

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT

BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

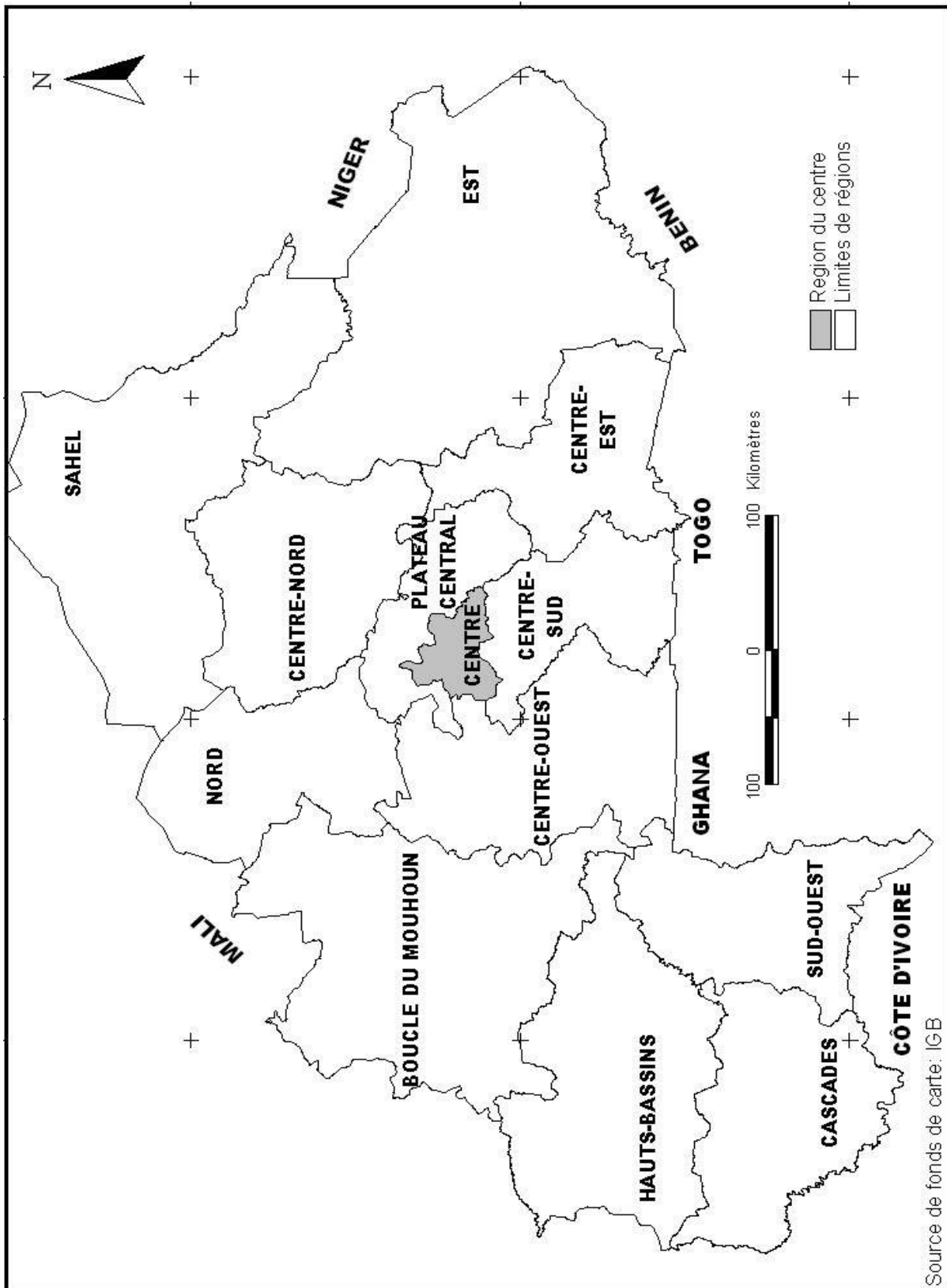
**MONOGRAPHIE DE LA
REGION DU CENTRE**

Analyste :

Yemdaogo ZIDA
Démographe à l'INSD

Décembre 2009

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso



Source de fonds de carte: IGB

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

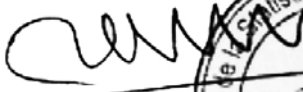
C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.


Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général


Bamory OUATTARA
Chevalier de l'Ordre du Mérite



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	17
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....	19
1.1- Présentation du cadre physique.....	19
1.2 – SITUATION ADMINISTRATIVE.....	20
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	23
2.1 – Caractéristiques de l'état de la population.....	24
2.2 – Structure par sexe et par âge.....	26
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION.....	33
3.1 - Croyances religieuses.....	33
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées.....	36
3.3 – Caractéristiques de la population selon la nationalité.....	38
CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION et SCOLARISATION.....	43
4.1 - Niveau d'instruction.....	45
4.2 - Alphabétisation.....	47
4.3 - Fréquentation scolaire.....	50
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL et NUPTIALITE DE LA POPULATION.....	61
5.1 - Population par état matrimonial.....	62
5.2- Nuptialité.....	65
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION.....	67
6.1 – Population et statut d'activité.....	69
6.2 – Population occupée.....	72
6.3 – Les indicateurs d'activitE PAR COMMUNES.....	75
CHAPITRE 7 : FECONDITE.....	77
7.1 - Natalité.....	78
7.2 - Fécondité.....	78
CHAPITRE 8 : MIGRATION.....	81
8.1 - Statut migratoire de la population.....	82
8.2 - Migrations inter régionales.....	82
8.3 – Echanges migratoires avec l'extérieur.....	84
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	87
9.1 – Nature du handicap.....	88
9.2 –Type du handicap.....	89
9.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap.....	89
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap.....	91
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE.....	93
10.1 - Données globales.....	93
10.2 - Milieu de résidence et possession d'un acte de naissance.....	94
10.3 - Niveau d'instruction et possession d'un acte de naissance.....	96
10.4 – Possession d'acte de naissance dans les Communes.....	98
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES.....	101
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages.....	102
11.2 - Taille Moyenne des menages par commune.....	102
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage.....	103
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION.....	105
12.1 - Type d'habitat.....	106
12.2 - Mode d'éclairage.....	107
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson.....	109
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson.....	110
12.5 - Type d'aisance.....	112
12.6 - Mode d'évacuation des ordures.....	114
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées.....	115
12.8 – Biens d'équipement.....	117

12.9 – Moyens de déplacement	118
CHAPITRE 13 : PRPJECTIONS DE LA POPULATION	121
CONCLUSION GENERALE	139
BIBLIOGRAPHIE.....	141
ANNEXES	143

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année.	24
Tableau 2.2 : Répartition de la population par commune selon le sexe	25
Tableau 2.3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers)	27
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence	37
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées.....	38
Tableau 3.6 : Répartition de la population par commune selon la nationalité.....	38
Tableau 3.7 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence.	39
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses	42
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe	45
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe atteinte selon le milieu de résidence et le sexe.....	46
Tableau 4.3: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe.....	47
Tableau 4.4 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe.....	48
Tableau 4.5 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par commune selon le sexe	49
Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	50
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe	52
Tableau 4.8 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe	53
Tableau 4.9 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe des 7-12 ans.....	53
Tableau 4.10 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par commune	54
Tableau 4.11 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe.....	56
Tableau 4.12 : Répartition (%) des taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe des 13-19 ans.....	56
Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par commune...	57
Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe	59
Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	59

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe.....	62
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence.....	63
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe.....	64
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial.....	65
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	66
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	66
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe... ..	70
Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe	72
Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe	73
Tableau 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité. ..	73
Tableau 6.5 : Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	74
Tableau 6.6 : Répartition des indicateurs d'activité.....	76
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance	78
Tableau 7.2 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	79
Tableau 7.3 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence.....	80
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Kadiogo par statut migratoire selon le sexe	82
Tableau 8.2 : Répartition des résidents du centre selon la région de naissance.....	83
Tableau 8.3 : Répartition des natifs du centre selon la région de destination.....	83
Tableau 8.4 : Répartition (%) des résidents du Centre nés hors du Burkina selon le lieu de naissance	84
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe	88
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap	89
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe.....	91
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap.....	91
Tableau 10.1 : répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	94

Tableau 10.2 : répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance	94
Tableau 10.3 : répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe	95
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance	97
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance	98
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population du Kadiogo par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	98
Tableau 10.7 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	99
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence	102
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par commune	102
Tableau 11.3 : Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe	104
Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence	106
Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province	107
Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	108
Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la commune	109
Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence	109
Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon les communes.....	110
Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	111
Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon les communes	112
Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence.....	113
Tableau 12.10 Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la commune	114
Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence	114
Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la commune	115
Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence	116
Tableau 12.14 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la commune	117
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence	117

Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province	118
Tableau 12. 17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence	119
Tableau 12.18 : Répartition (%) des ménages par commune selon les biens possédés ...	120
Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe	143
Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	144
Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	147
Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence	147
Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province.....	148
Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province.....	149
Tableau A7 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe.....	150
Tableau A.8 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	151
Tableau A.9 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	151
Tableau A.10 : Répartition de la population occupée par occupation principale	152
Tableau A. 11 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe	152
Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe	152
Tableau A13 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province.....	153
Tableau A14 : Répartition de la population par commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe.....	153
Tableau A15 : Répartition de la population par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe	154

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région	28
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine	29
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale	30
Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence.....	30
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence ...	35
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées	36
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence.....	37
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité	39
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence	40
Graphique 3.6 : Pyramide des âges des résidents burkinabè	41
Graphique 3.7 : Pyramide des âges des résidents étrangers	41
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe.....	47
Graphique 4.2 : Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges.....	48
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par communes de la population de 15 ans ou plus selon le sexe	49
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	51
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint	52
Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe	54
Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par commune selon le sexe	55
Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe.....	57
Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par commune selon le sexe.....	58
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)	62
Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial	64
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges.....	71
Graphique 6.2 : Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité.....	74
Graphique 6.3 : Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation	75
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée.....	79
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence	80
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées	90

Graphique 10.1 : Répartition de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	94
Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	95
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance	96
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par commune	103
Graphique 11. 2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence	103
Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat	107
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage.....	108
Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	110
Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.....	111
Graphique 12.5 : répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance	113
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures	115
Graphique 12. 7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées.....	116
Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés.....	118
Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés	119

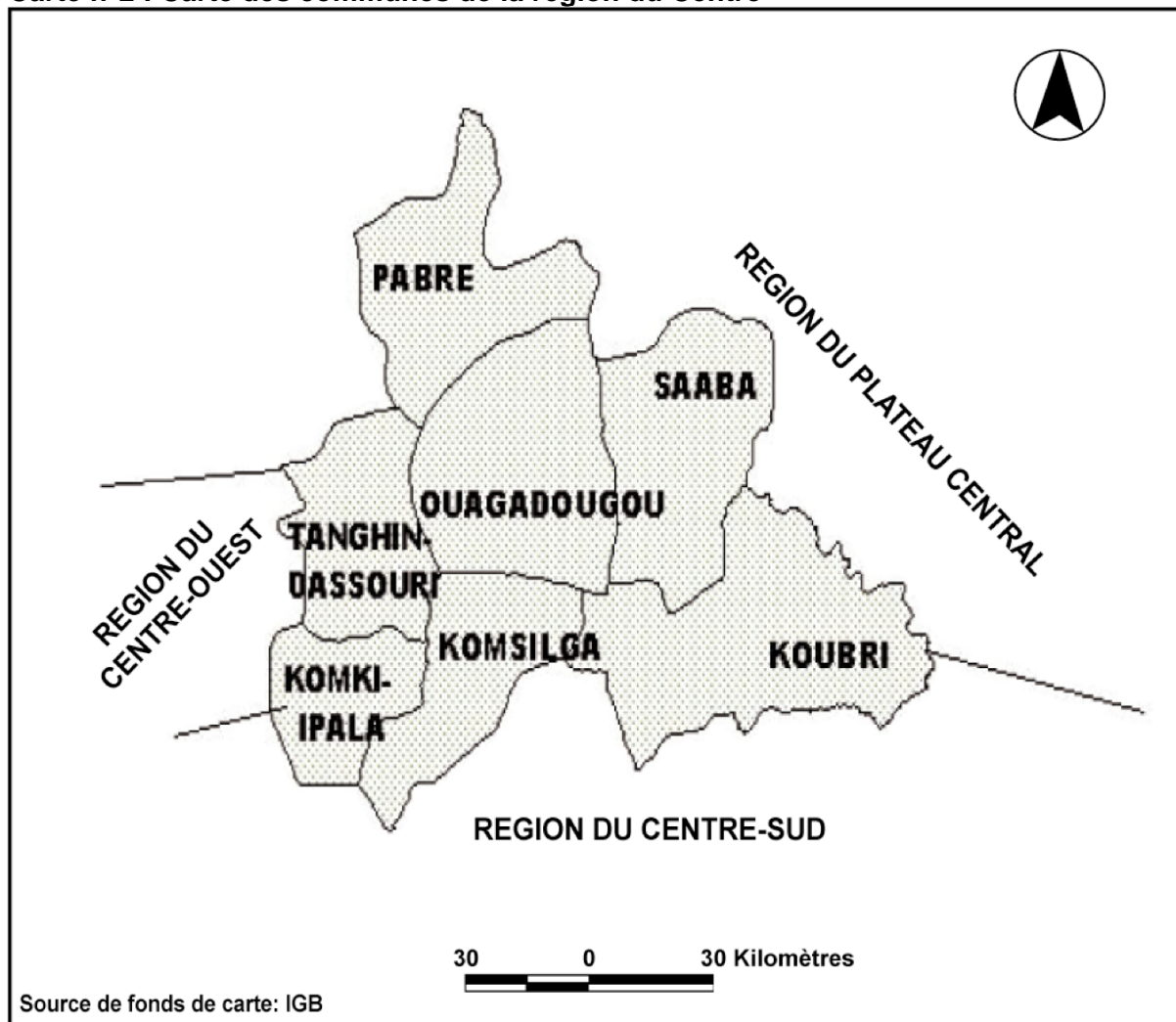
LISTE DES CARTES

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso	3
Carte n°2 : Carte des communes de la région du Centre	15
Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km ²) des communes de la région du centre	26

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDICATEUR	VALEUR
Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km ²)	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
Indicateurs de la région du Centre	
Population totale	1 727 390
Population masculine	867 010
Population féminine	860 380
Population urbaine	1 475 839
Population rurale	251 551
Densité de la population (hbts/km ²)	602,2
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	100,8
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	2,7
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	13,1
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	14,1
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	20,7
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	36,2
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	24,6
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	26,7
Population des femmes en union (%)	48,8
Taux d'urbanisation (%)	85,4
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	6,3
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	4,4
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (%0)	43
Nombre de ménages ordinaires	353 941
Taille moyenne des ménages	4,9
Taux de scolarisation des filles (%)	104,4
Taux de scolarisation des garçons (%)	110,4
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	55,3
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	57,2
Nombre de personnes possédant un acte de naissance (%)	95,8
Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance (%)	92,0
Nombre de résidents nés hors Burkina	136656
Nombre d'émigrés du Centre résidant hors du Burkina	9061

Carte n°2 : Carte des communes de la région du Centre



INTRODUCTION

Limitée au Nord et à l'Est par la région du Plateau Central, au Sud par la région du Centre Sud, à l'Ouest par le Centre Ouest, le Centre couvre une superficie de 2 826,28 km², soit 1,03 % du territoire national. Sa population est essentiellement composée de Mossi, Le chef lieu de la région est Ouagadougou situé au centre du pays.

La région occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux. Son chef lieu est une plaque tournante du commerce avec le reste du Burkina Faso d'une part, et les pays voisins d'autre part. Les pays frontaliers comme la Côte d'Ivoire et le Mali constituent un potentiel énorme de débouchés pour les produits agricoles.

La région du Centre renferme également des activités industrielles et artisanales. En effet, plusieurs unités de production de biens ou de services marchands sont implantées sur son territoire. Il s'agit pour la plupart des unités de fabrication de produits alimentaires et chimiques et de produits dérivés du bois. Quant à l'artisanat, il regroupe diverses productions dont les principales sont la vannerie, la menuiserie, la sculpture, la poterie, le bâtiment et la teinture.

En matière de données statistiques, peu d'études existent sur toute la région et celles qui s'y intéressent se rapportent davantage à la capitale Ouagadougou. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations. Elle se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les communes. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation.
- projections de la population

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

Introduction

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre est l'une des treize (13) du Burkina Faso. Ce chapitre présente le cadre physique et administratif de la région.

La région du centre comporte la seule province du Kadiogo. La province du Kadiogo, située au cœur du Burkina Faso, a été créée par ordonnance N°84-055/CNR/PRES du 15 Août 1984 portant découpage du territoire National en trente provinces et deux cent cinquante départements. Elle ne comprenait que la commune de Ouagadougou composée de cinq Arrondissements, auxquels ont été rattachés dix-sept villages.

La loi N°10/96/ADP du 24 Avril 1996, portant modification de limites de provinces, fait du Kadiogo une province composée de six départements (Komki-Ipala, Koubri, Komsilga, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri), d'une commune de plein exercice (Ouagadougou) à statut particulier.

1.1- PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

1.1.1 – Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

1.1.1.1– Relief

Le relief de la région du Centre est celui du plateau mossi caractérisé par une pénéplaine peu élevée (300 à 400 mètres d'altitude) par rapport au niveau de la mer. Il est composé essentiellement de plateaux cuirassés où émergent par endroit des buttes cuirassées ou croupes démantelées et de forme souvent convexe (plateau).

1.1.1.2– Sols

Selon les critères de profondeur et de position physiographique, la région du Centre se compose de divers types de sols. Ce sont des sols essentiellement ferrugineux tropicaux, de type latéritico-argileux reposant sur une grande masse de granités fissurés. Ces sols sont généralement pauvres, fragiles par conséquent vulnérables à l'érosion. Les sols sont en majorité légers et sensibles à l'érosion qui est accélérée par l'action anthropique (les systèmes de production extensifs; la coupe abusive du bois de chauffe; l'occupation anarchique des terres).

1.1.2– Climat

La région du Centre appartient à un climat de type soudano-sahélien, déterminé par un climat tropical possédant deux principales saisons:

- La saison pluvieuse s'étend de mai à octobre; Celle-ci est marquée par les vents humides de la

mousson. Les hauteurs d'eau sont rarement supérieures à 700 mm par an. Le mois d'août est le plus pluvieux.

- La saison sèche, la plus longue, va d'octobre à mai et est dominée par les vents d'harmattan.

Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 17°C et 36° C, soit une amplitude thermique de 19° C.

La pluviométrie très insuffisante est irrégulière d'une année à l'autre. Les hauteurs d'eau sont rarement supérieures à 700 mm par an. Du point de vue des mois, les hauteurs d'eau les plus importantes s'enregistrent en juillet et août. Dans la longue saison sèche, nous avons une saison sèche et fraîche (décembre à février) avec d'importantes suspensions de poussière dues à l'harmattan.

Pour ce qui est des températures, les mois les plus chauds (mars à mai) ont une moyenne de 38° de maxima tandis que les mois les plus frais sont décembre et janvier avec une moyenne de minima de 16,9°.

1.1.3– Végétation, faune et flore

En raison de sa faible pluviométrie, et de ses sols, le couvert végétal le plus dominant est la savane arbustive claire parsemée de quelques grands arbres et une strate herbacée. Ce couvert végétal se compose essentiellement: d'arbres de taille moyenne (karité, néré, baobab); d'arbustes, notamment des épineux ; d'herbes dont une partie est très utilisée dans la confection des pailletes (toitures de cases, de greniers ou de hangars, etc.).

Cette végétation est clairsemée du fait de son exploitation intense pour les besoins domestiques, artisanaux et de construction... Le long des cours d'eau temporaires s'est développée une savane boisée.

Un effort notable a été entrepris et se poursuit pour enrichir ce couvert végétal aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Des reboisements d'espèces ligneuses s'adaptant au climat et aux sols de la Région se mènent chaque année.

1.1.4– Hydrographie

La région compte des axes de drainage que constituent le Massili (une branche du Nakambé ou Volta Blanche) et ses nombreuses ramifications ; des glacis cuirassés s'insérant entre les plateaux relativement élevés et les axes de drainage.

Au niveau de la ville de Ouagadougou, trois barrages ont été construits pour faire face aux besoins croissants d'eau. Le barrage de Loumbila, dans la province d'Oubritenga, est d'un grand appoint dans l'approvisionnement de la ville de Ouagadougou en eau. La province bénéficie en outre de quelques retenues d'eau disséminées à travers les localités.

1.2 – SITUATION ADMINISTRATIVE

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre est constitué de la province du kadiogo.

La province du Kadiogo, située au coeur du Burkina Faso, a été créée par ordonnance N°84-055/CNR/PRES du 15 Août 1984 portant découpage du territoire National en trente provinces et deux cent cinquante départements. Elle ne comprenait que la commune de

Ouagadougou composée de cinq Arrondissements, auxquels ont été rattachés dix-sept villages.

La province du Kadiogo, qui partageait les mêmes limites territoriales avec la commune de Ouagadougou, a été dotée d'un statut particulier par la loi N°005/93/ADP du 7 mai 1993.

Cette loi faisait du Maire de Ouagadougou, le Haut Commissaire de la province du Kadiogo. Ce dédoublement fonctionnel d'une autorité agissant et se contrôlant a paru très vite incommode. C'est alors qu'une nouvelle loi modificative de la loi N°005/93/ADP fut votée le 1er Août 1995.

La loi N°10/96/ADP du 24 Avril 1996, portant modification de limites de provinces, fait du Kadiogo une province composée de six départements (Komki Ipala, Koubri, Komsilga, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri), d'une commune de plein exercice (Ouagadougou) à statut particulier et d'une commune de moyen exercice Tanghin-Dassouri.

Conclusion

La région du Centre est située au centre du pays. Le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités du secteur tertiaire. Sa végétation, encourage l'élevage et son relief offre des paysages, objets d'attractions de nombreux touristes. La situation de la région est un atout pour les activités commerciales, politiques et économiques. La région du Centre abritant la capitale politique du pays bénéficie de nombreuses infrastructures et Organisations Internationales.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Introduction

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population du Centre ainsi que sa répartition spatiale.

Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population. Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre.

Résident (e) : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré¹.

Résident présent : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

Visiteur : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

¹ Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

La population de droit encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

La Population de fait : la population de fait est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

L'âge : l'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Villes : Dans la présente analyse, on considère comme villes, le chef-lieu de province Ouagadougou. La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

2.1 – CARACTERISTIQUES DE L'ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et son évolution.

2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

A la date du recensement de 2006, il a été dénombré dans la région du Centre **1 753 267** individus composés de **878 016** hommes (50,1 %) et de **875 251** femmes (49,9 %). Cette population est constituée de 25 877 visiteurs et de 1 727 390 résidents. Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région du Centre compte pour 12,3 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année

Milieu de résidence	2006			1996	1985
	Masculin	Féminin	Total	Total	Total
Urbain	745 616	730 223	1 475 839	709 736	441 514
Rural	121 394	130 157	251 551	232 158	18 312
Total	867 010	860 380	1 727 390	941 894	459 826

La structure par sexe de la région du Centre est un peu différente de la structure de l'ensemble de la population burkinabè. En effet, la population est composée d'environ 50,2 % d'hommes et de 49,5 % de femmes. La situation est pareille en milieu urbain où on obtient 50,5 % d'hommes. Par contre, en milieu rural, il y a un peu plus de femmes que d'hommes (51,7 % de femmes contre 48,3 % d'hommes). Le taux d'urbanisation de 85,4 % est plus de trois fois supérieur à celui du niveau national (22,7 %).

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (6,3 %) supérieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population du Centre est passé de 459 826 en 1985 à 941 894 en 1996 pour atteindre 1 727 390 en 2006.

2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

2.1.2.1 – Communes et leur taille

La répartition de la population par commune montre que Ouagadougou est la plus grande commune avec plus de 85 % de la population totale. Elle est suivie de loin, par la commune de Tanghin Dassouri qui regroupe 3,2 % de la population et Komsilga qui réunit 3,1 % de la population. Les plus petites des communes sont Pabré et komki-lpala qui représentent respectivement 1,6 % et 1,2 % de la population.

Tableau 2.2 : Répartition de la population par commune selon le sexe

Commune	Effectifs	Proportion	Nombre d'hommes pour 100 femmes
OUAGADOUGOU	1475839	85,4	102,1
KOMKI IPALA	20562	1,2	87,3
KOMSILGA	53108	3,1	100,1
KOUBRI	43928	2,5	97,1
PABRE	27896	1,6	89,4
SAABA	50885	2,9	98,3
TANGHIN DASSOURI	55172	3,2	84,1
Total	1727390	100,0	100,8

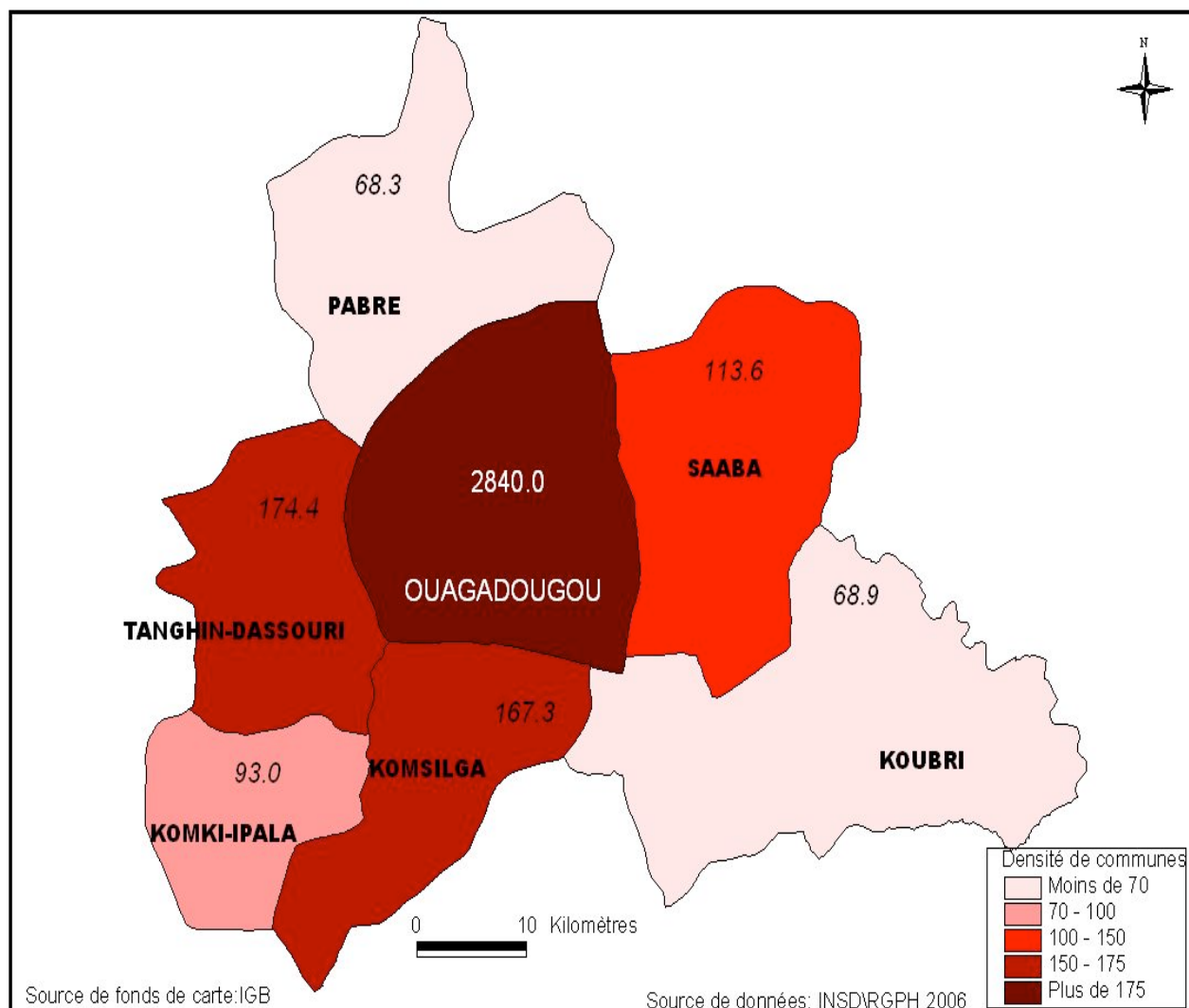
Le Tableau 2.2 montre une fois de plus l'inégalité des effectifs d'hommes et de femmes au niveau désagrégé. On remarque que les rapports de masculinité sont en deçà de 100 excepté dans les communes de Ouagadougou et de Komsilga, ce qui indique un déficit d'hommes dans ces unités administratives.

2.1.3 - Densité par commune

La densité d'une entité est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

Les inégalités de densité sont prononcées au niveau des communes. Il y a ainsi une très grande variation de la densité entre la plus faible constatée dans la commune de Pabré (68,31 hbts /km²) et la densité la plus forte dans la commune de Ouagadougou (2 840,0 hbts / km²).

On peut distinguer trois (3) groupes de communes à densités intermédiaires entre ces densités extrêmes. Le premier groupe est constitué de la capitale Ouagadougou. Le deuxième groupe est composé des communes de Tanghin Dassouri (174,4 hbts/km²), Komsilga (167,3 hbts/km²) et Saaba (113,6 hbts/km²). Le dernier groupe de communes a des densités comprises entre 68,3 et 93,0 habitants au Km². Il s'agit de Komki-lpala, Koubri et Pabré. (Carte n°3).

Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km²) des communes de la région du centre

2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité, sont calculés. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

2.2.1 – Ensemble de la population de la région

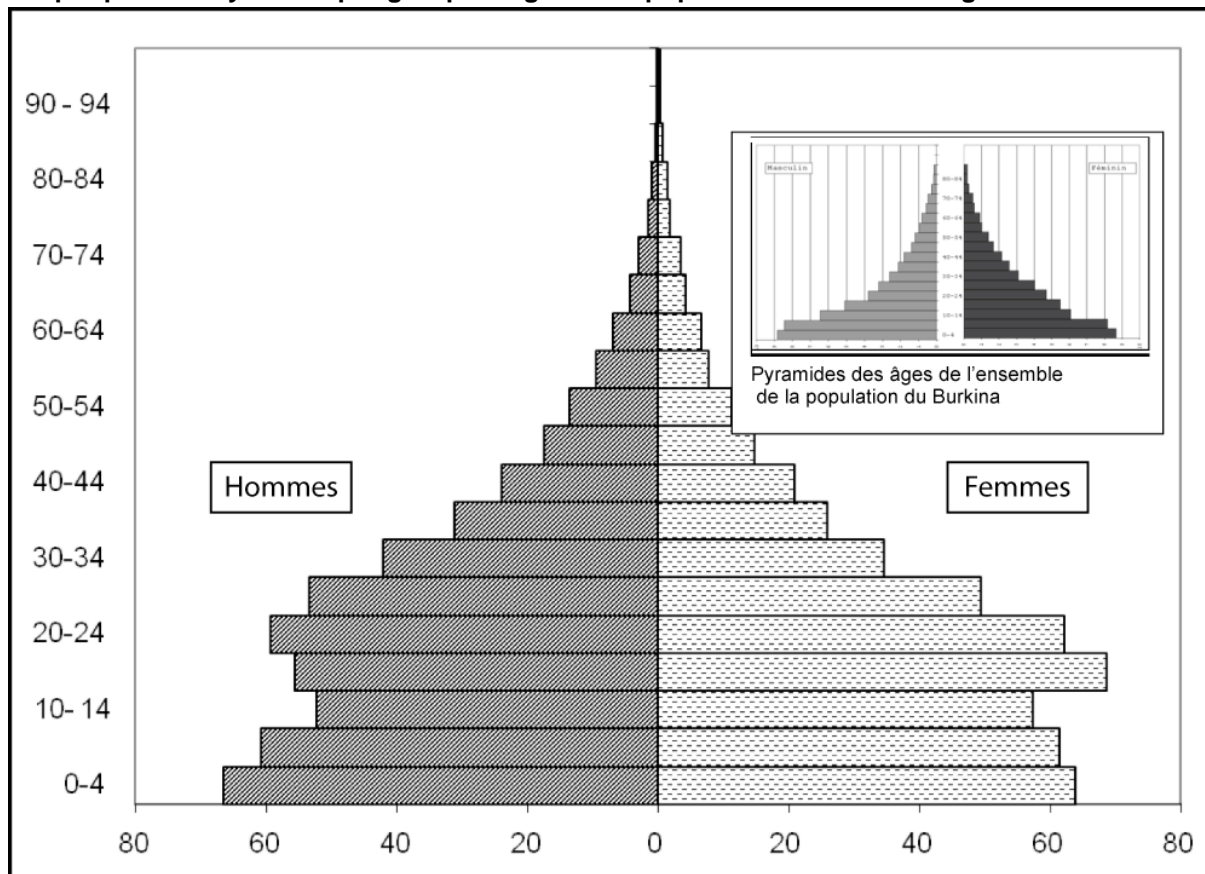
La population de la région est aussi jeune que la population du pays. En effet, près de la moitié (48,7 %) de la population à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 22,6 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.3). On observe en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de la population. Cependant, la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 22,4 ans et 17,0 en milieu rural, contre 22,6 ans et 20,0 ans en milieu urbain.

Tableau 2.3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers)

Groupe d'âge	ENSEMBLE			URBAIN			RURAL		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
0-4	66,5	64,0	130,5	63,5	60,8	124,4	84,3	82,3	166,6
5 - 9	60,8	61,5	122,3	57,6	58,6	116,2	79,6	78,6	158,2
10- 14	52,1	57,5	109,6	49,7	56,8	106,5	66,7	61,4	128,1
15-19	55,6	68,7	124,3	56,4	72,1	128,5	50,6	49,1	99,7
20-24	59,2	62,3	121,5	63,0	65,1	128,1	36,6	45,9	82,5
25-29	53,4	49,4	102,8	57,0	51,3	108,3	32,4	38,1	70,5
30-34	42,0	34,7	76,6	44,5	35,5	80,0	27,1	30,0	57,1
35-39	31,1	25,9	56,9	32,6	26,0	58,6	21,9	25,0	47,0
40-44	23,8	20,9	44,7	24,8	20,6	45,4	18,4	22,6	41,0
45-49	17,5	14,9	32,4	18,0	14,2	32,2	14,3	19,2	33,5
50-54	13,5	11,3	24,8	13,8	10,4	24,2	11,9	16,4	28,3
55-59	9,5	7,8	17,3	9,3	7,0	16,3	10,6	12,8	23,4
60-64	6,8	6,7	13,5	6,4	5,9	12,4	8,8	11,0	19,8
65-69	4,2	4,2	8,4	3,8	3,6	7,4	6,7	8,0	14,7
70-74	2,9	3,5	6,5	2,5	2,9	5,5	5,5	7,1	12,6
75-79	1,5	1,9	3,3	1,2	1,5	2,6	3,3	4,2	7,5
80-84	0,8	1,5	2,3	0,6	1,2	1,9	2,1	2,9	5,0
85 - 89	0,3	0,7	1,0	0,2	0,6	0,8	0,9	1,4	2,4
90 - 94	0,2	0,4	0,6	0,2	0,3	0,5	0,5	0,8	1,3
95 et +	0,1	0,4	0,5	0,1	0,4	0,5	0,3	0,6	0,9
Total	501,9	498,1	1000,0	505,2	494,8	1000,0	482,6	517,4	1000,0
Age moyen	22,9	22,2	22,6	23,2	22,0	22,6	21,4	23,4	22,4
Age médian	21,0	19,0	20,0	21,0	19,0	20,0	15,0	18,0	17,0

Mas. = Masculin, Fém. = Féminin

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère que la population féminine est plus jeune que la population masculine avec des âges moyen et médian respectifs de 22,2 et 19,0 ans chez les femmes contre 22,9 et 21 ans chez les hommes.

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région

Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, cette pyramide est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante de la fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Ainsi, la pyramide une fois de plus, met en exergue, la jeunesse de la population du Centre.

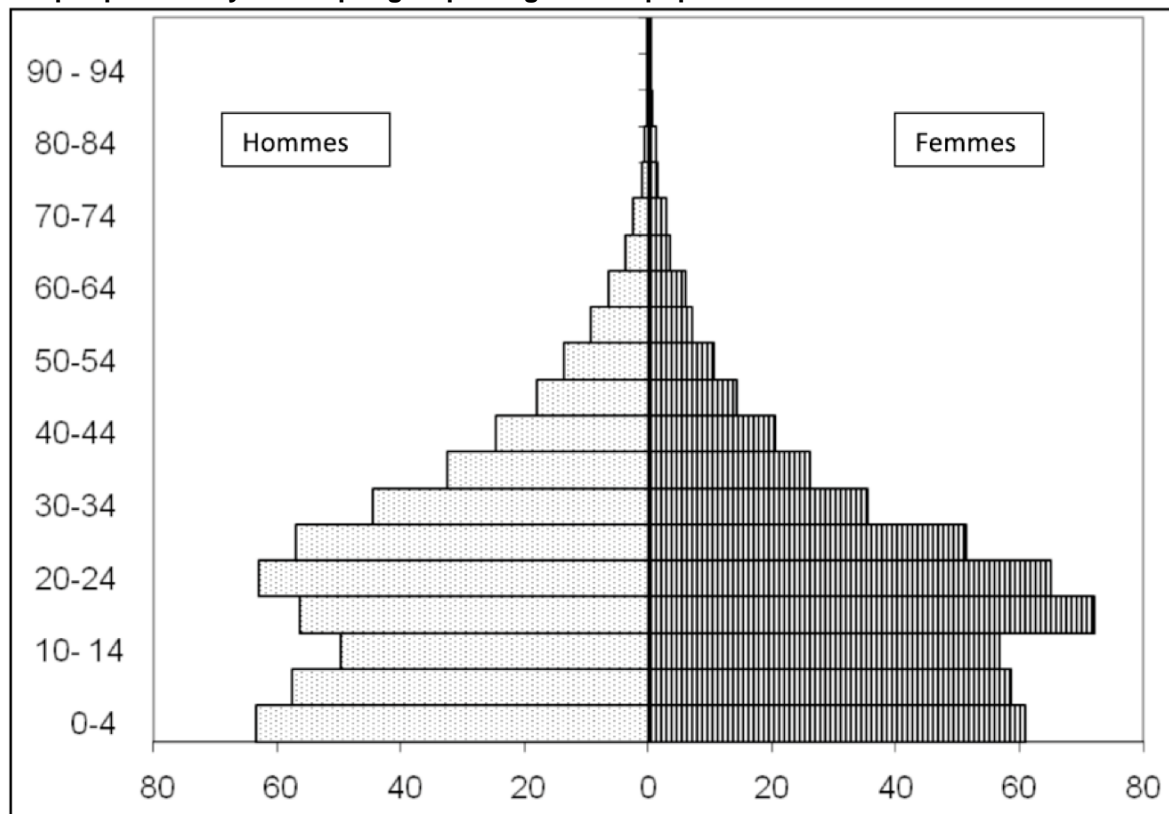
Par ailleurs, on observe cependant, un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. A partir de 55 ans, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes et cela peut s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

2.2.2 – Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base rétrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (Graphique 2.2). On observe des saillies à 5-9 ans et à 15-19 ans.

Ce résultat pourrait s'expliquer par une mobilité des enfants quittant le milieu rural pour fréquenter l'école dans le milieu urbain et dans une certaine mesure l'amorce d'une baisse de la fécondité dans ce milieu.

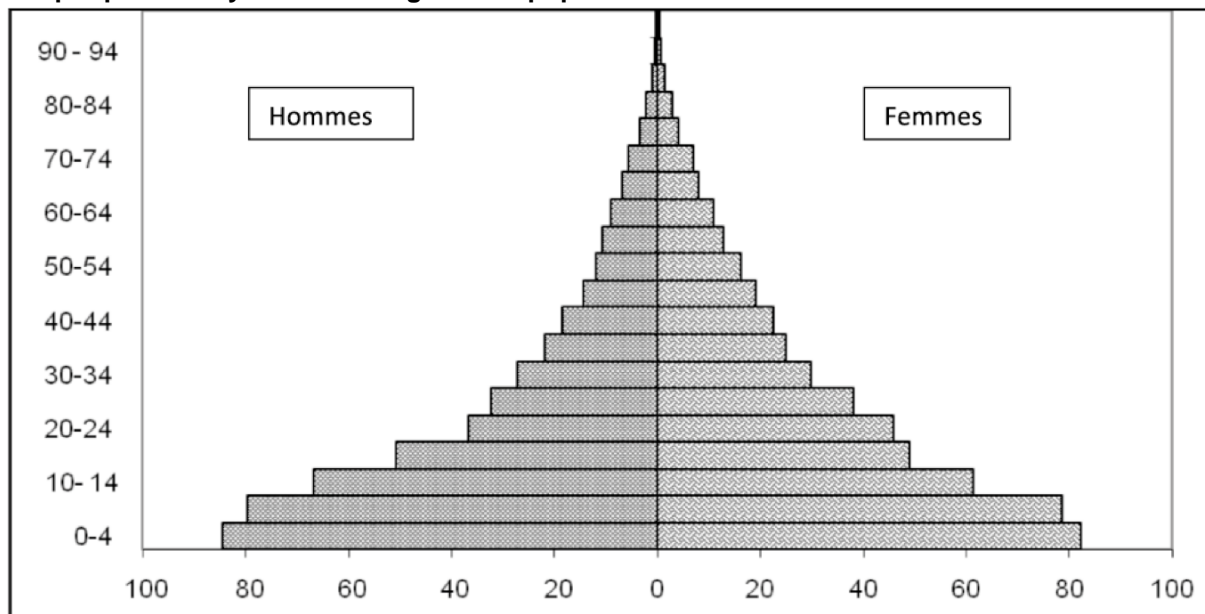
Par ailleurs, le milieu urbain étant pourvoyeur d'emplois, les hommes et les femmes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail. Le déficit de personnes âgées peut s'expliquer en partie par le retour des migrants de la ville vers leur lieu d'origine une fois la retraite acquise.

Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine

2.2.3 – Population rurale

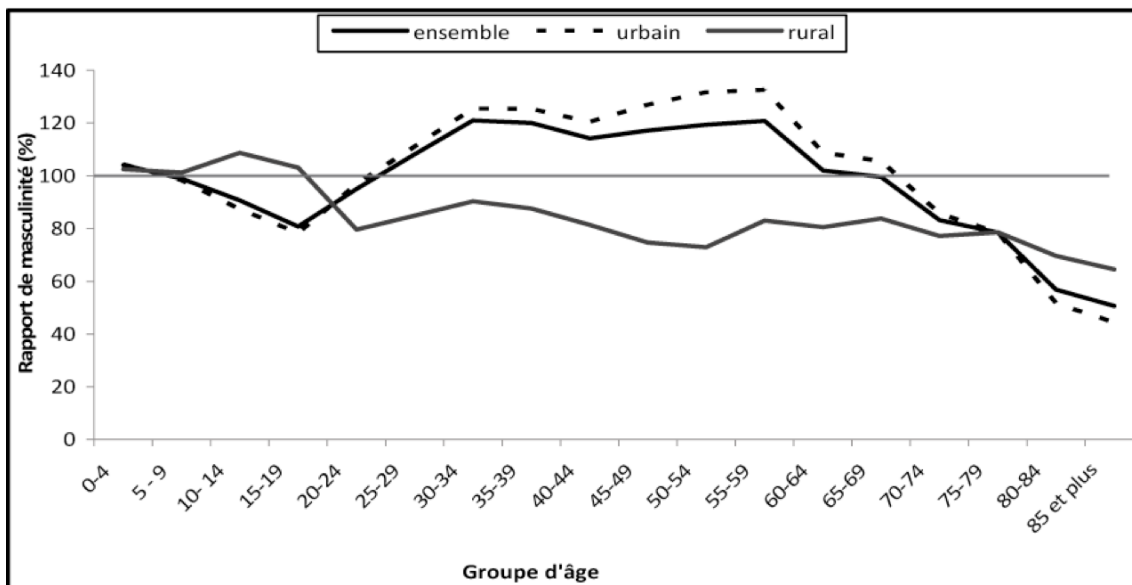
La pyramide des âges de la population rurale a une base très large signe de la forte fécondité et l'effilement de son sommet très rapide est le résultat d'une forte mortalité qui va croissant aux âges avancés.

La décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges scolaires confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale

2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 15 et 79 ans. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence

Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence; en milieu urbain il est inférieur à celui du milieu rural dans les tranches d'âges 0-19 ans et 80 ans ou plus, tandis qu'entre 19 à 79 ans, c'est le contraire qui s'observe. Cette variation s'explique par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs et à un excédent dans le milieu urbain.

Conclusion

En résumé, la population de la région du Centre représente 12,8 % de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes. Le rapport homme/femme indique qu'il y a autant d'hommes que de femmes (100,8 %) dans l'ensemble de la région toutefois des disparités existent entre les communes et entre les milieux de résidence. La population est inégalement répartie sur le territoire : la pression démographique est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Collecte des données

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

Définition des concepts opératoires

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région du centre, nous considérons les principales langues parlées que sont le mooré, le français, le fulfuldé (ou peulh), dioula (bambara), bissa et les autres langues (nationales ou non).

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités.

3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportements et attitudes des adeptes.

3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région du Centre, les musulmans sont plus représentés avec 55,9 % de la population contre 36,2 % pour les catholiques, 6,0 % pour les protestants. Les animistes, les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également valable au niveau des communes de Koubri, de Saaba et de Tanghin Dassouri où on enregistre respectivement 63,4%, 51,5 % et 46,8 %. En revanche on compte plus de catholiques dans les communes de Komki-Ipala (55,2 %), de Pabré (51,7 %) et Komsilga (48,7 %). (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par commune selon la religion

Communes	Religion						Ensemble
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Ouagadougou	0,4	57,4	34,9	6,2	1,0	0,1	100,0
Komki-Ipala	5,0	25,6	55,2	13,5	0,5	0,2	100,0
Komsilga	2,2	42,3	48,7	6,2	0,5	0,0	100,0
Koubri	1,8	63,4	28,9	5,2	0,6	0,1	100,0
Pabré	4,4	40,6	51,7	2,7	0,5	0,1	100,0
Saaba	1,0	51,5	42,3	4,4	0,8	0,0	100,0
Tanghin Dassouri	5,6	46,8	44,2	2,9	0,4	0,1	100,0
Ensemble	0,8	55,9	36,2	6,0	1,0	0,1	100,0

3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence

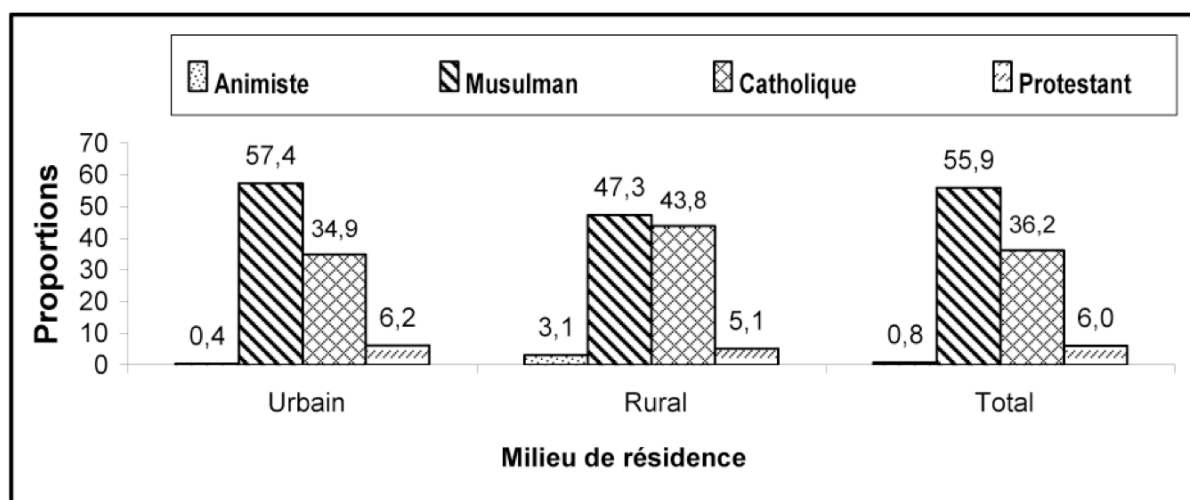
L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus pratiquée. Ainsi, les musulmans représentent 47,3 % en milieu rural les catholiques 43,8 %, les protestants 5,1% et les animiste 3,1 %.

En milieu urbain, les musulmans représentent 57,4 % contre 34,9 % pour les catholiques et 6,2% pour les protestants. Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats.

Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion

Milieu de résidence	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans	
Urbain	0,4	57,4	34,9	6,2	1,0	0,1	100,0
Rural	3,1	47,3	43,8	5,1	0,6	0,1	100,0
Total	0,8	55,9	36,2	6,0	1,0	0,1	100,0

Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence



3.1.3 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée et ceci quelle que soit la génération considérée et le sexe. Cependant, au sein d'une génération donnée, on observe quelques nuances selon le sexe. En effet, pour la génération avant 15 ans, on constate pratiquement la même représentativité aussi bien chez les garçons que chez les filles en matière de pratiques religieuses.

En ce qui concerne les générations après 15 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes dans la religion musulmane. Par ailleurs, on remarque que la proportion des musulmans décroît avec l'âge c'est-à-dire que les jeunes générations pratiquent plus la religion musulmane que les vieilles générations.

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales communautés religieuses et le sexe

Groupe d'âges	Sexe	Religion				Total
		Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
0-14	Masculin	0,7	57,9	40,6	0,8	100,0
	Féminin	0,6	57,5	41,1	0,8	100,0
15 -39	Masculin	0,5	57,0	41,4	1,1	100,0
	Féminin	0,4	54,4	44,2	1,0	100,0
40 -59	Masculin	1,0	53,2	44,8	1,0	100,0
	Féminin	1,6	52,4	45,1	0,9	100,0
60 +	Masculin	5,2	56,4	37,7	0,7	100,0
	Féminin	3,4	51,0	44,7	0,9	100,0
Total	Masculin	0,8	56,8	41,4	0,9	100,0
	Féminin	0,7	55,2	43,2	0,9	100,0

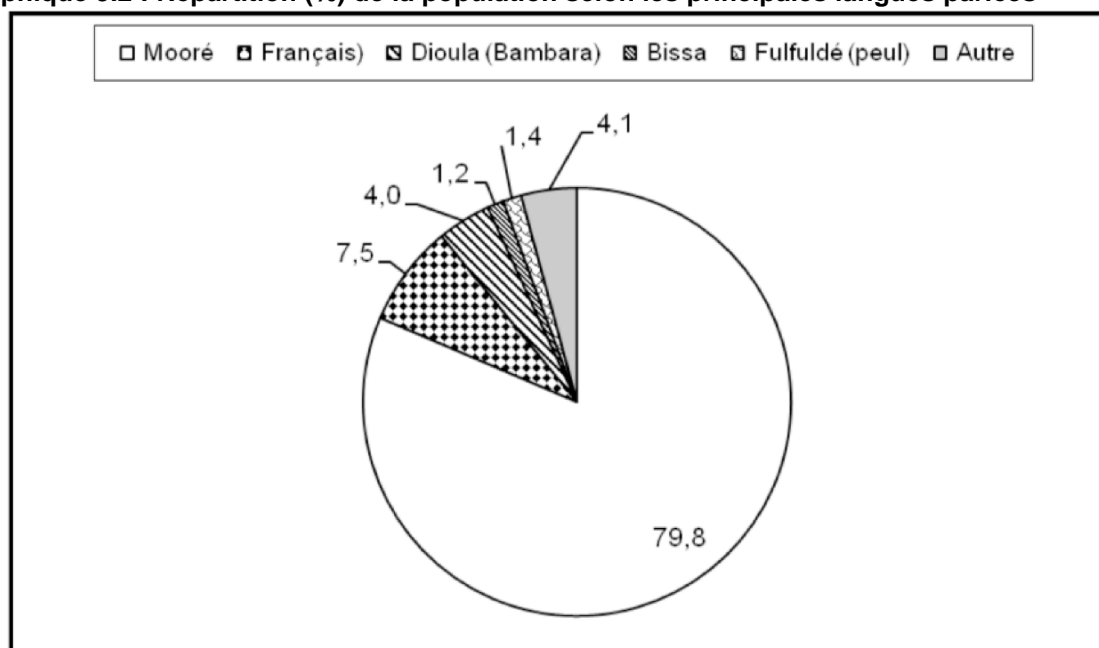
3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le Mooré (79,8 %) est la langue nationale la plus parlée dans la région. Elle est suivie du Français (7,5 %), du Dioula (4,0 %), du Fulfuldé (1,4 %) et du Bissa (1,2 %). Le mooré et le dioula occupent respectivement la première et la troisième place au niveau national en terme de langues parlées. Les autres langues regroupant plus de trente langues nationales ou non, sont parlées par 4,1 % de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées

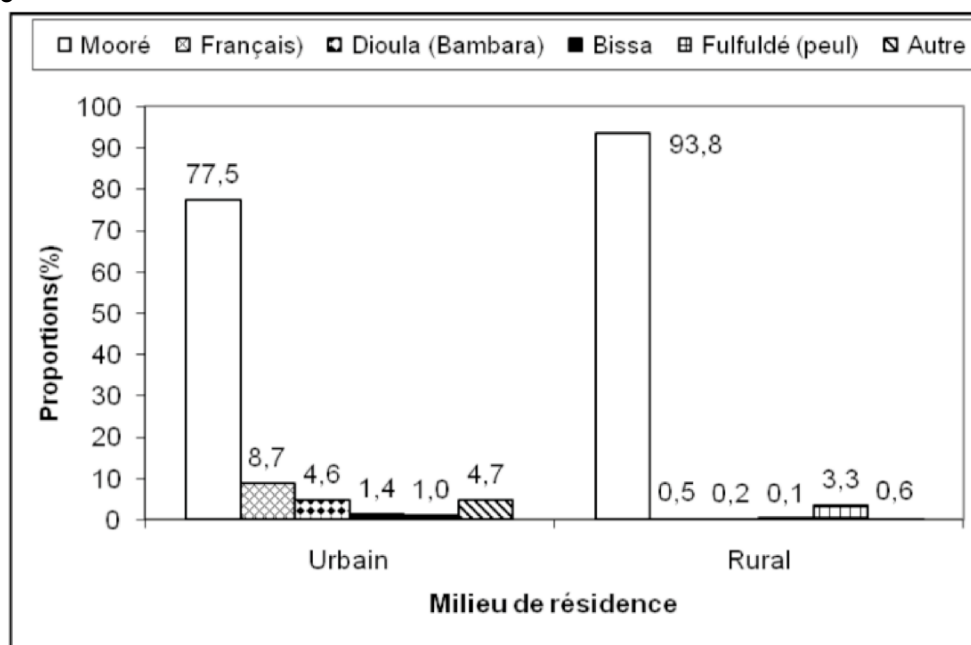


3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. En effet, le mooré (77,5 %) le français (8,7 %) et le dioula (4,6 %) sont les langues les plus couramment parlées en ville ; alors qu'en milieu rural, le Mooré (93,8 %), est suivi du Fulfuldé (3,3 %). Le Français qui est la langue de l'administration est plus parlée dans le milieu urbain que dans le milieu rural. Le graphique 3.3 illustre bien ces résultats.

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence

Langue Parlée	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Mooré	77,5	93,8	79,8
Français)	8,7	0,5	7,5
Dioula (Bambara)	4,6	0,2	4,0
Bissa	1,4	0,1	1,2
Fulfuldé (peul)	1,0	3,3	1,4
Autre	4,7	0,6	4,1
ND	2,1	1,6	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence

3.2.3 - Structure par âge de la population des principales langues parlées

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région du centre, le mooré est la langue dominante. En effet, 81,4 % de la population parlent couramment cette langue contre 7,7 % et 6,9 % qui parlent respectivement le français, et le Dioula. Ce constat est valable pour toutes les générations avant 60 ans. (tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées

Groupe d'âges	Langue Parlée	Principales langues parlées			
	Mooré	Français	Dioula (Bambara)	Autres	Total
3-14	85,5	5,1	3,3	6,2	100,0
15-39	78,9	9,4	4,6	7,2	100,0
40-59	79,8	8,6	4,2	7,4	100,0
60 +	88,9	2,4	2,5	6,1	100,0
Total	81,4	7,7	4,1	6,9	100,0

3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays ou régions accueille pour diverses raisons des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

3.3.1 - Volume des différentes nationalités

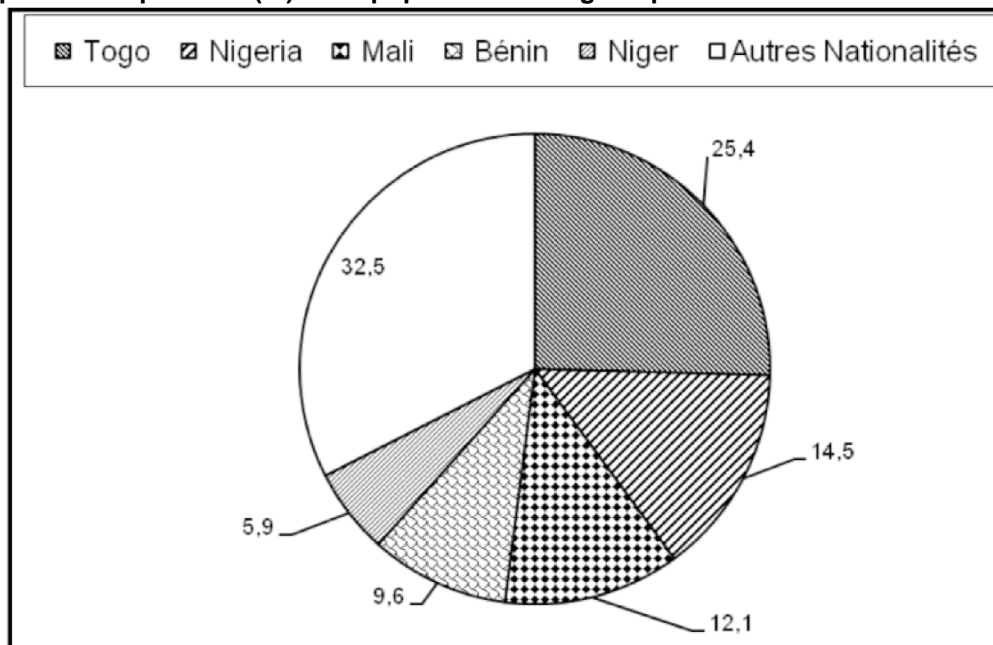
Dans la région du Centre, la quasi-totalité des résidents sont de nationalité burkinabé (98,4 %) contre 1,4 % pour les étrangers. (tableau 3.6). Ainsi donc, comme au niveau national, la région accueille peu d'étrangers. Ces étrangers sont davantage peu représentés dans les communes rurales (moins de 0,5 %) que dans la commune urbaine de Ouagadougou (1,6 %).

Tableau 3.6 : Répartition de la population par commune selon la nationalité

Communes		Nationalités			
		Burkina Faso	Etrangers	ND	Total
Ouagadougou	Effectifs	1 448 270	24 247	3 322	1475 839
	Proportions	98,1	1,6	0,2	100,0
Komki Ipala	Effectifs	20 531,0	14,0	17,0	20 562,0
	Proportions	99,8	0,1	0,1	100,0
Komsilga	Effectifs	53 011	56	41	53 108
	Proportions	99,8	0,1	0,1	100,0
Koubri	Effectifs	43 825	40	63	43 928
	Proportions	99,8	0,1	0,1	100,0
Pabré	Effectifs	27 813	34	49	27 896
	Proportions	99,7	0,1	0,2	100,0
Saaba	Effectifs	50 591	158	136	50 885
	Proportions	99,4	0,3	0,3	100,0
Tanghin Dassouri	Effectifs	55 080	56	36	55 172
	Proportions	99,8	0,1	0,1	100,0
Total	Effectifs	1 699 121	24 605	3 664	1727 390
	Proportions	98,4	1,4	0,2	100,0

Les étrangers, au nombre de 24605 proviennent principalement du Togo (25,4 %); du Nigeria (14,5 %), du Mali (12,1 %), du Bénin (9,6 %) et du Niger (5,9 %). A eux seuls, les ressortissants de ces cinq pays représentent 67,5 % de la population étrangère. Les autres nationalités (regroupement de plus d'une vingtaine de nationalités) représentent 32,5 %.

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité

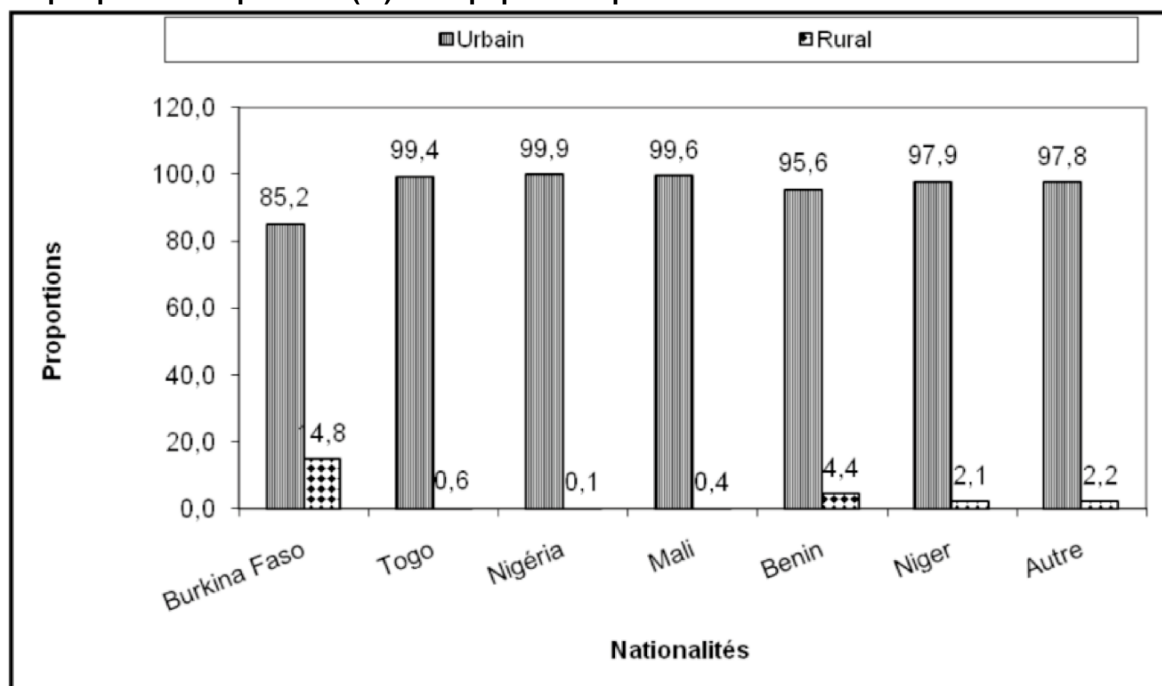


3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le tableau 3.6 indique que près de 85,4 % de la population du centre toute nationalité confondue résident en milieu urbain contre 14,6 % en milieu rural. On observe par ailleurs que chez les burkinabé 14,8 % résident en campagne alors que pour les autres nationalités cette proportion est moins de 5 %. Ainsi, les premiers travaillent plus dans le secteur primaire et les seconds sont occupés essentiellement dans les activités urbaines. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.5.

Tableau 3.7 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Burkina Faso	85,2	14,8	100,0
Togo	99,4	0,6	100,0
Nigéria	99,9	0,1	100,0
Mali	99,6	0,4	100,0
Benin	95,6	4,4	100,0
Niger	97,9	2,1	100,0
Autres	97,8	2,2	100,0
Total	85,4	14,6	100,0

Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

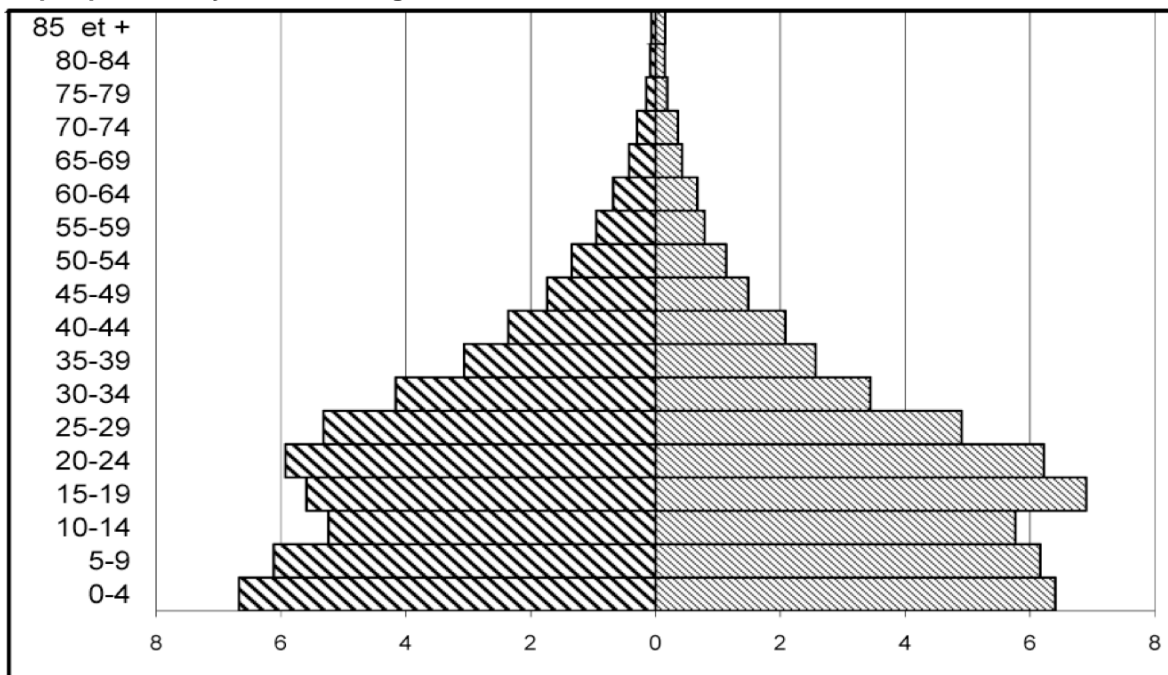
D'une manière générale, on constate que les femmes toute génération confondue représentent près de la moitié (49,8 %) des burkinabé tandis que dans la population étrangère les femmes représentent 56,3 % ; 45,3 % ; 44,7 % respectivement chez les togolais, les Nigériens et les autres nationalités. (Tableau 3.7).

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe

Groupe d'âges	Nationalité											
	Burkina			Togo			Nigeria			Autres Pays		
	Masc.	Fém.	T.	Masc.	Fém.	T.	Masc.	Fém.	T.	Masc.	Fém.	T.
0-4	6,6	6,6	13,1	4,7	6,4	11,	6,2	4,5	10,6	6,4	5,3	11,7
5-9	6,2	6,1	12,3	4,6	6,2	10,	5,7	4,5	10,1	6,3	5,0	11,4
10-19	11,6	11,6	23,2	10,6	13,4	23,	11,9	10,2	22,1	13,4	10,7	24,0
20-29	11,1	11,0	22,2	11,0	13,2	24,	14,0	11,2	25,2	12,7	10,5	23,2
30-39	6,7	6,6	13,2	5,9	8,4	14,	7,3	6,3	13,6	7,5	5,9	13,4
40-49	3,8	3,8	7,6	3,3	4,0	7,3	4,3	4,0	8,4	4,6	3,5	8,1
50-59	2,1	2,1	4,2	1,8	2,6	4,4	2,7	2,1	4,8	2,2	2,0	4,2
60-69	1,1	1,1	2,2	0,8	1,1	2,0	1,3	1,2	2,5	1,2	1,0	2,2
70-79	0,5	0,5	1,0	0,4	0,5	0,9	0,5	0,9	1,5	0,5	0,5	0,9
80 +	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,5	0,3	0,3	0,6	0,2	0,2	0,4
ND	0,3	0,3	0,6	0,3	0,3	0,6	0,4	0,3	0,6	0,3	0,3	0,6
Total	50,2	49,8	100,	43,7	56,3	10	54,7	45,3	100,0	55,3	44,7	100,0

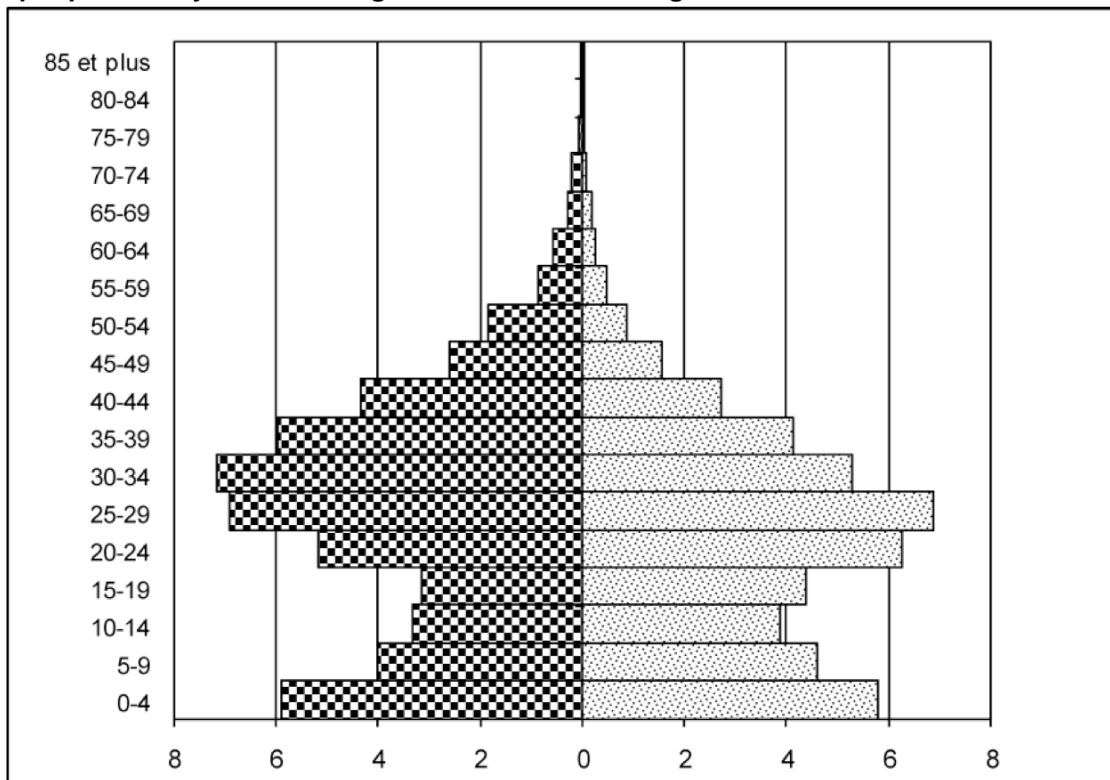
L'examen du graphique 3.6 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, on observe des saillies entre 15–24 ans qui peuvent correspondre à l'arrivée de migrants dans la région pour raison d'emploi.

Graphique 3.6 : Pyramide des âges des résidents burkinabè



La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabè. Cette irrégularité se traduit notamment par des saillies (15–34 ans), traduisant l'arrivée d'une proportion importante d'individus. (Graphique 3.7).

Graphique 3.7 : Pyramide des âges des résidents étrangers



3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.9 nous renseigne que dans l'ensemble, parmi les principales croyances religieuses, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes.

Elle concerne 56,2 % des burkinabè contre 42,2 % de chrétiens ; elle est également plus pratiquée chez les maliens (96,6 %), chez les nigériens (91,6%) de même que dans la population de nationalité nigériane (57,5% de musulmans contre 39,5 % de chrétiens).

Dans la population béninoise, il, y a plus de chrétiens (70,1%) contre 25,4 % de musulmans. Ce ci s'observe dans la population togolaise (74,2 % de chrétiens et 20,2 % de musulmans)

Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses

Nationalités	Religion				Total
	Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
Burkina Faso	0,8	56,2	42,2	0,9	100
Togo	0,8	20,2	74,2	4,9	100
Nigeria	0,3	57,5	39,5	2,7	100
Mali	0,1	96,6	2,6	0,6	100
Bénin	1,3	25,4	70,1	3,2	100
Niger	0,5	91,6	6,3	1,6	100
Autres	3,7	37,5	49,7	9,1	100
Total	0,8	56,0	42,3	0,9	100

Conclusion

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que 55,9 % de la population de la région sont musulmans et 42,2 % sont des chrétiens.

Les principales langues couramment parlées sont le mooré (79,8 %), le français (7,5 %) et le dioula (ou le bambara) (4,0 %).

Les burkinabé représentent 98,4 % de la population totale. Dans la population étrangère, les togolais sont les plus nombreux (25,4 %) suivis des nigériens (14,5 %) et des maliens (12,5 %).

CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Introduction

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain.

Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans et plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans et plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans et plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans et plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

La population préscolaire : désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

- 3-6 ans pour le préscolaire;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- 20-29 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable: pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité face à l'éducation de deux groupes.

Le taux d'alphabétisation : pour une population cible donnée, est le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : pour une population cible donnée est le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante. Les indicateurs relatifs à l'instruction sont :- les distributions de la population en fonction du niveau d'études; les taux nets et bruts d'instruction; les proportions de personnes ayant atteint un niveau d'éducation donné.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus dans la région du Centre et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du Tableau 4.1 révèlent qu'il y a plus de femmes instruites que d'hommes de même situation entre 6-24 ans. Ces résultats traduisent entre autres les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçon et fille en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que 44,3 % de cette population a moins de 20 ans (âge officiel d'accès à l'enseignement supérieur).

Ce résultat cache des disparités entre sexe. En effet, le même Tableau permet d'observer que les deux sous populations ont quasiment la même structure mais, avant l'âge de 5 ans, les proportions des filles et des garçons instruits sont sensiblement égaux. Entre 6-24 ans ces proportions sont en faveur des femmes. Après l'âge de 24 ans, les proportions des hommes instruits sont plus élevées que celles des femmes nonobstant une baisse des proportions pour chaque sexe.

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Proportions			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	
3-5	8,2	8,1	8,2	102,3
6-11	15,2	15,6	15,4	97,9
12-15	9,0	10,4	9,7	86,5
16-19	9,8	12,2	11,0	80,2
20-24	12,8	13,6	13,2	95,1
25-29	11,6	10,7	11,2	108,3
30-39	15,8	13,2	14,5	120,7
40-49	8,9	7,8	8,4	115,6
50 et +	8,6	8,4	8,5	103,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,5

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant fréquenté.

4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, le nombre d'abandons augmente avec le niveau d'instruction au niveau du primaire (du CP1 au CM2). En effet, ce nombre est passé d'environ 5 abandons pour 1000 personnes de la population non scolaire ayant fréquenté pour chacun des 2 sexes au CP1 à 108 et 98 abandons respectivement

pour les garçons et les filles au CM2. En d'autres termes, environ une personne sur 10 de la population non scolaire ayant fréquenté a abandonné avant le CM2 correspondant à la fin du cycle primaire.

On constate dans la région du Centre que, seulement 9 % et 6,4 % environ des garçons et des filles achèvent le secondaire. Au niveau du supérieur ce sont 8,9 % et 4,4 % de la population masculine et féminine qui a atteint ce niveau.

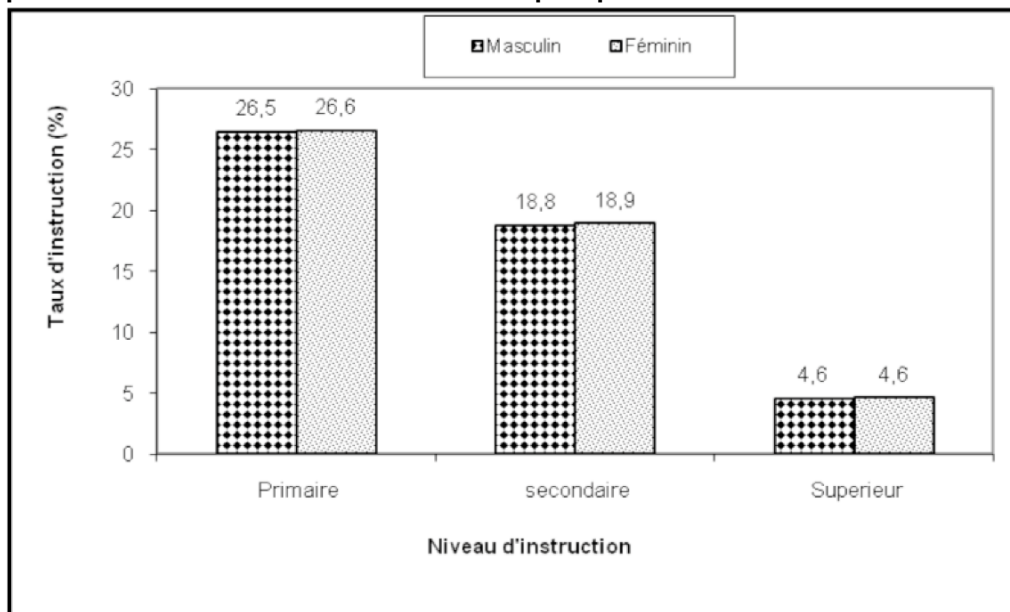
On note par ailleurs qu'au niveau du primaire et du secondaire premier cycle, la parité fille/garçon est quasiment acquise mais au niveau du secondaire second cycle et du supérieur les garçons sont plus favorisés.

Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe atteinte selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Parité F/G	urbain	rural	parité U/R
sans niveau	35,4	46,9	1,3	36,9	69,9	0,5
CP1	0,5	0,4	0,9	0,4	0,7	0,6
CP2	1,4	1,2	0,9	1,2	1,6	0,8
CE1	3,0	2,5	0,8	2,7	2,8	1,0
CE2	3,6	3,1	0,9	3,4	3,4	1,0
CM1	5,7	5,2	0,9	5,5	5,4	1,0
CM2	10,8	9,8	0,9	11,0	5,9	1,9
Secondaire 1 ^{er} cycle	20,9	19,0	0,9	21,9	7,3	3,0
Secondaire 2 nd cycle	9,0	6,4	0,7	8,6	1,4	6,0
Supérieur	8,9	4,4	0,5	7,6	0,6	12,9
ND	0,8	0,9	1,2	0,8	1,1	0,8
Total	100,0	100,0	1,0	100,0	100,0	

F/G=Fille/Garçon ; U/R=Urbain/Rural

Les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment. Les abandons sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain au niveau du primaire, en témoigne l'indice de parité urbain/rural. Concernant les niveaux secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle et supérieur respectivement, il ressort que la population non scolaire de 10 ans ou plus du milieu urbain ayant fréquenté a environ 3,6 et 12 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux que celle du milieu rural. Le graphique 4.1 permet de mieux observer les différences de niveau d'instruction selon le sexe.

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe

De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes et les femmes ont sensiblement les mêmes chances. Ces taux sont très faibles au niveau du supérieur.

4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.3 montre que le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 55,3 % ; en d'autres termes, plus de la moitié de la population est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe.

Ainsi, dans le milieu urbain, environ 60 personnes sur 100 de 15 ans ou plus environ sont alphabétisées contre seulement 23 personnes sur 100 dans le milieu rural, soit moins de la moitié du taux d'alphabétisation du milieu urbain. Selon le sexe, on remarque que, 62 hommes sur 100 sont alphabétisés contre 48 femmes sur 100. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 66,3 % et 53,2 % pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre 29,7 % et 16,3 % en milieu rural.

Tableau 4.3: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	66,3	53,2	59,9
Rural	29,7	16,3	22,5
Total	62,2	48,2	55,3

4.2.1 - Evolution du taux d'alphabétisation par groupe d'âges

L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.4 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Ces taux décroissent suivants les générations.

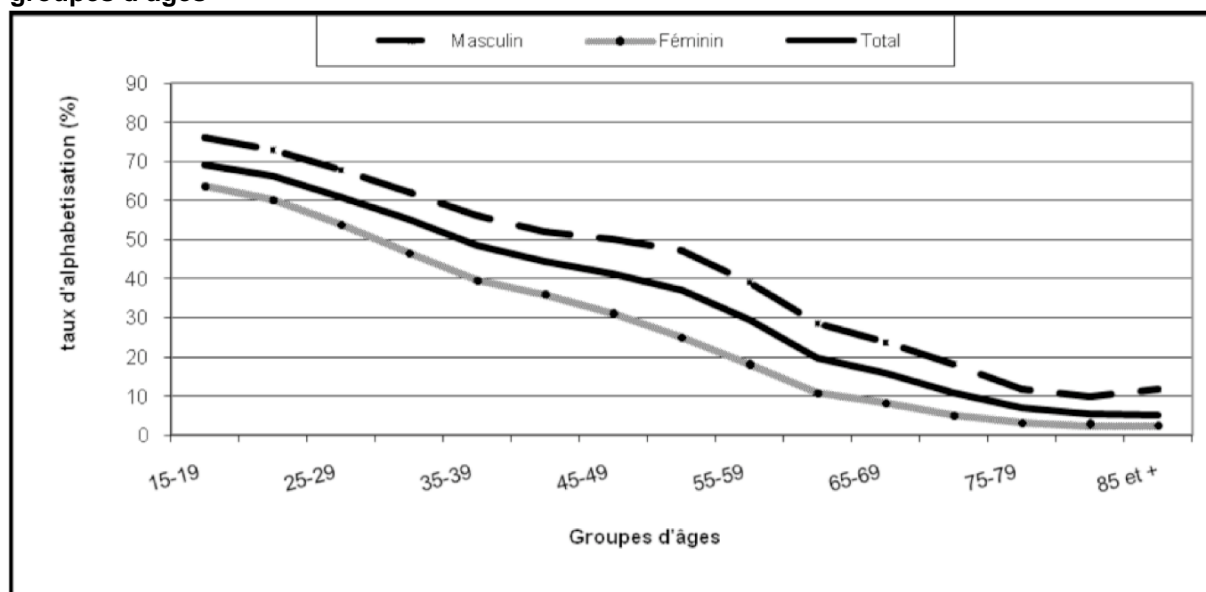
La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

Tableau 4.4 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges quinquennaux	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
15-19	76,2	63,7	69,3
20-24	73,0	60,2	66,4
25-29	67,8	53,7	61,1
30-34	62,3	46,5	55,1
35-39	56,2	39,5	48,6
40-44	52,0	35,9	44,5
45-49	50,0	31,1	41,3
50-54	47,4	25,0	37,1
55-59	39,1	18,1	29,6
60-64	28,6	10,7	19,7
65-69	23,7	8,2	15,9
70-74	18,2	5,0	11,0
75-79	11,8	3,1	6,9
80-84	9,7	2,9	5,4
85 et +	11,7	2,3	5,2
Total	62,2	48,2	55,3

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l'évolution des taux d'alphabétisation.

Graphique 4.2 : Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges



4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par commune

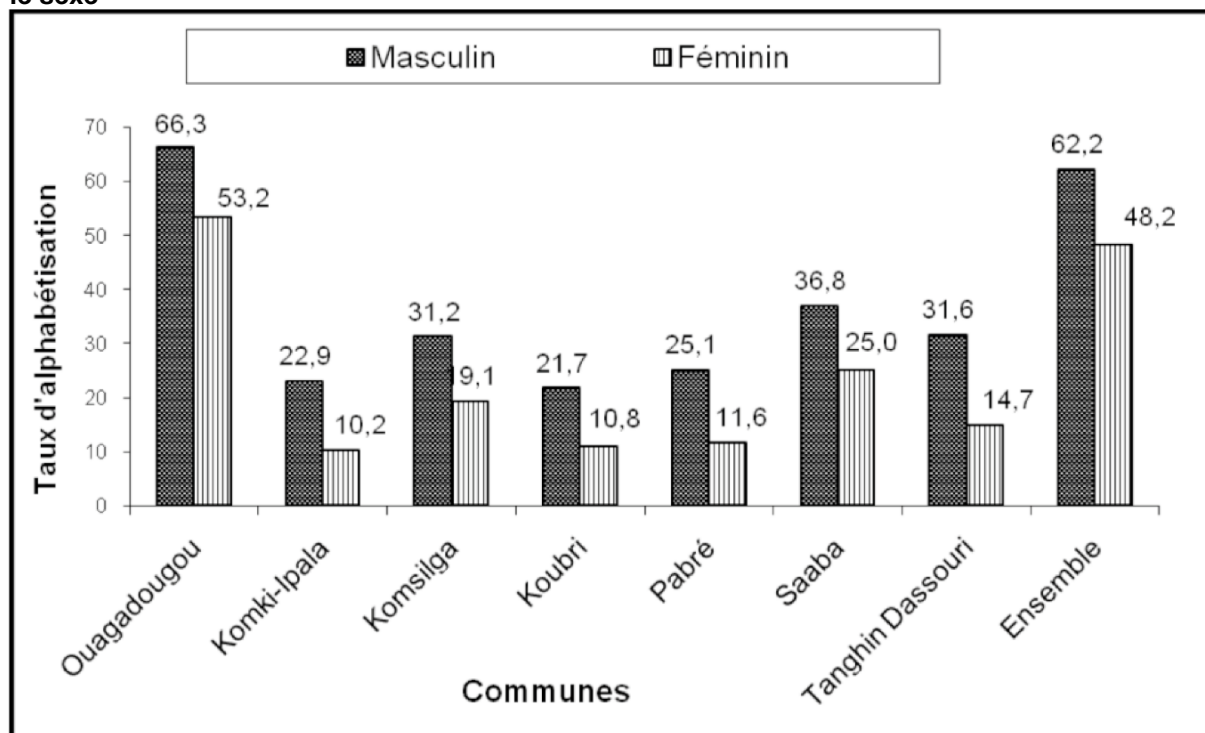
Le tableau 4.5 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la commune de Ouagadougou (59,9 %) est plus élevé que celui des autres communes. Ensuite vient la commune de Saaba (30,9 %). Dans les communes de Komki-Ipala, de Koubri et de Pabré ce taux est inférieur à 20 %. Dans les communes de Tanghin Dassouri et de Komsilga ces taux sont respectivement de 21,7 % et de 25 %.

Tableau 4.5 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par commune selon le sexe

COMMUNES	Masculin	Féminin	Ensemble
Ouagadougou	66,3	53,2	59,9
Komki-Ipala	22,9	10,2	15,6
Komsilga	31,2	19,1	25,0
Koubri	21,7	10,8	15,9
Pabré	25,1	11,6	17,4
Saaba	36,8	25,0	30,9
Tanghin Dassouri	31,6	14,7	21,7
Ensemble	62,2	48,2	55,3

Toutefois, à l'intérieur de chaque commune, les différences selon le sexe sont également importantes. A Ouagadougou, ces différences sont moins importantes car environ 60 hommes sur 100 et 50 femmes sur 100 sont alphabétisés. Dans les autres communes, les hommes sont plus de deux fois plus alphabétisés que les femmes. Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par communes de la population de 15 ans ou plus selon le sexe



Le graphique 4.3 révèle que les hommes et les femmes sont plus alphabétisés à Ouagadougou que dans autres communes du Centre avec des taux supérieurs à la moyenne régionale.

4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

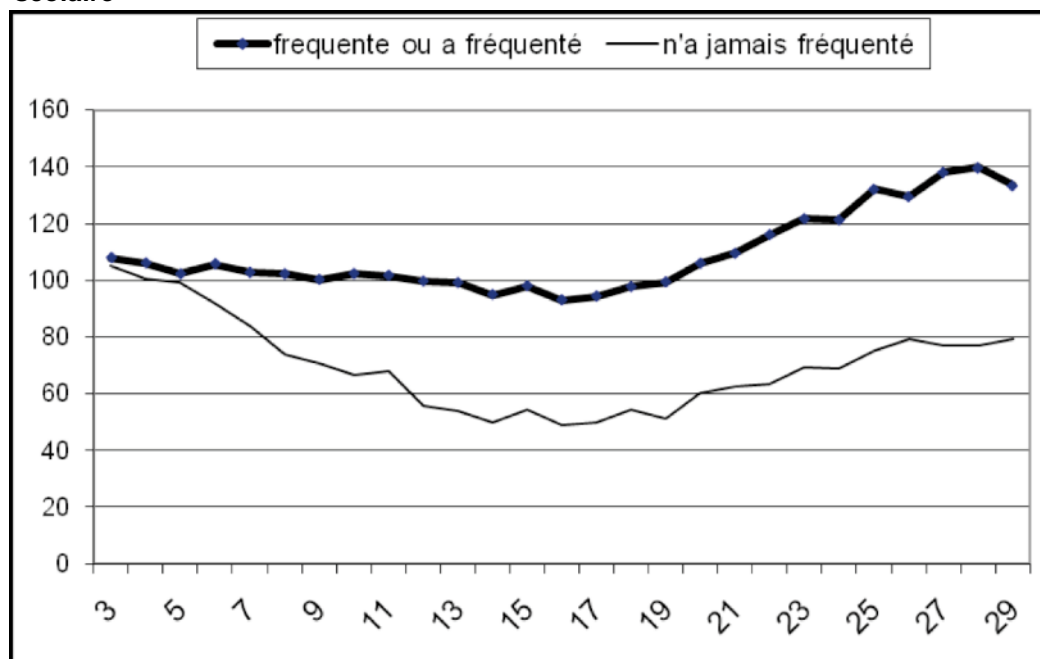
Le tableau 4.6 révèle que la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevé avant 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 66,6 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 8 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

Age	Fréquenté ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisés
	Proportion	Rapport de masculinité	Proportion	Rapport de masculinité	
3	0,6	108,0	11,1	105,2	10,2
4	1,1	106,0	9,4	100,6	18,5
5	2,0	102,2	7,1	99,3	36,0
6	4,0	105,8	4,6	92,1	63,7
7	5,1	102,6	2,0	83,7	83,3
8	5,1	102,2	1,3	73,8	88,9
9	4,8	100,2	1,2	70,6	88,7
10	4,9	102,3	1,6	66,6	85,5
11	4,0	101,7	1,2	67,8	86,7
12	4,4	99,6	1,9	55,8	82,3
13	4,3	99,1	1,9	53,8	81,4
14	4,1	94,9	2,1	49,7	79,6
15	4,1	97,9	2,9	54,6	73,4
16	4,4	92,9	3,1	49,0	74,0
17	4,2	94,3	3,6	49,8	69,7
18	4,3	97,6	3,7	54,3	69,8
19	4,1	99,3	3,7	51,3	69,2
20	4,4	105,9	4,7	60,3	65,1
21	3,8	109,4	3,3	62,3	69,8
22	4,0	116,1	3,9	63,3	67,0
23	3,7	121,7	3,4	69,5	68,3
24	3,6	121,3	3,4	68,7	68,1
25	3,7	132,1	4,8	75,3	60,3
26	3,6	129,5	3,9	79,1	64,3
27	2,9	138,1	3,8	77,2	60,2
28	2,7	139,7	3,5	77,1	60,9
29	2,2	133,4	2,7	79,1	61,4
Total	100,0	107,0	100,0	74,3	66,6

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 66,6 %. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie dans les vieilles générations.

Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire



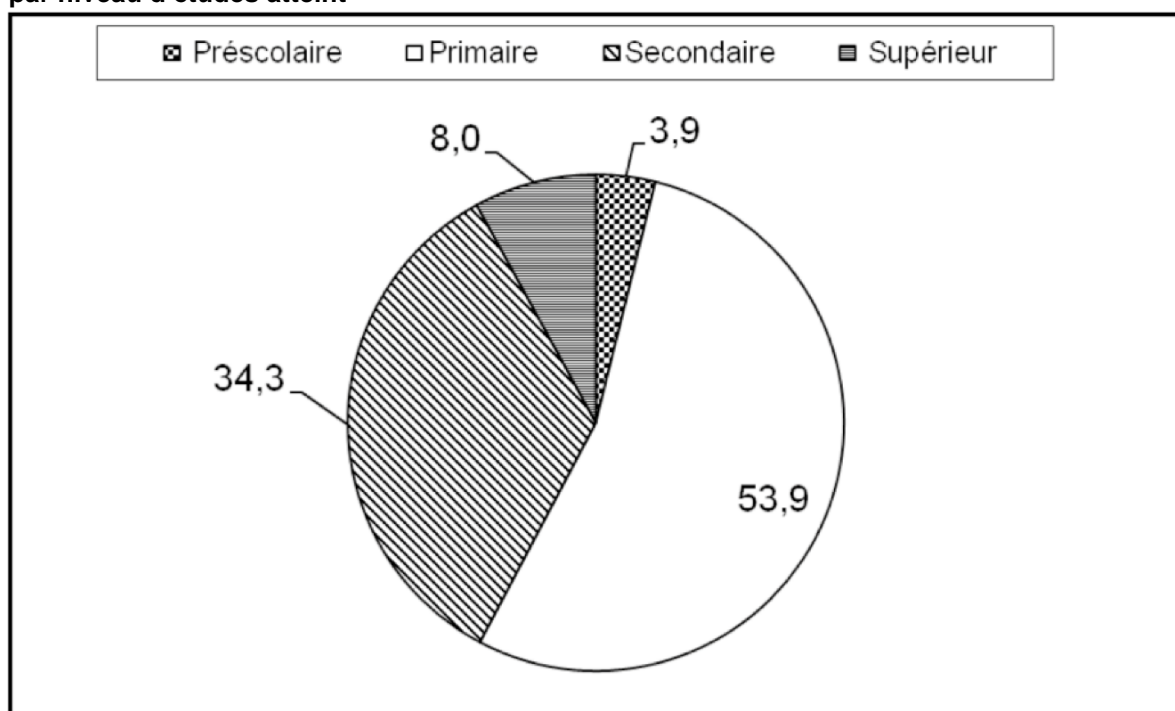
4.3.2 - Niveau d'études atteint

En observant les indicateurs du tableau 4.7 on constate que c'est au supérieur que les filles sont toujours plus défavorisées que les garçons. En plus, plus de la moitié des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Le préscolaire se classe dernier en terme de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction.

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 55,2 % et 52,7 %). Au niveau du secondaire, on a la même tendance : 33,7 % de garçons au secondaire contre 34,3 % de filles. Relevons qu'au supérieur, les proportions des filles sont moins importantes mais au préscolaire les proportions des filles sont identiques à celles des garçons. Les indices de parité entre garçons et filles montrent bien que c'est au supérieur que les inégalités sont plus prononcées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.4

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Instruction	Sexe			Parité F/G	rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Total		
Préscolaire	3,9	3,9	3,9	1,0	106,5
Primaire	52,7	55,2	53,9	1,0	101,7
Secondaire	33,7	34,9	34,3	1,0	102,9
Supérieur	9,8	6,1	8,0	0,6	170,7
ND	0,0	0,0	0,0	2,1	50,0
Total	100	100	100		106,5

Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint

Plus de la moitié du secteur est occupé par le primaire et 34,3% par le secondaire.

4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et est l'une des composantes des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région du Centre.

4.3.3.1 - Population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région du Centre, la population scolarisable (7-12 ans) est de 237 505 personnes : 116 403 garçons et 121 102 filles. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à tous les âges (tableau 4.8) dans la population scolarisable.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est inversée : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges.

Tableau 4.8 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolaire (7-12 ans)			
	Masc.	Fém.	Total	Rap masc. (%)	Masc.	Fém.	Total	Rap masc. (%)
7	21963	22139	44102	99,21	18531	18051	36582	102,7
8	20391	20678	41069	98,61	18389	18004	36393	102,1
9	18997	19747	38744	96,20	17125	17094	34219	100,2
10	20154	20973	41127	96,09	17716	17326	35042	102,3
11	16467	17097	33564	96,32	13094	12745	25839	102,7
12	18431	20468	38899	90,05	12195	12066	24261	101,1
	116403	121102	237505	96,12	97050	95286	192336	101,9

Masc. : Masculin, Fém. : Féminin, Rap masc. : rapport de masculinité

4.3.3.2 - Niveau de la scolarisation au primaire

a) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence

En vue d'examiner les disparités entre milieux de résidence en matière de scolarisation au primaire, les taux bruts et nets de scolarisation ont été produits au niveau de ces entités.

Tableau 4.9 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe des 7-12 ans

Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
urbain	115,9	108,9	112,3	0,9	83,6	78,6	81,1	0,9
rural	87,2	83,2	85,3	1,0	67,6	64,8	66,2	1,0
total	110,4	104,4	107,3	0,9	80,6	76,2	78,3	0,9

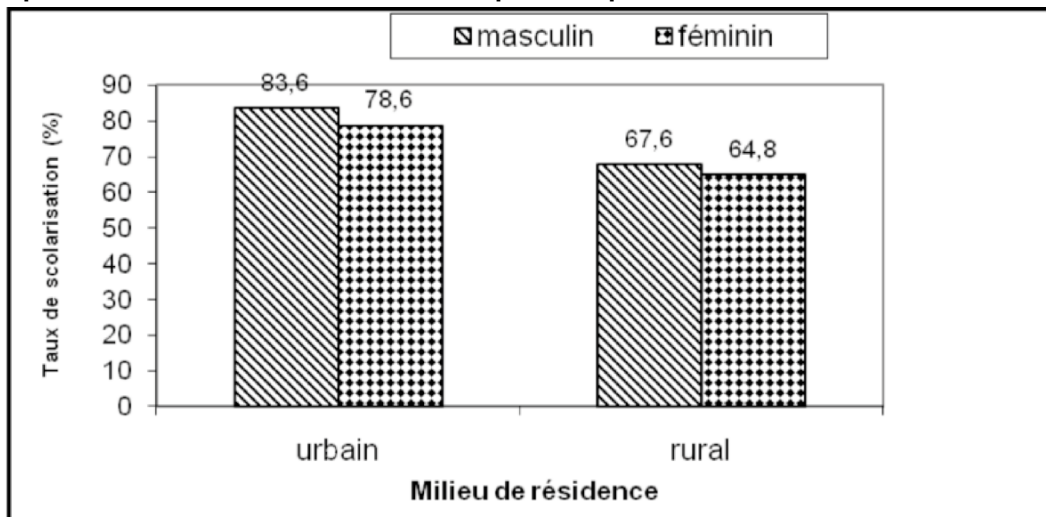
Le tableau 4.9 révèle que le taux brut de scolarisation au primaire dans la région du Centre est de 107,3 % contre 78,3 % pour le taux net de scolarisation. Ces taux net sont au dessus de la moyenne nationale estimée à 57,8 % pour le taux brut de scolarisation et 44,3 % pour le taux net de scolarisation au primaire.

On observe qu'en milieu urbain, le taux brut de scolarisation au primaire est de 112,3 %, traduisant le fait que les enfants qui fréquentent le primaire à la date du recensement sont plus nombreux que la population scolarisable qui est celle de 7-12 ans. Par contre, le taux net de scolarisation est de 81,1 % dans ce milieu. Les taux bruts de scolarisation sont respectivement 115,9 % et 108,9 % pour les garçons et les filles. Les taux nets sont de 83,6 % et 81,1 % pour les garçons et les filles dans cet ordre.

En milieu rural, le taux brut de scolarisation est de 85,3 % tandis que le taux net est de 66,2 %. Les inégalités entre filles et garçons sont moins prononcées dans ce milieu comparativement au milieu urbain.

La répartition des taux nets dans chaque milieu est illustrée par le graphique 4.6

Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe



b) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par commune

Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région du centre. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités.

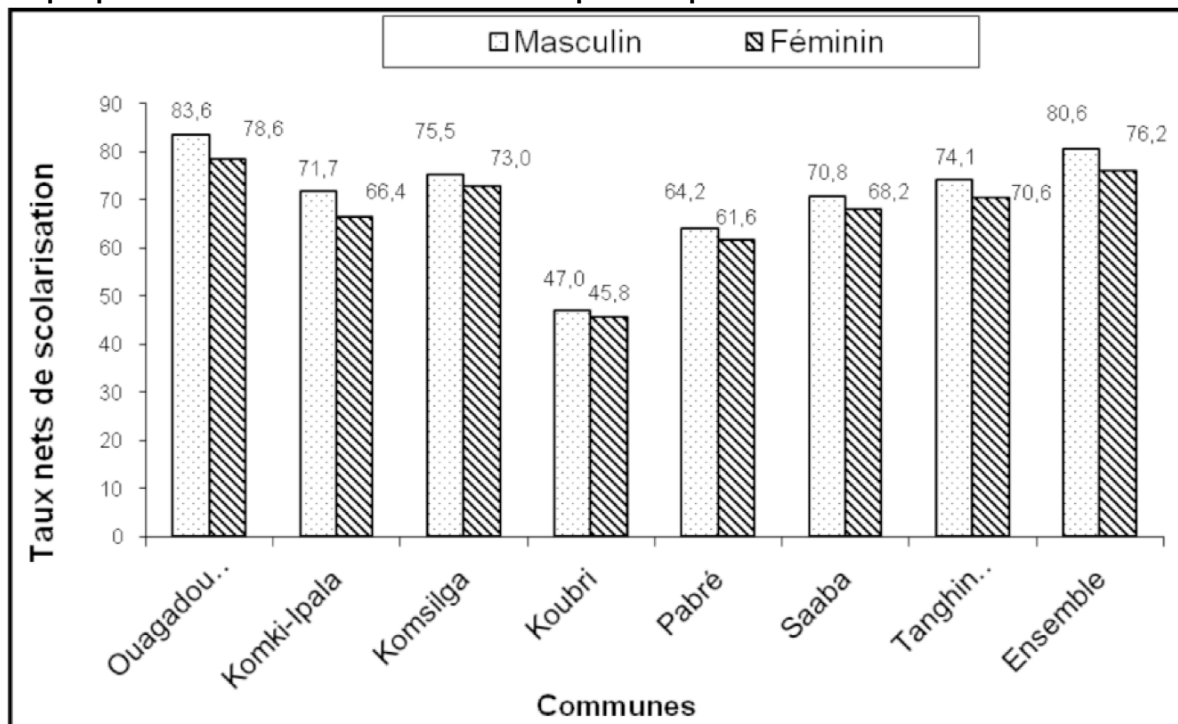
Tableau 4.10 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par commune

Communes	Taux bruts de scolarisation				Taux nets de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Ouagadougou	115,9	108,9	112,3	0,9	83,6	78,6	81,1	0,9
Komki-Ipala	92,0	86,2	89,2	0,9	71,7	66,4	69,2	0,9
Komsilga	98,1	93,7	96,0	1,0	75,5	73,0	74,2	1,0
Koubri	60,7	59,5	60,1	1,0	47,0	45,8	46,4	1,0
Pabré	82,9	76,4	79,7	0,9	64,2	61,6	62,9	1,0
Saaba	93,2	89,0	91,0	1,0	70,8	68,2	69,5	1,0
Tanghin Dassouri	93,9	89,9	92,0	1,0	74,1	70,6	72,4	1,0
Ensemble	110,4	104,4	107,3	0,9	80,6	76,2	78,3	0,9

Le tableau montre que le taux brut de scolarisation est dans plus élevé à Ouagadougou (112,3 %), alors qu'il est le plus faible dans la commune de Koubri (60,1 %). Ces deux communes sont également respectivement la première et la dernière en ce qui concerne les taux nets de scolarisation. En examinant ces indicateurs pour les garçons et les filles, on remarque qu'il est meilleur chez les premiers dans chacune des communes et ce ci pour le taux brut et le taux net. Les inégalités en matière de scolarisation au primaire sont observées

dans les communes de Ouagadougou, Komki-Ipala. Le taux net de scolarisation par province est illustré par le graphique 4.7.

Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par commune selon le sexe



4.3.4 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire dans la région du centre à la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

4.3.4.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire

Dans la population scolarisable, les filles sont plus représentées en termes d'effectifs à tous les âges.

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles en faveur des filles existent jusqu'à l'âge de 16 ans, mais sont moins marquées que dans la population scolarisable. A partir de 16 ans la tendance est inversée.

Tableau 4.11 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe

Age	population scolarisable (13-19 ans)				population scolaire (13-19 ans)			
	Masculin	Féminin	Total	Rap masc.	Masculin	Féminin	Total	Rap masc.
13	17706	19967	37673	88,7	5895	6013	11908	98,0
14	16823	20168	36991	83,4	7967	8244	16211	96,6
15	18154	21617	39771	84,0	8912	9064	17976	98,3
16	18923	23933	42856	79,1	10330	10580	20910	97,6
17	18931	24225	43156	78,1	9777	9766	19543	100,1
18	20125	24499	44624	82,1	10539	10274	20813	102,6
19	19361	23744	43105	81,5	9664	9134	18798	105,8
Total	130023	158153	288176	82,2	63084	63075	126159	100,0

Masc. : Masculin, Fém. : Féminin, Rap masc. : rapport de masculinité

4.3.4.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

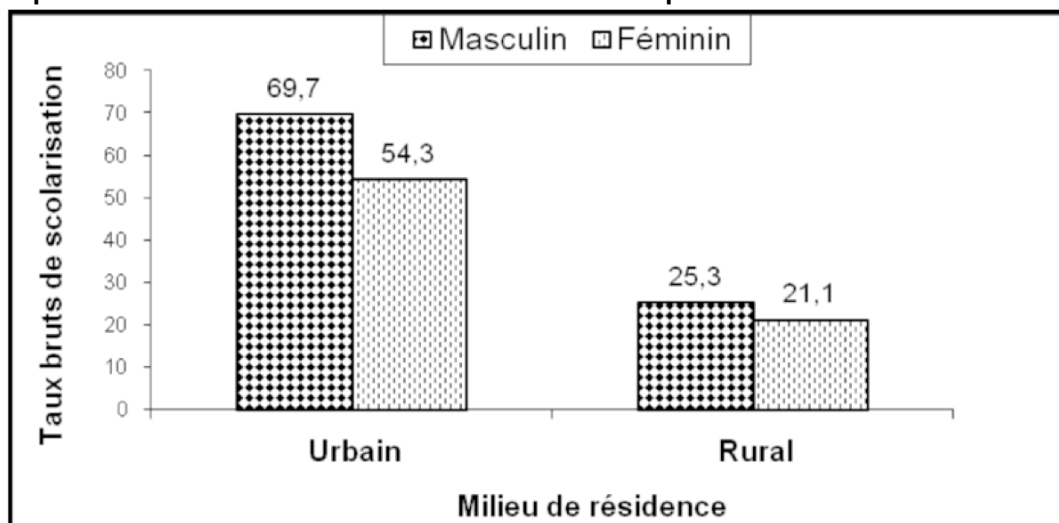
a) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux bruts de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région du centre, par milieu de résidence et selon le sexe.

Tableau 4.12 : Répartition (%) des taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe des 13-19 ans

Milieu de résidence	Taux bruts de scolarisation			Parité F/G
	Masculin	Féminin	Total	
Urbain	69,7	54,3	61,1	0,8
Rural	25,3	21,1	23,3	0,8
Total	63,3	50,5	56,3	0,8

En Considérant le milieu de résidence, on peut observer les différences entre sexe et entre milieu de résidence en matière de scolarisation au secondaire. Le tableau 4.12 fournit plus de détails. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, les filles sont défavorisées par rapport aux garçons et le milieu rural est moins nanti que le milieu urbain en matière d'accès à l'enseignement secondaire. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.8.

Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe**b) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par commune**

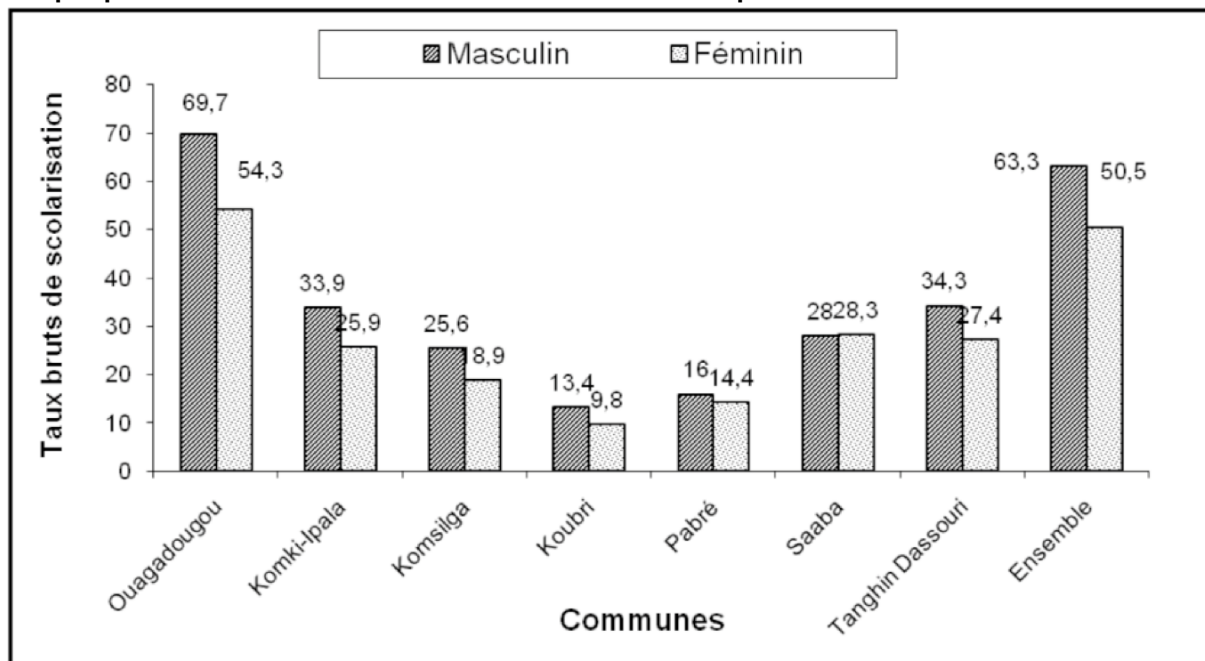
Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau communal fait ressortir que la commune de Ouagadougou possède le taux de scolarisation le plus élevé (61,1 %). Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire sont plus importantes dans les communes de Komki-Ipala et de Komsilga ; la parité Fille /garçon est atteinte dans la commune de Pabré. (tableau 4.13).

Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par commune

Communes	Taux bruts de scolarisation			Parité F/G
	Masculin	Féminin	Total	
Ouagadougou	69,7	54,3	61,1	0,8
Komki-Ipala	33,9	25,9	30,1	0,8
Komsilga	25,6	18,9	22,3	0,7
Koubri	13,4	9,8	11,7	0,7
Pabré	16,0	14,4	15,2	0,9
Saaba	28,0	28,3	28,1	1,0
Tanghin Dassouri	34,3	27,4	31,0	0,8
Ensemble	63,3	50,5	56,3	0,8

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre commune sont illustrées par le graphique 4.9.

Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par commune selon le sexe



4.3.5 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 385 141 personnes et représente un potentiel de $448\,508^2$ étudiants pour 100.000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons entre 20-22 ans. (tableau 4.11). Par contre, dans la population scolaire, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux à tous les âges.

² (Population scolarisable) / (population totale) * 100.000 = 448 508 / 100.000

Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (20-29 ans)			Population scolaire (20-29 ans)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
20	22649	25924	48573	1322	830	2152
21	18821	20346	39167	1783	1089	2872
22	21067	22135	43202	3058	2015	5073
23	19724	19371	39095	3514	2097	5611
24	19408	19178	38586	3678	2222	5900
25	22486	21303	43789	3496	1973	5469
26	20795	19207	40002	3796	2007	5803
27	18069	16559	34628	2804	1496	4300
28	17015	15379	32394	2434	1324	3758
29	13396	12309	25705	1910	1023	2933
Total	193430	191711	385141	27795	16076	43871

Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants

COMMUNES	Masculin	Féminin	Total
Ouagadougou	1507	906	2413
Komki-Ipala	1	0	1
Komsilga	5	2	6
Koubri	1	1	2
Pabré	1	1	2
Saaba	11	6	17
Tanghin Dassouri	2	2	4
Ensemble	1527	918	2445

Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants dans cette région du Burkina est de 2 445 composés de 1 505 hommes et 906 femmes. Ces inégalités sont également surtout constatées entre communes et à l'intérieur de celles-ci.

CONCLUSION

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région du Centre, 55 personnes environ savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère).

Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 107,3 % et le taux net de scolarisation est de 78,3 %.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 56,3%.

Au niveau du supérieur, les résultats sont encore défavorables pour les filles. Ce niveau d'étude est peu fréquenté et possède de ce fait la valeur la plus faible des indicateurs. Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est de 2 445 dans la région.

Bien que ces résultats soient bien au dessus de la moyenne nationale, le défi de l'Education Pour Tous (EPT) en 2015 reste une préoccupation et les efforts doivent être maintenus pour l'atteinte de cet objectif.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Mariage : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf (ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé (é) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé (é) : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

5.1.1 - Ensemble de la population

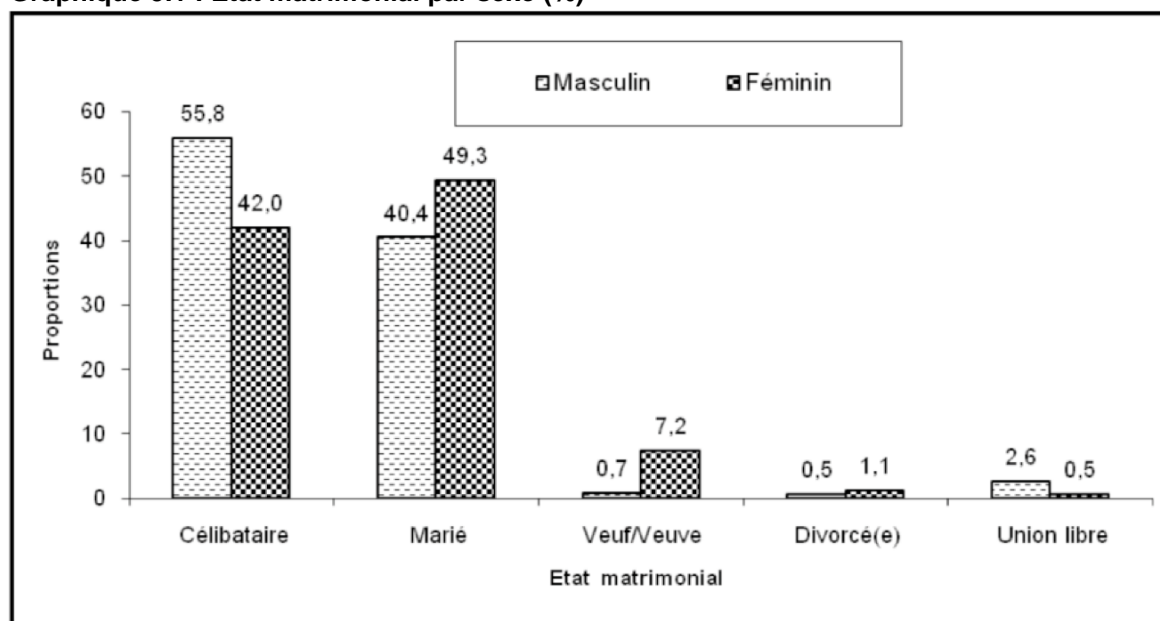
On note dans l'ensemble de la région du Centre que près de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (48,9%) déclare être célibataires contre 44,8 % de mariés. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 4,0 % ; 0,8 % et 1,5 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe.

En effet, dans la population masculine les célibataires sont plus représentés (55,8 %) que les mariés (40,4 %) tandis que dans la population féminine près de la moitié des femmes est mariée (49,3 %) contre 42 % de célibataires. Il existe moins de veufs (0,7 %) et de divorcés (0,5 %) que de veuves (7,2 %) et de divorcées (1,1 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (2,6 %) que de femmes en union libre (0,5 %) (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Situation matrimoniale	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	proportion	Effectifs	proportion	Effectifs	proportion
Célibataire	334520	55,8	250434	42,0	584954	48,9
Marié	242167	40,4	293959	49,3	536126	44,8
Veuf/veuve	4156	0,7	43171	7,2	47327	4,0
Divorcé	2833	0,5	6364	1,1	9197	0,8
Union libre	15507	2,6	2854	0,5	18361	1,5
Total	599183	100,0	596782	100,0	1195965	100,0

Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)



5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (50,9 %) qu'en milieu rural (35,2 %) alors que les mariés représentent 56,3 % en milieu rural contre 43,1 % en milieu urbain. Les veufs/veuves sont plus représentés en milieu rural (7,0 %) qu'en milieu urbain (3,5 %). Les divorcés/séparés et les unions libres sont plus présents en milieu urbain avec respectivement 0,8 % et 1,6 % contre respectivement 0,6 % et 0,9 % en milieu rural.

Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence

Situation matrimoniale	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Célibataire	50,9	35,2	48,9
Marié	43,1	56,3	44,8
Veuf/veuve	3,5	7,0	4,0
Divorcé	0,8	0,6	0,8
Union libre	1,6	0,9	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

5.1.3 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations ou plus de mariés aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants aussi bien parmi les autres statuts que dans les autres générations. En effet, 51,9 % sont célibataires, 3,0 % vivent en union libre, 3,2 % sont mariés, 3,4 % sont divorcés et 0,5 % sont veufs ou veuves.

Dans cette génération, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les célibataires hommes. Ceci est valable pour les mariés, et les unions libres de la génération.

La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. On a par ordre d'importance numérique les unions libres (43,8 %), les célibataires (38,4 %), les mariés (26,8 %), les divorcés (19,9 %) et les veufs (2,3 %).

Concernant la génération 20-29 ans, les hommes sont en proportion plus importants que les femmes au niveau des célibataires, les veufs. Pour ce qui est des générations 30-39, les divorcés sont plus importants par rapport aux autres générations.

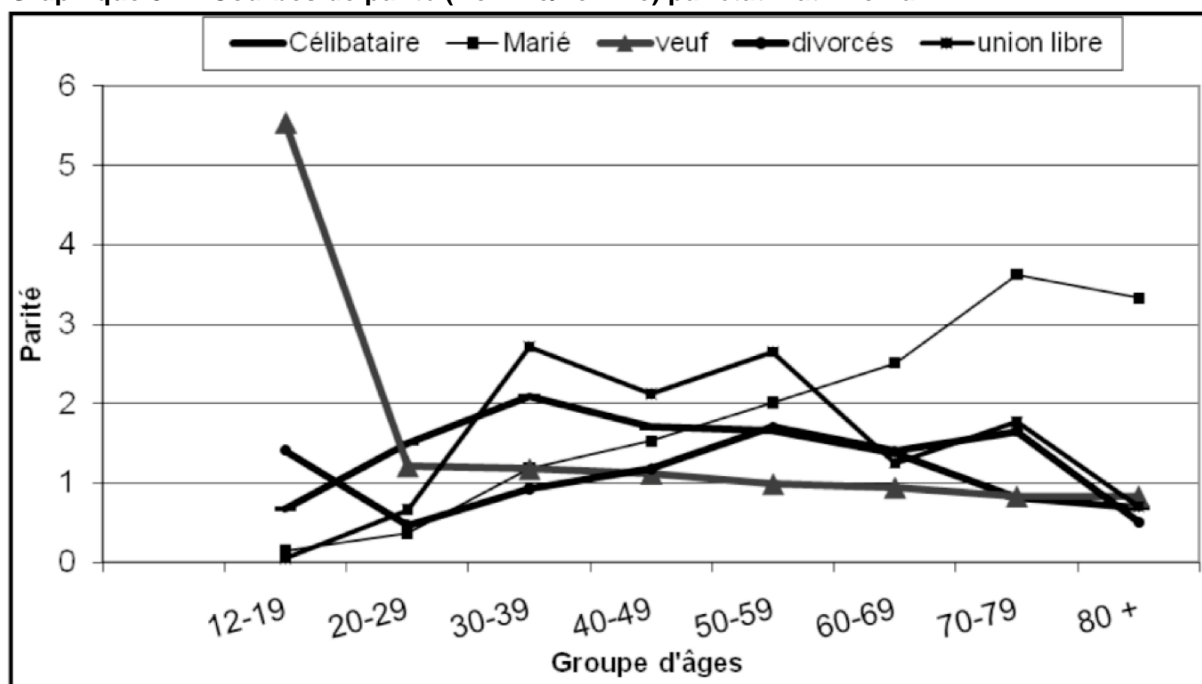
Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes. Les célibataires, les mariés, les divorcés et les unions libres sont plus représentés chez les hommes que chez les femmes (Tableau 5.3).

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé			Union libre		
	M	F	T.	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
12-19	42,9	63,8	51,9	0,8	5,2	3,2	1,9	0,3	0,5	4,3	3,0	3,4	0,7	15,4	3,0
20-29	44,8	29,8	38,4	13,9	37,7	26,8	2,7	2,2	2,3	11,1	23,9	19,9	40,6	61,2	43,8
30-39	9,7	4,7	7,5	34,4	29,0	31,5	10,2	8,6	8,8	29,3	31,6	30,9	44,3	16,3	40,0
40-49	1,6	0,9	1,3	25,4	16,6	20,6	21,0	18,7	18,9	29,0	24,7	26,0	10,4	4,9	9,6
50-59	0,4	0,3	0,4	14,7	7,3	10,7	22,2	22,3	22,3	17,2	10,1	12,3	2,4	0,9	2,2
60-69	0,2	0,1	0,1	7,0	2,8	4,7	21,1	22,3	22,2	6,0	4,3	4,8	0,8	0,7	0,8
70-79	0,1	0,1	0,1	2,7	0,8	1,7	12,7	15,2	15,0	2,3	1,4	1,7	0,3	0,2	0,3
80 +	0,0	0,1	0,0	0,8	0,3	0,5	7,8	9,3	9,2	0,4	0,8	0,7	0,1	0,2	0,1
ND	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,6	1,0	1,0	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Total	100	100	1000	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

M : Masculin, F : Féminin, T. : total

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 40 ans. Cette importance numérique s'observe chez les hommes veufs avant 40 ans. La parité (Homme/Femme) des célibataires évolue en dents de scie d'une génération à une autre.

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial

5.1.4 - Etat matrimonial par commune

Dans la commune urbaine de Ouagadougou, chez les hommes, les célibataires sont les plus représentés avec (57,1 %) contre environ 40 % de mariés. Dans la population féminine les célibataires (45,1 %) sont juste un peu moins nombreux que les mariées (46,8 %).

Pour ce qui concerne les autres communales de la région du centre on peut observer que dans la population des hommes, les célibataires représentent moins de la moitié alors chez les femmes cette proportion varie de 23 % à 29 %. En ce qui concerne les mariés, ils représentent environ 50 % dans les autres communes ; tandis que la proportion des femmes mariées varie de 57,8 % à Saaba à 63,2 % dans la commune rurale de Komsilga. La

proportion des veufs varie peu (0,7 % à 1 %) d'une commune à une autre alors que la proportion de veuves passe de 6,5 % à Ouagadougou à 15,3 % à Tanghin Dassouri. (Tableau 5.4).

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Communes	Sexe	Situation matrimoniale					Total
		Célibataire	marié	veuf/veuve	Divorcé	Union libre	
Ouagadougou	Masculin	57,1	39,1	0,7	0,5	2,7	100,0
	Féminin	45,1	46,8	6,5	1,1	0,5	100,0
Komki-Ipala	Masculin	49,1	49,2	1,0	0,4	0,3	100,0
	Féminin	25,7	58,9	14,8	0,4	0,3	100,0
Komsilga	Masculin	43,5	53,3	0,7	0,5	2,0	100,0
	Féminin	23,8	63,2	11,9	0,9	0,3	100,0
Koubri	Masculin	47,2	49,4	0,8	0,4	2,2	100,0
	Féminin	24,4	65,0	9,5	0,7	0,4	100,0
Pabré	Masculin	46,4	51,9	0,9	0,4	0,4	100,0
	Féminin	24,9	61,5	12,7	0,8	0,2	100,0
Saaba	Masculin	46,7	48,9	1,0	0,6	2,8	100,0
	Féminin	28,6	58,7	11,3	1,1	0,3	100,0
Tanghin Dassouri	Masculin	49,0	49,1	0,7	0,4	0,8	100,0
	Féminin	24,6	59,2	15,3	0,7	0,2	100,0
Ensemble	Masculin	55,8	40,4	0,7	0,5	2,6	100,0
	Féminin	42,4	48,8	7,3	1,1	0,5	100,0

5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine assez peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le Tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région du Centre, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 28 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 27 ,2 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 54 ans. Le célibat définitif est atteint à 55 ans et sa fréquence est faible puisqu'il reste 29 célibataires à 55 ans pour 1000 à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes.

Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.

Age	C(x)	m(x+1)	n(x)	cum
15	1000	105	105,2	0
20	895	253	283,2	105
25	641	317	494,4	359
30	324	155	478,2	676
35	169	82	484,5	831
40	87	31	357,2	913
45	56	13	223,7	944
50	44	14	327,9	956
55	29			971
Age Moyen				28
Age médian				27,2
Célibat				0,029

5.2.2 - Nuptialité des femmes

Le Tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la région du Centre, est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 20 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient à 19,8 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays). On note par ailleurs que jusqu'à l'âge de 34 ans révolus, des femmes contractent leur premier mariage. En effet, 77 femmes à 34 ans pour 1000 à 15 ans ont célébré leur premier mariage. Le célibat définitif est atteint à 35 ans. On assiste ainsi à une forte intensité de la nuptialité chez les femmes car il reste définitivement 20 célibataires à 35 ans pour 1000 femmes à 15 ans.

Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	C(x)	m(x+1)	n(x)
12	1000	150	150,1
15	850	361	425,3
20	488	225	461,6
25	263	125	476,1
30	138	60	438,5
35	77		
Age Moyen			20
Age médian			19,8
Célibat définitif			0,077

Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région du Centre a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 49,2 % contre 44,6 % de mariés, 4,0 de veufs, 0,8 % de divorcés/séparés et 1,5 % d'unions libres.

Concernant la nuptialité dans la région, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier. En effet, le célibat définitif est de 0,8 % chez les femmes contre 2,9 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 28,0 ans tandis qu'il est de 20,0 ans chez les femmes.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Introduction

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays. .

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ? ».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1^{er} emploi** ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le taux net ou spécifique d'activité: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

Le taux d'occupation : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

Le taux de chômage: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

-Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

-Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

-Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

-Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

-Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous- populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région du Centre, la population âgée de 5 ans ou plus est de 1 452 955 résidents composée de 652 197 actifs et de 800 758 inactifs, soit 44,9 % d'actifs et 55,1 % d'inactifs. Dans cette population, environ de 4 personnes sur 10 (40,3 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants en représentent 30,3 % et les personnes occupées au foyer 15,4 %.

6.1.1 – Population active

La population active est de 652 197 personnes composée de 426 919 hommes et de 225 278 femmes ; soit 65,5 % d'hommes et 34,5 % de femmes.

6.1.1.1 – Actifs de 5-14 ans

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 7,2 % des enfants de moins de 15 ans sont des actifs. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (23,7 %) qu'en milieu urbain (3,6 %) (Tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence et groupe		Masculin	Féminin	Total
Urbain	5-14	3,5	3,7	3,6
	15-64	74,1	35,9	55,5
	15 et +	73,0	35,1	54,5
Rural	5-14	25,2	22,2	23,7
	15-64	88,1	67,2	76,9
	15 et +	87,3	65,6	75,6
Ensemble	5-14	7,6	6,9	7,2
	15-64	75,6	39,9	58,1
	15 et +	74,6	39,3	57,2

Le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est supérieur à celui des filles du même groupe d'âges. Ainsi, on a 6,9 % d'enfants de sexe féminin et 7,6 % pour le sexe masculin qui sont actifs. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 22,2, 0 % et 25,2 %. Dans le milieu urbain le travaille des filles semblent plus important (3,7 %) que celui des garçons (3,5 %). (Tableau 6.1).

6.1.1.2 – Actifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 57,2 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 58,1 % pour les personnes de 15-64 ans ; ce niveau est inférieur à la moyenne pour le pays (74,0 %). En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (75,6 %) qu'en milieu urbain (54,6 %).

En milieu urbain comme en milieu rural la proportion des hommes de plus de 15 ans qui travaillent est supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âges qui travaillent. Ainsi, pour l'ensemble, on a 39,3 % de femmes en activité contre 75,6 % d'hommes. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 65,6 % et 87,3 %. En milieu urbain, on compte 35,1 % de femmes en activité pour 73,0 % d'hommes. (Tableau 6.1).

6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 800 758 personnes et comprend 300 905 hommes et 499 853 femmes ; soit 62,4 % de femmes et 37,6 % d'hommes. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

6.1.2.1 – Inactifs de 5-14 ans

Dans la région, 92,8 % des enfants de moins de 15 ans sont économiquement inactifs. Ils constituent 76,3 % de cette tranche d'âges en milieu rural et 96,4 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 92,4 % chez les garçons et de 93,1 % chez les filles. (Tableau 6.1).

6.1.2.2 – Inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 42,8 % chez les personnes de 15 ans ou plus. Il varie de 45,4 % en milieu urbain à 24,6 % en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes. Ainsi, pour l'ensemble de cette population, il est de 60,7 % chez les femmes contre 25,3 % chez les hommes. Cette tendance est maintenue quel que soit le milieu de résidence. En effet, ce sont 34,6 % des femmes et 22,7 % des hommes qui sont inactifs en milieu rural, alors qu'en milieu urbain, ces taux sont respectivement de 64,9 % et 26,9 %. (Tableau 6.1).

6.1.3 – Structure par sexe et âge des populations active et inactive de 15 ans ou plus

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 57,2 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 36,6 % à 15 ans à 74,2 % entre 35-39 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 40 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 25,6 % au-delà de 75 ans.

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 6,4 % avec un maximum de 8,9 % entre 20 et 24 ans. Les femmes, avec 4,2 % de chômage, sont moins touchées que les hommes (8,5 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges

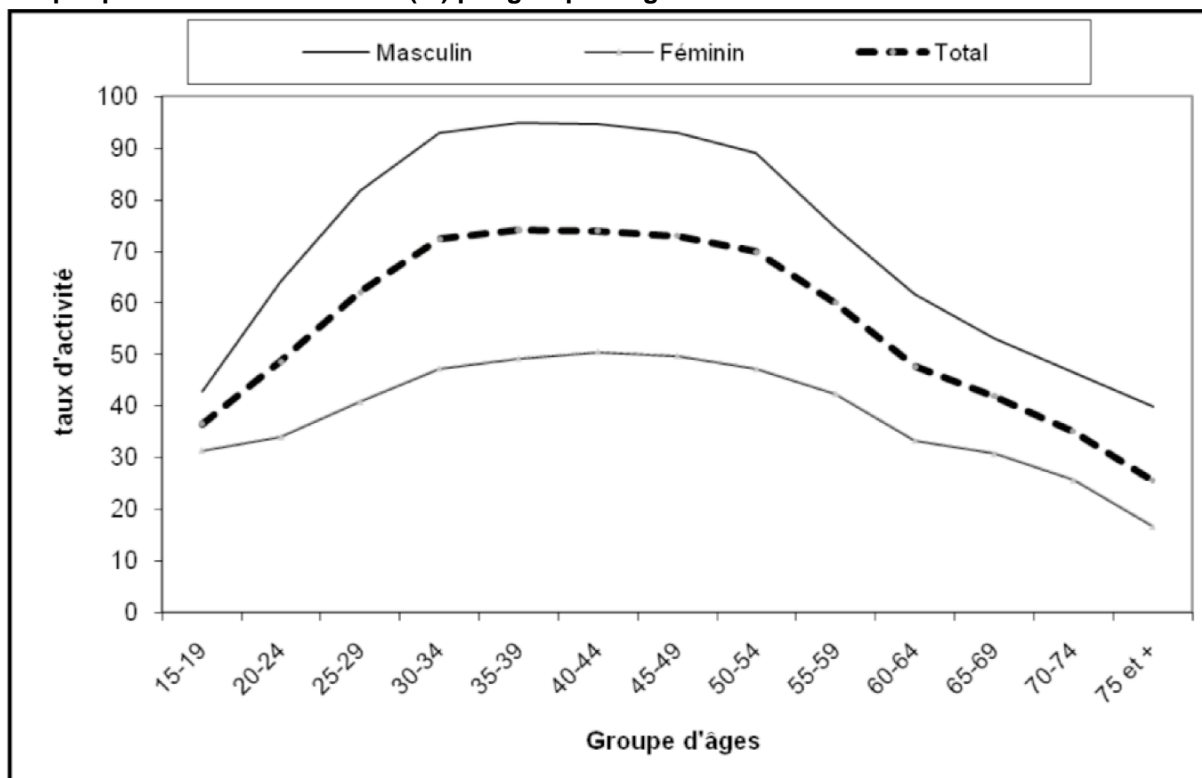


Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Groupe d'âge	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	42,9	31,4	36,6	9,4	5,7	7,3
20-24	64,1	34,0	48,7	12,1	5,8	8,9
25-29	81,8	40,8	62,1	11,4	5,6	8,6
30-34	93,1	47,2	72,3	7,7	3,7	5,9
35-39	95,0	49,2	74,2	5,5	2,0	3,9
40-44	94,6	50,4	74,0	4,6	1,5	3,1
45-49	92,9	49,7	73,0	4,0	1,1	2,6
50-54	89,1	47,1	70,0	4,7	1,0	3,0
55-59	74,6	42,4	60,0	3,8	0,9	2,5
60-64	61,6	33,3	47,6	2,9	0,8	1,9
65-69	53,1	30,8	41,9			
70-74	46,6	25,6	35,1			
75 et +	40,0	16,7	25,6			
Total	74,7	39,3	57,2	8,5	4,2	6,4

6.2 – POPULATION OCCUPEE

La population des actifs (15 - 64 ans) est de 613 071 personnes, dont 545 793 personnes occupées : soit un taux d'occupation de 89,0 %, en dessous de la moyenne nationale de cette même tranche d'âges qui est de 97,6 %.

6.2.1 – Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont à 34,4 % dans les activités de service et de vente, la deuxième catégorie d'occupation concerne les activités agro-pastorales (20,1 %). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (19,2 %). A elles seules, ces trois catégories regroupent 73,7 % des actifs occupés. Au niveau des hommes, 31,6 % sont dans les services et la vente, 24,6 % sont des ouvriers ou des artisans et 17,1 % d'entre eux sont dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche. Dans la population féminine occupée, 39,7 % sont dans les services et la vente 25,8 % est dans l'agriculture tandis que, 8,7 % sont des ouvrières ou des artisans.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 25,5 % étaient dans les services et la vente, 13,7 % qui étaient des ouvriers ou des artisans.

Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Actifs chômeurs			Total actifs
	Masc.	Fém.	T.	Masc.	Fém.	T.	T.
Exécutif + cadres supérieurs	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2
Intellectuels, scientifiques	3,5	1,7	2,9	1,7	1,7	1,7	2,9
Professions intermédiaires	5,2	5,2	5,2	3,2	3,3	3,2	5,1
Cadres subalternes de l'administration	3,9	4,7	4,2	5,1	8,7	6,0	4,2
Personnel de services et vendeur	31,6	39,7	34,4	26,4	23,1	25,5	34,2
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	17,1	25,8	20,1	6,2	5,5	6,0	19,8
Artisanats, ouvriers	24,6	8,7	19,2	17,1	4,6	13,7	19,1
Conducteurs d'installations et de machines	0,2	0,0	0,1	0,4	0,2	0,4	0,1
Ouvriers et employés non qualifiés	5,1	8,8	6,4	4,8	3,9	4,5	6,3
Autres métiers et professions	6,0	3,1	5,0	5,3	5,7	5,4	5,0
Sans profession, profession non précisée	2,5	2,2	2,4	29,8	43,3	33,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur tertiaire avec 69,4 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs primaire (20,8 %) et secondaire (9,8 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

La quasi-totalité des services et les activités de vente (96,6 %). sont du secteur tertiaire, les activités agricoles (98,6 %) du secteur primaire ; alors que 41,2 % des activités de l'artisanat sont du secteur secondaire et plus de la moitié (58,8 %) relèvent du tertiaire.

Tableau 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité

Grands groupes d'occupation	Secteur d'activités			
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Personnel de services et vendeur	0,1	1,0	33,9	35,1
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	20,4	0,0	0,3	20,7
Artisanats, ouvriers	0,1	8,0	11,4	19,4
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,1	6,4	6,4
Professions intermédiaires	0,0	0,1	5,0	5,1
Autres métiers et professions	0,0	0,2	4,8	5,0
Cadres subalternes de	0,0	0,2	3,7	3,9
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,1	2,7	2,8
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,2	0,2
Conducteurs d'installations et de	0,0	0,0	0,1	0,1
Sans profession, profession non	0,0	0,1	1,0	1,1
Total	20,8	9,8	69,4	100,0

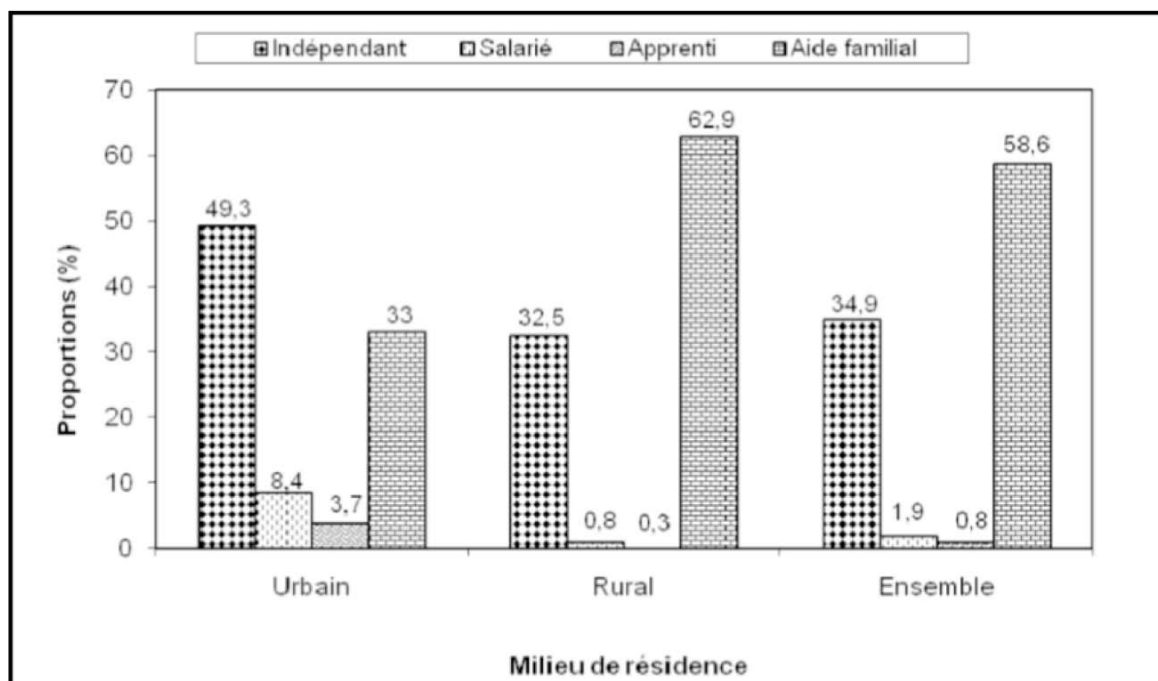
6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence

En milieu urbain, 46,6 % des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 34,9 %, les apprentis 5,7 % et les aides familiaux 4,4 %. Au niveau des hommes, 46,7 % d'entre eux sont des indépendants, 34,9 % des salariés ; 6,2 % des apprentis et 3,2 % des aides familiaux. Dans la population féminine active occupée, 46,4 % d'entre elles travaillent pour leur propre compte «indépendants», 35,1 % des salariés et 6,9 % sont des aides familiaux (Tableau 6.5).

En milieu rural, 42,6 % des actifs occupés sont des aides familiaux et 45,8 % des indépendants. Les salariés représentent 4,8 %. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, sur les exploitations, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural.

Selon le sexe, on note que 63,1 %, 21,9 % et 7,3 % des hommes sont respectivement des indépendants, des aides familiaux et des salariés ; tandis qu'on dénombre 66,0 % d'aides familiaux et 26,5 % de travailleurs indépendants dans la population féminine. Le graphique 6.3 illustre ces résultats.

Graphique 6.3 : Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation



6.3 – LES INDICATEURS D'ACTIVITE PAR COMMUNES

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance.

Tableau 6. 6 : Répartition des indicateurs d'activité

Communes	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	Population
Ouagadougou	55,5	87,4	12,6	57,8	119,0	1475839
Komki Ipala	85,3	99,9	0,1	113,8	133,5	20562
Komsilga	77,6	97,4	2,6	86,4	114,2	53108
Koubri	78,7	98,4	1,6	101,4	131,0	43928
Pabré	89,7	99,7	0,3	114,6	128,0	27896
Saaba	67,4	94,2	5,8	85,7	135,0	50885
Tanghin Dassouri	75,0	98,7	1,3	111,1	150,1	55172
Total	58,1	89,0	11,0	62,7	121,2	1727390

6.3.1 – Taux d'activité

Le taux d'activité de la région du centre rappelons-le est de 58,1 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Ce taux est plus faible dans la commune rurale de Ouagadougou (55,5 %) alors que les taux les plus élevés sont dans les communes de Pabré (89,7 %) et de Komki-Ipala (85,3 %).

6.3.2 – Taux d'occupation

Près de 90 % de la population active est occupée. Toutefois, dans la commune de Ouagadougou ce taux est de 87,4 % alors que dans certaines communes (Komki-Ipala, Pabré) la quasi-totalité (plus de 99 %) des actifs sont occupés.

6.3.3 – Taux de chômage

Le taux de chômage est très élevé (11,0 %) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. A Ouagadougou le taux de chômage est davantage élevé (12,6 %). Dans la commune de Saaba le taux est de 5,8 % et de 2,6 % à Komsilga. Dans les autres communes rurales, le taux de chômage est très faible c'est-à-dire que le chômage paraît très faible ce qui peut cacher le sous emploi en milieu rural.

6.3.4 – Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est de 62,7 %. Ce taux est moins élevé à Ouagadougou (57,8 %) et plus élevé dans la commune rurale de Pabré (114,6 %) et de Tanghin Dassouri (111,1 %).

6.3.5 -Taux de dépendance économique

Le taux de dépendance mesure pour cent (100) personnes actives occupées le nombre de personnes supposées être à leur charge (enfants de moins de 15 ans, adultes de plus de 64 ans) ; il est de 121,2 %. Comme le taux rapport de dépendance, il est relativement plus faible dans la commune urbaine de Ouagadougou que dans les communes rurales.

Conclusion

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 58,1 %. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 8,9 %, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la région, le secteur tertiaire est le plus dominant suivi du secondaire et du primaire et 34,2 % des actifs occupés sont dans les services et la vente, Ceux qui travaillent à leur propre compte (indépendant) sont de 46,6 % tandis que les salariés représentent 29,5 % de l'ensemble.

CHAPITRE 7 : FECONDITE

Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D_{50} qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région du Centre présente un taux brut de natalité de 37,2 ‰ (45,8 ‰ pour l'ensemble du pays). Il est de 18,9 ‰ chez les garçons contre 18,3 ‰ chez les filles. On note cependant une disparité du taux brut selon le milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 44,4 ‰ contre 35,6 ‰ pour le milieu urbain. Le rapport de masculinité indique qu'il naît plus de garçons que de filles. (Tableau 7.1).

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance

Milieu de résidence	Sexe			Rapport de masculinité
	Garçons	Filles	Total	
Urbain	18,1	17,5	35,6	103,0
Rural	22,9	21,5	44,4	106,9
Ensemble	18,9	18,3	37,2	103,7

7.2 - FECONDITE

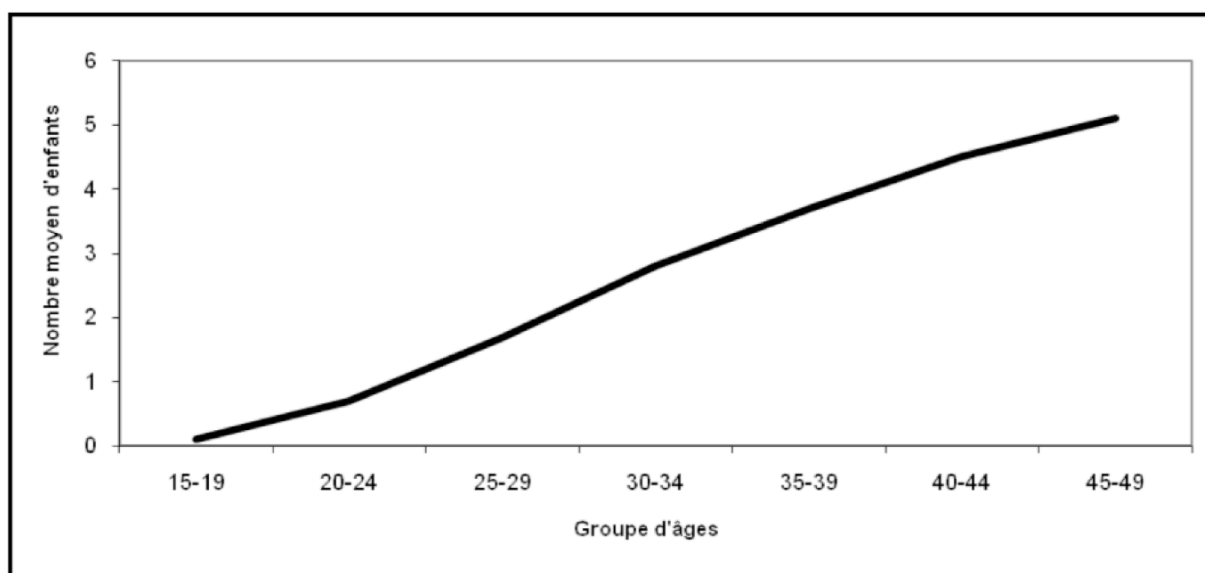
Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.2, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,1 pour les femmes de 15-19 ans à 5,1 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette fécondité se traduit-elle par le fait que près de 8 % des femmes de 15-19 ans ont eu un enfant né vivant. Aussi 41,4 % des femmes de 20-24 ans ont eu 1 à 2 naissances vivantes, près de 79 % des femmes de 25-29 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.2 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.

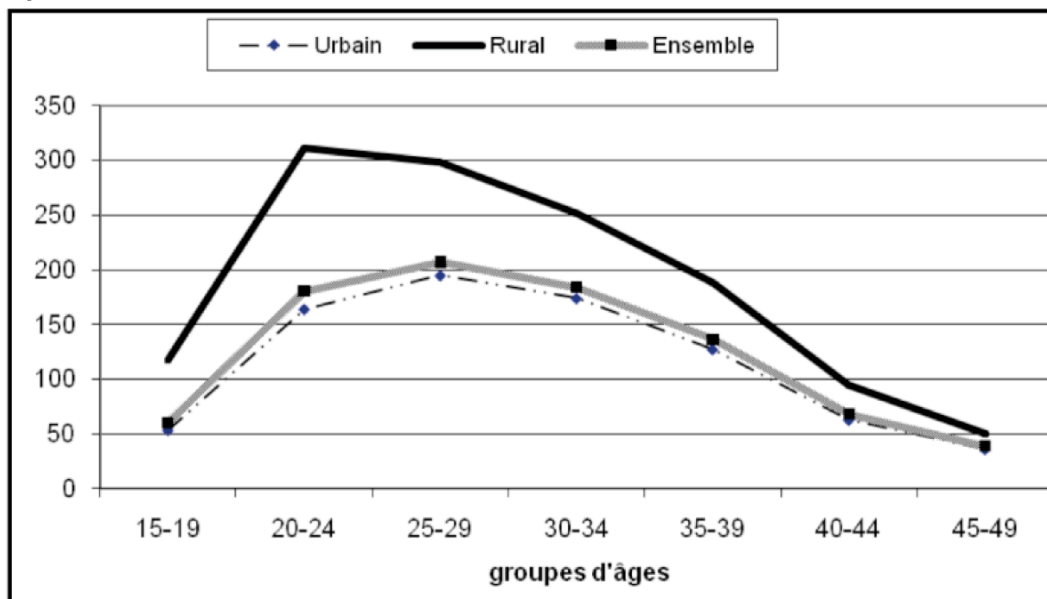
Groupes d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3	4	5	6 et			
15-19	90,7	7,9	1,1	0,3	0,1	-	-	100,0	117865	0,1
20-24	53,4	27,4	14,0	3,8	1,0	0,3	0,2	100,0	106844	0,7
25-29	28,0	21,0	23,6	16,4	7,3	2,4	1,3	100,0	84673	1,7
30-34	14,2	12,7	18,5	20,5	16,8	9,9	7,4	100,0	59464	2,8
35-39	8,7	7,7	12,6	17,1	18,0	15,4	20,6	100,0	44375	3,7
40-44	6,3	4,9	8,6	13,6	16,2	16,1	34,2	100,0	35796	4,5
45-49	5,4	3,7	6,8	11,1	13,8	15,8	43,5	100,0	25549	5,1
Total	42,9	14,7	12,2	9,6	7,3	5,2	8,0	100,0	474566	

Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée

7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 30 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 25-29 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (supérieurs à 200,0 ‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0 ‰ concernent les femmes des groupes d'âges 20-24 ans, 35-39 ans et 30-34 ans. Les deux derniers groupes d'âges de même que le premier (15-19 ans) présentent des taux inférieurs à 100,0 ‰.

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



Aussi, la région présente t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 125 ‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,4.

La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente des spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 49,8 ‰ à 310,7 ‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 36,3 ‰ à 194,9 ‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,6 en milieu rural contre 4,1 en milieu urbain (Tableau 7.3).

Tableau 7.3 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	53,7	117,6	60,5
20-24	164,2	310,7	180,5
25-29	194,9	298,9	207,3
30-34	174,0	252,0	184,5
35-39	127,5	188,5	136,5
40-44	63,0	95,1	68,3
45-49	36,3	49,8	38,9
ISF	4,1	6,6	4,4
TGFG	125,9	203,6	135,8

Conclusion

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région reste élevé. Le taux brut de natalité est de 37,2 ‰ et varie en fonction du milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 44,4 ‰ en milieu rural contre 35,6 ‰ pour le milieu urbain. Le nombre d'enfants par femme est de 4,4 enfants par femme pour l'ensemble de la région.

CHAPITRE 8 : MIGRATION

Introduction

La région du Centre dont le chef lieu Ouagadougou est la capitale du pays attire des populations venues des autres parties du Burkina et des pays frontaliers voisins (Togo, Nigéria, Bénin, Mali...).

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations entre la région et les autres régions du Burkina Faso et également entre cette région et le reste du monde.

Collecte des données

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

Définition des concepts

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

Migration : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration durée-de-vie : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Natifs : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

Migration inter régionale : On entend par migration inter régionale tout mouvement

migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner les mouvements migratoires entre la région du Centre et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence.

Indice de sortie durée de vie : L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région.

Indice d'entrée : l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

8.1 - STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

Au recensement de 2006 du Burkina Faso, dans la région du centre, l'on comptait environ 36 % qui ne résidaient pas dans leur lieu de naissance (Tableau 8.1). C'est donc une région qui connaît un phénomène migratoire important. Les hommes et les femmes sont sensiblement au même niveau de mobilité et ceci peut s'expliquer par le fait que les migrations dans cette région sont généralement des migrations familiales, c'est-à-dire que ce sont des familles qui changent de résidence.

Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Kadiogo par statut migratoire selon le sexe

Statut migratoire	Masculin	Féminin	Total
Migration durée de vie	36,4	35,9	36,1
Natifs	63,6	64,1	63,9
Total	100,0	100,0	100,0

8.2 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'un des objectifs de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région du Centre et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région? Où vont les natifs de cette région? Les réponses à ces questions sont renseignées dans les sections suivantes.

8.2.1 – Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région du Centre et les autres régions du Burkina Faso.

Le Tableau 8.2 montre que, outre les natifs de la région qui représentent 69,5 % des résidents, les natifs du Centre Sud (6,0 %), du Plateau Central (4,9 %) et du Centre Ouest (3,6 %) sont les plus nombreux dans la région du Centre. Toutes ces trois régions sont frontalières du Centre, ce qui pourrait expliquer en partie ce fait.

Tableau 8.2 : Répartition des résidents du centre selon la région de naissance

Régions de naissance	Effectifs	Proportions (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	35998	2,3
CASCADES	6881	0,4
CENTRE	1081974	69,5
CENTRE-EST	36628	2,4
CENTRE-NORD	29178	1,9
CENTRE-OUEST	55641	3,6
CENTRE-SUD	93251	6,0
EST	13823	0,9
HAUTS-BASSINS	46353	3,0
NORD	57634	3,7
PLATEAU-CENTRAL	77032	4,9
SAHEL	10674	0,7
SUD-OUEST	12508	0,8
Total	1 557 575	100,0

8.2.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions ou pays qui résident dans la région du Centre, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le Tableau 8.3 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

Tableau 8.3 : Répartition des natifs du centre selon la région de destination

Régions de naissance	Effectifs	Proportions (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	5748	0,5
CASCADES	3818	0,3
CENTRE	1081974	92,2
CENTRE-EST	7306	0,6
CENTRE-NORD	5236	0,4
CENTRE-OUEST	16062	1,4
CENTRE-SUD	10670	0,9
EST	4298	0,4
HAUTS-BASSINS	16999	1,4
NORD	5573	0,5
PLATEAU-CENTRAL	10607	0,9
SAHEL	2117	0,2
SUD-OUEST	3073	0,3
Total	1173481	100,0

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région du Centre et résidant au Burkina Faso, seulement près de 8 partent s'installer dans les autres régions du pays.

On remarque aussi que la région des Hauts Bassins et du Centre Ouest sont les principales destinations des natifs du Centre résidant au Burkina (1,4 %). Ces destinations sont suivies du plateau central (0,9 %).

Ces mouvements de population ont également lieu entre la région du Centre et d'autres pays. Cette analyse fera l'objet de la section suivante.

8.3 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région du Centre et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Centre et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés.

8.3.1 – Pays de naissance des immigrants

Le Tableau 8.4 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résidant dans la région du Centre au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce Tableau, l'on observe que la grande majorité des résidents de la région du Centre nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région du Centre, 75 personnes sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi de loin par le Togo où 5,3 % des résidents du Centre sont nés.

Tableau 8.4 : Répartition (%) des résidents du Centre nés hors du Burkina selon le lieu de naissance

Pays de naissance	Effectifs	Proportion
Côte d'Ivoire	102882	75,3
Togo	7291	5,3
Ghana	5353	3,9
Mali	5249	3,8
Nigeria	2622	1,9
Niger	2570	1,9
Bénin	2091	1,5
Sénégal	1498	1,1
Autres pays CDEAO	780	0,6
Autres pays d'Afrique	3414	2,5
pays autres continents	2906	2,1
Total	136656	100,0

8.3.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région du Centre?

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce Tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Ghana, Mali) des Burkinabè n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des Burkinabè où plus de 55 % des émigrés y vont. Ce pays est suivi du Ghana qui accueille 3,6 % des émigrés et le Mali (3,4%). La proximité de ces pays par rapport à cette région serait à l'origine de ce mouvement d'émigration dans ces pays.

Conclusion

L'étude de la migration dans la région du Centre a montré que 36 % environ des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier cas, on observe que

ceux-ci viennent essentiellement du centre sud, du Centre Ouest et des hauts Bassins. Pour le second cas, il ressort que près de 75,3 % des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire, 5,3 % au Togo, 3,9 % au Ghana et 3,9 % environ sont nés au Mali.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette région résidant au Burkina est la région du Centre Ouest et des hauts Bassins 1,49 % de ceux-ci.

Au titre de l'émigration internationale de la région du centre, il apparaît que la destination privilégiée des ressortissants de cette zone est la Côte d'Ivoire qui reçoit plus de 55 % de cette population. Ce pays est suivi du Ghana qui accueille 3,6 % et du Mali 3,4 %.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

Introduction

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre –t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

- 0- aucun handicap
- 1- handicap du membre supérieur
- 2- handicap du membre inférieur
- 3- déficient mental
- 4- aveugle
- 5- sourd/muet
- 6- autre handicap

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

Définitions des concepts

Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

9.1 – NATURE DU HANDICAP

La région du Centre compte 18 516 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de (1,1 %) de la population totale (Tableau 9.1).

La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a plus de personnes vivant avec un handicap (1,2 %) que chez les femmes (1,0 %). Il existe aussi une disparité selon le milieu de résidence. On compte en milieu rural, 1,7 % de personnes vivant avec un handicap (1,7 % de femmes et 1,8 % d'hommes). Cette proportion n'est que 1,0 % en milieu urbain (0,8 % de femmes et 1,1 % d'hommes).

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Aucun	98,9	99,2	99,0	98,2	98,3	98,3	98,8	99,0	98,9
Vit avec	1,1	0,8	1,0	1,8	1,7	1,7	1,2	1,0	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	74561	73022	1475839	12139	13015	251551	86701	86038	172739

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes. Par ailleurs, la prévalence du handicap en milieu rural est plus forte que celle du milieu urbain. Cette situation serait due aux maladies handicapantes comme l'onchocercose qui a longtemps fait des victimes dans les campagnes, la poliomyélite et la méningite qui ont plus de conséquence chez les ruraux à cause de l'absence de soins ou de la lenteur pour recourir aux soins en cas d'affections.

9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicaps permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes de handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 35,6 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les personnes touchées par la « déficience mentale » (16,0 %), les aveugles (10,7 %), puis les handicapés de membre supérieur (10,3 %) et les sourds/muets (9,8 %).

Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap

Milieu de résidence	Sexe	Type du Handicap						Total	Effectifs
		Handicap membre supérieur	Handicap Membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd /muet	Autres		
Urbain	Masc.	11,3	38,9	15,0	9,3	8,0	17,4	100,0	8016
	Fém.	12,0	35,5	15,6	9,7	10,1	17,0	100,0	6188
	Total	11,6	37,5	15,2	9,5	8,9	17,2	100,0	14204
Rural	Masc.	6,5	30,9	17,0	12,7	13,6	19,3	100,0	2155
	Fém.	5,1	28,5	20,1	16,3	11,6	18,4	100,0	2157
	Total	5,8	29,7	18,6	14,5	12,6	18,9	100,0	4312
Total	Masc.	10,3	37,2	15,4	10,1	9,2	17,8	100,0	10171
	Fém.	10,2	33,7	16,7	11,4	10,5	17,4	100,0	8345
	Total	10,3	35,6	16,0	10,7	9,8	17,6	100,0	18516

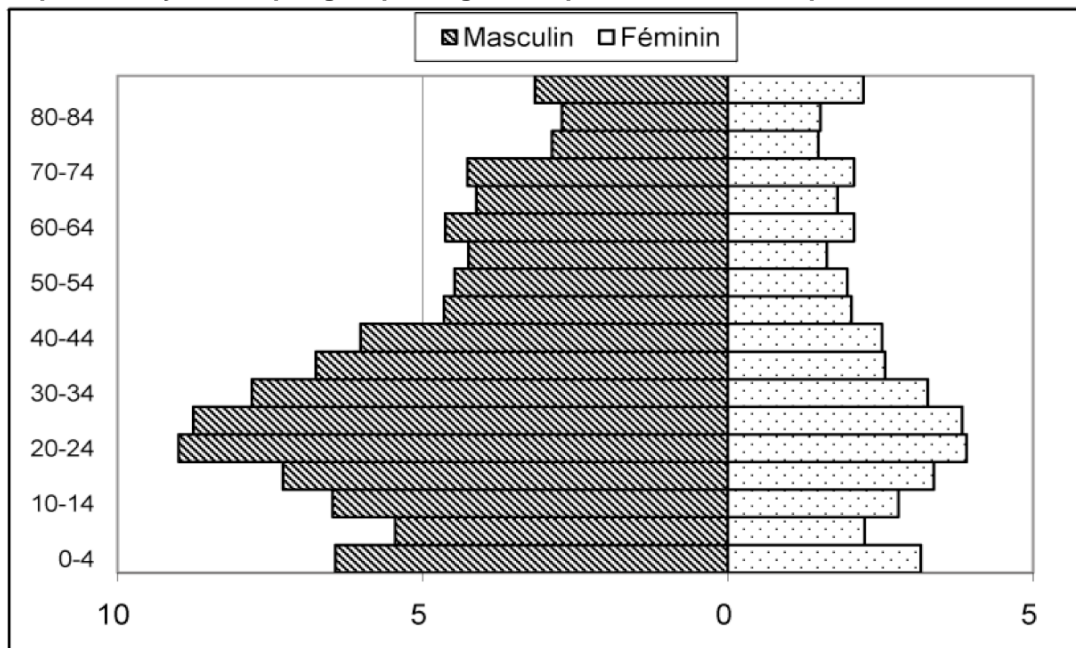
9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région est très différente de celle de la population totale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne soient pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée.

Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées



Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes à tous les âges. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques.

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que l'âge moyen est de 37,4 ans et que plus de la moitié de cette population a moins de 33 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe masculin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celles du sexe féminin. L'âge moyen chez les femmes est de 38,7 ans contre 36,3 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 34,0 ans et 33,0 ans. Ces résultats montrent que le handicap concerne en grande partie des personnes d'âge adulte.

Lorsqu'on considère des groupes d'âges spécifiques, on constate que : la population des moins de 5 ans représente 6,4 %, la population de (5-14 ans) 11,9 %, la population des moins de 15 ans 18,3 % ; alors que la population féminine en âge de procréer constitue 21,5 % et celle en âge de travailler (15-64 ans) regroupe 63,5 % personnes vivant avec un handicap.

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Effectifs des personnes vivant avec un handicap			Proportion		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	605	585	1190	3,3	3,2	6,4
5-9	593	415	1008	3,2	2,2	5,4
10-14	681	517	1198	3,7	2,8	6,5
15-19	724	625	1349	3,9	3,4	7,3
20-24	940	725	1665	5,1	3,9	9,0
25-29	909	711	1620	4,9	3,8	8,7
30-34	837	606	1443	4,5	3,3	7,8
35-39	772	477	1249	4,2	2,6	6,7
40-44	646	468	1114	3,5	2,5	6,0
45-49	486	375	861	2,6	2,0	4,7
50-54	467	362	829	2,5	2,0	4,5
55-59	485	301	786	2,6	1,6	4,2
60-64	474	383	857	2,6	2,1	4,6
65-69	430	333	763	2,3	1,8	4,1
70-74	406	383	789	2,2	2,1	4,3
75-79	257	275	532	1,4	1,5	2,9
80-84	222	281	503	1,2	1,5	2,7
85 et +	174	411	585	0,9	2,2	3,2
ND	63	112	175	0,3	0,6	0,9
Total	10171	8345	18516	54,9	45,1	100,0
Age moyen	36,3	38,7	37,4	-	-	-
Age median	33,0	34,0	33,0	-	-	-

9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP**Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap**

Communes	Type de handicap						Total	Effectif.
	Handicap membre sup.	Handicap membre inf.	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd /muet	Autres		
Ouagadougou	11,6	37,5	15,2	9,5	8,9	17,2	100,0	14204
Komki Ipala	10,7	32,2	24,5	12,3	10,4	9,8	100,0	326
Komsilga	5,5	34,4	19,2	14,2	11,6	15,1	100,0	839
Koubri	6,3	27,0	18,5	16,7	11,9	19,6	100,0	756
Pabré	3,8	26,5	22,0	16,4	14,7	16,6	100,0	373
Saaba	4,3	36,9	16,9	13,2	14,3	14,5	100,0	889
Tanghin Dassouri	6,0	22,6	16,6	14,3	12,6	27,9	100,0	1129
Ensemble	10,3	35,6	16,0	10,7	9,8	17,6	100,0	18516

D'une manière générale, quelle que soit la commune, deux principaux handicaps se dégagent. Il s'agit des handicaps de membre inférieur et de la déficiência mentale. En

considérant la population des personnes vivant avec un handicap, les personnes atteintes de ces handicaps représentent respectivement 35,6% et 16,0%.

Conclusion

La population des personnes vivant avec un handicap compte 18 516 individus dans la région du Centre. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, la déficience mentale, le handicap visuel et le handicap des membres supérieurs. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 37 ans.

Au terme de cette analyse, on s'aperçoit que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Du reste, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région du Centre en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Introduction

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et non déclaré.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente du Centre par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

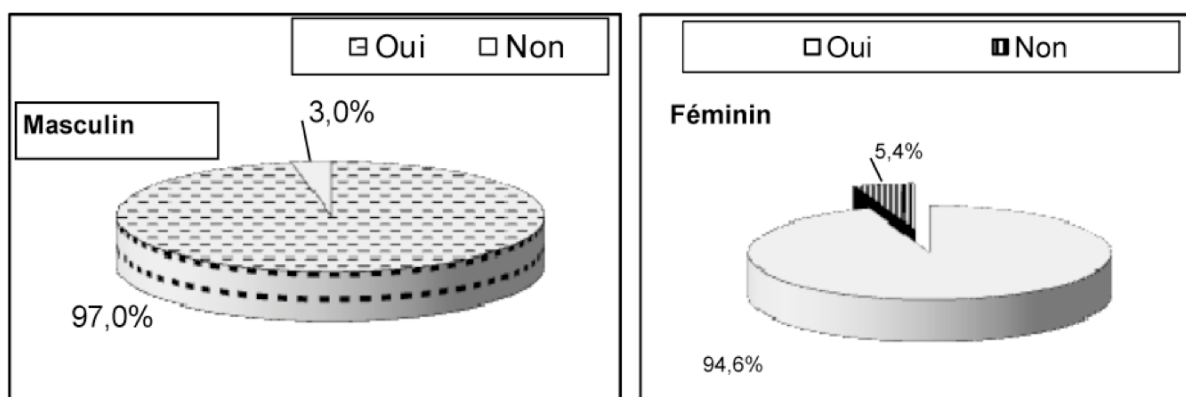
10.1 - DONNEES GLOBALES

Sur les 1 727 390 résidents interrogés, 1 620 435 ont répondu avoir un acte de naissance, 70 676 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 12 687 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 23 592 n'ont rien répondu. Les effectifs des deux dernières modalités : « Ne sait pas et Non déclarés » ne représentant que 2,1 % de la population, ont été répartis proportionnellement aux deux autres.

Ainsi, dans la région du Centre, 96 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance (97 hommes contre 95 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 4,2 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 97,0 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 94,6 % de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

Tableau 10.1 : répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	97,0	3,0	100,0
Féminin	94,6	5,4	100,0
Total	95,8	4,2	100,0

Graphique 10.1 : Répartition de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans proches de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 10.2 révèle que 92 enfants environ de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, les garçons (92,3 %) sont plus nombreux que les filles (91,7 %) à posséder un acte de naissance.

Tableau 10.2 : répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance

Sexe	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	92,3	7,7	100,0
Féminin	91,7	8,3	100,0
Total	92,0	8,0	100,0

10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Dans le milieu urbain, 98 % des résidents possèdent un acte de naissance. (tableau 10.3).

Dans le milieu rural, 83 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre car le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, 88,0 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 88,0 % des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est de 10 points et est plus considérable dans ce milieu que dans le

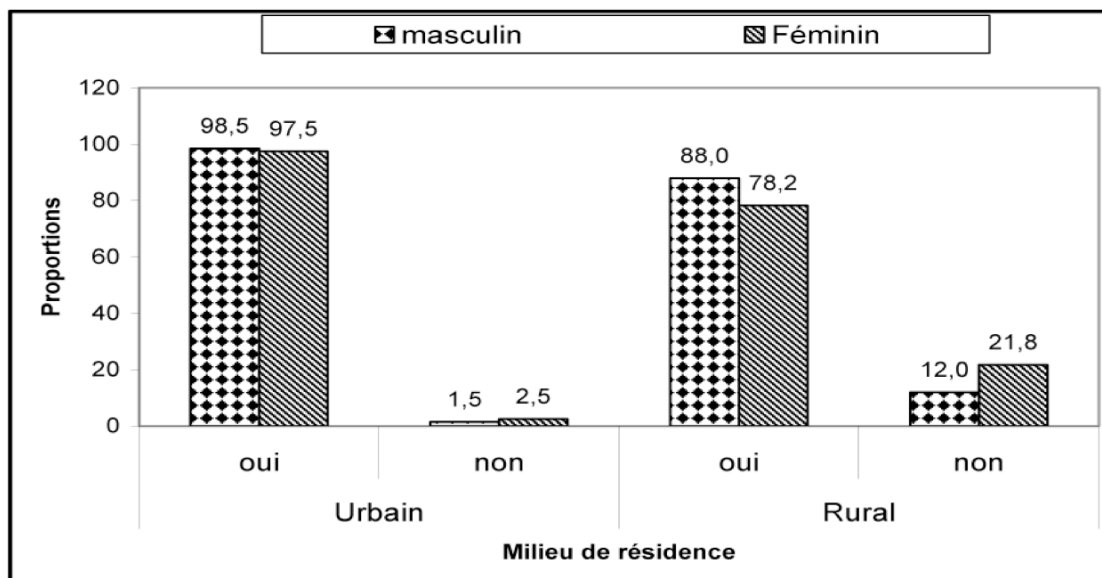
milieu urbain. Ce sont des résultats qui peuvent s'expliquer par les rôles assignés à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

Tableau 10.3 : répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'acte de naissance			Effectifs
		Oui	non	Total	
Urbain	Masculin	98,5	1,5	100,0	745616
	Féminin	97,5	2,5	100,0	730223
	Total	98,0	2,0	100,0	1475839
Rural	Masculin	88,0	12,0	100,0	121394
	Féminin	78,2	21,8	100,0	130157
	Total	83,0	17,0	100,0	251551
Ensemble	Masculin	97,0	3,0	100,0	867010
	Féminin	94,6	5,4	100,0	860380
	Total	95,8	4,2	100,0	1727390

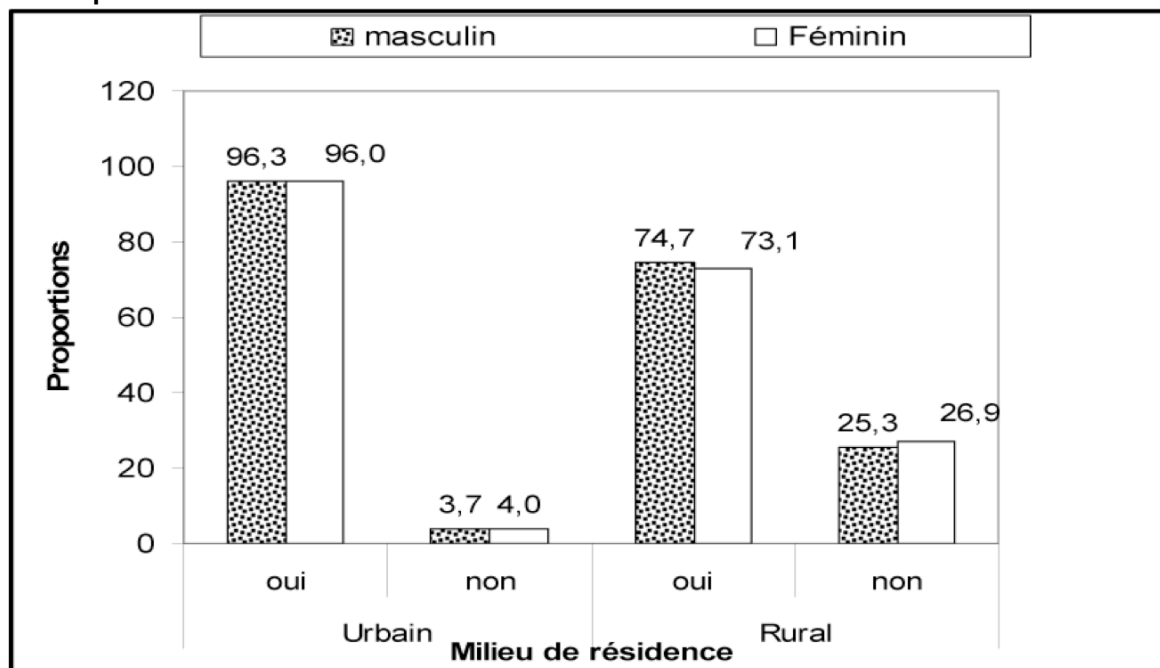
L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq dans la région du Centre, il est essentiel de noter qu'au moins 96 % des garçons et filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 74,7 % et 73,1 % pour les garçons et les filles dans le milieu rural (graphique 10.3).

Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance

Niveau d'instruction	Sexe	Acte de naissance		
		Oui	Non	Total
Sans niveau	Masculin	93,0	7,0	100,0
	Féminin	88,6	11,4	100,0
	Total	90,6	9,4	100,0
Préscolaire	Masculin	100,0	-	100,0
	Féminin	100,0	-	100,0
	Total	100,0	-	100,0
Primaire	Masculin	100,0	-	100,0
	Féminin	100,0	-	100,0
	Total	100,0	-	100,0
Secondaire	Masculin	100,0	-	100,0
	Féminin	100,0	-	100,0
	Total	100,0	-	100,0
Supérieur	Masculin	100,0	-	100,0
	Féminin	100,0	-	100,0
	Total	100,0	-	100,0
Total	Masculin	97,5	2,5	100,0
	Féminin	94,9	5,1	100,0
	Total	96,2	3,8	100,0

Dans la région du Centre, 3,8 % de la population de 3 ans et plus ne possèdent pas un acte de naissance (96,2 % en possèdent). En comparant cette possession d'acte de naissance par sexe, on constate que les garçons sont ceux qui possèdent le plus un acte de naissance.

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que, une personne sur 10 ne possède pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, environ 90,6 % de la population qui n'a aucun niveau d'instruction possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles n'ayant aucun niveau d'instruction, 11 ne possèdent pas un acte de naissance. Pour les garçons, ce sont 7 sur 100 qui n'en possèdent pas.

A partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment universelle pour tous.

Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a environ 5 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (94,7 % en possède). Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1 à l'âge de 6 ans. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des sans niveau ou dans le meilleur des cas à

diminuer le taux net de scolarisation au primaire (mais augmenteraient le taux brut de scolarisation).

Les filles et garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance que dans l'ensemble.

Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	95,0	5,0	100,0
Féminin	94,4	5,6	100,0
Total	94,7	5,3	100,0

10.4 – POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Etant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes.

Le Tableau 10.6 montre qu'en moyenne 95,8 % des résidents de la région du Centre possèdent un acte de naissance.

C'est dans la commune urbaine de Ouagadougou que l'on trouve les plus grandes proportions de personnes possédant un acte de naissance (98 %). Elle est suivie de la commune rurale de Saaba (91,9 %), de Komsilga (89,2 %), de Tanghin Dassouri (80,9 %). Les communes de Pabré, de Koubri, et de Komki Ipala ont les plus faibles proportions de résidents possédant un acte de naissance ; soit respectivement 77,6 %, 76,4 %, 71,4%.

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population du Kadiogo par commune selon la possession d'un acte de naissance

Commune de du centre	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
OUAGADOUGOU	98,0	2,0	100,0
KOMKI IPALA	71,4	28,6	100,0
KOMSILGA	89,2	10,8	100,0
KOUBRI	76,4	23,6	100,0
PABRE	77,6	22,4	100,0
SAABA	91,9	8,1	100,0
TANGHIN DASSOURI	80,9	19,1	100,0
TOTAL	95,8	4,2	100,0

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que la commune urbaine de Ouagadougou, est toujours en tête avec des proportions respectives de 95,9 % de résidents qui possèdent ce document (tableau 10.7). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la commune de Komki Ipala (51,8 %). En d'autres termes, dans la commune de Komki Ipala, près de la moitié des enfants de moins de cinq ans ne possèdent pas un acte de naissance.

Tableau 10.7 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance

Commune du centre	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
OUAGADOUGOU	95,9	4,1	100,0
KOMKI IPALA	51,8	48,2	100,0
KOMSILGA	82,3	17,7	100,0
KOUBRI	68,9	31,1	100,0
PABRE	62,9	37,1	100,0
SAABA	84,1	15,9	100,0
TANGHIN DASSOURI	72,0	28,0	100,0
TOTAL	91,7	8,3	100,0

Conclusion

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Il existe cependant, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. L'analyse faite au niveau de la région du Centre démontre bien cet état de fait. En effet, dans cette région du Burkina Faso, environ 8 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance. Les hommes (92,3 %) sont plus nombreux que les femmes (91,7 %) à posséder un acte de naissance.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question : 92,0 % des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. Ce qui montre que des efforts reste à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Dans le milieu urbain, 98,0 % des personnes possèdent un acte de naissance contre 78,2 % dans le milieu rural. Les écarts entre femmes et hommes sont moindres en milieu urbain qu'en milieu rural.

Au niveau communal, on note que la commune urbaine de Ouagadougou est celle où la possession d'un acte de naissance est la plus importante. A l'opposé, la commune de Komki Ipala a le niveau de possession le plus faible.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La région du Centre compte 353 941 ménages de taille moyenne 4,9 personnes.

Le milieu rural concentre 45 561 ménages soit 12,9 % dont la taille moyenne est de 5,5. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 308 380 avec une taille moyenne de 4,8 personnes. Ainsi donc, les ménages de la région du Centre ont une taille inférieure à la moyenne nationale.

Tableau 11.1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	308380	87,1	4,8
Rural	45561	12,9	5,5
Ensemble	353941	100,0	4,9

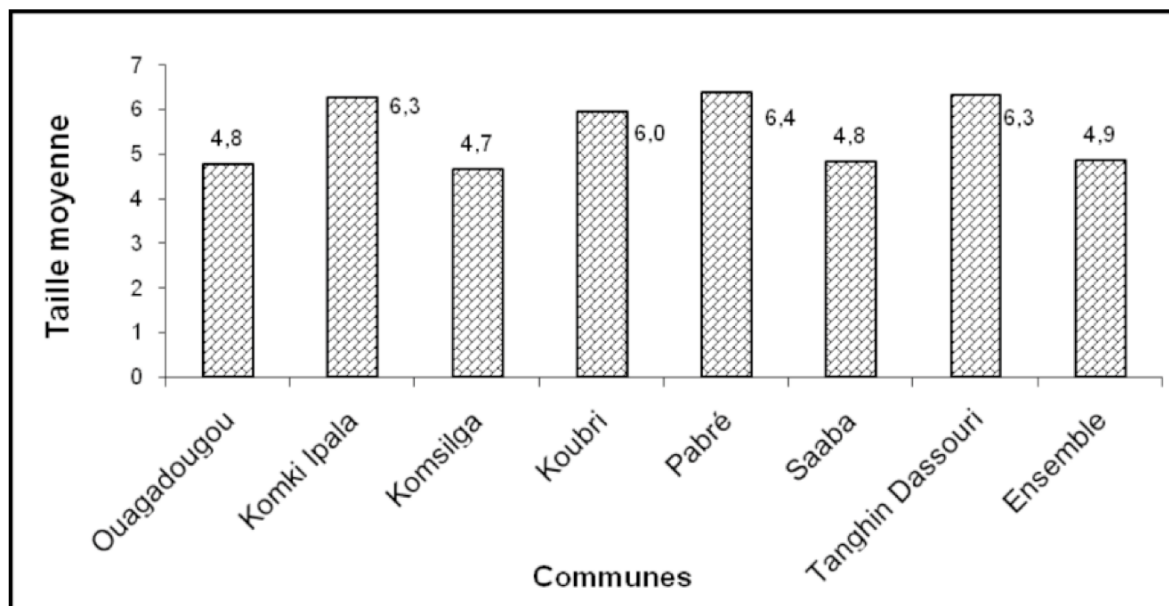
11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR COMMUNE

La taille moyenne des ménages, rappelons-le, est de 5,5 personnes dans la région du centre contre 5,9 au niveau national. Cette moyenne est 4,8 dans la commune de Ouagadougou et de Saaba. C'est dans la commune rurale de Komsilga que l'on observe la plus faible taille moyenne des ménages (4,7). La taille moyenne des ménages de Pabré (6,4) et Komki-Ipala (6,3) sont les plus élevées. Le graphique 11.1 illustre ces résultats.

Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par commune

Communes	Nombre de ménages	Taille moyenne des ménages
Ouagadougou	308380	4,8
Komki-Ipala	3281	6,3
Komsilga	11360	4,7
Koubri	7380	6,0
Pabré	4355	6,4
Saaba	10493	4,8
Tanghin	8692	6,3
Ensemble	353941	4,9

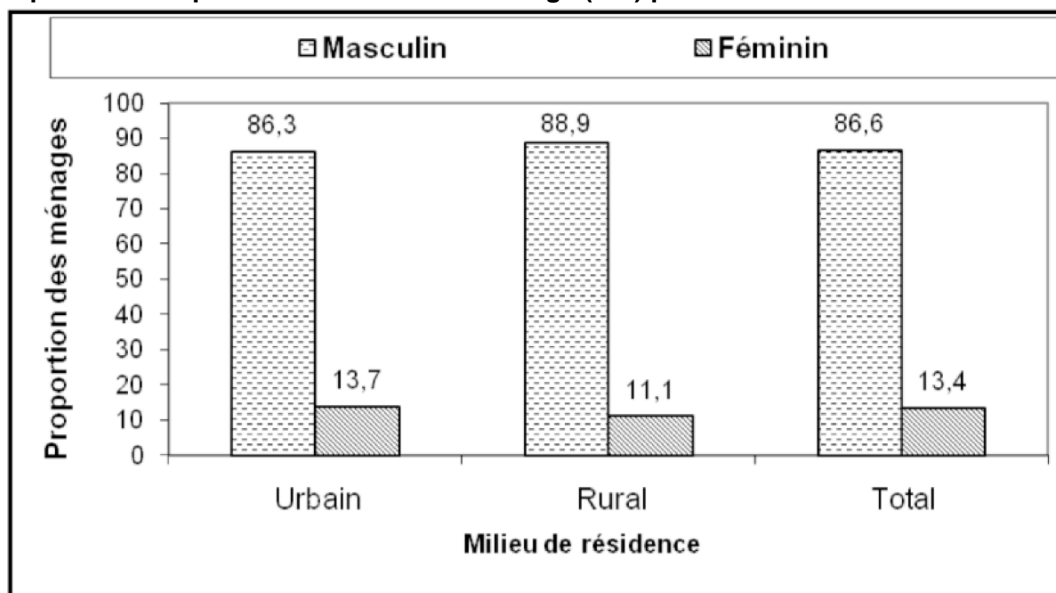
Graphique 11.1 Taille moyenne des ménages par commune



11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région du Centre, 13 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 11,1 % en milieu rural et atteint 13,7 % en milieu urbain (Graphique 11.1).

Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence



Parmi les chefs de ménage, 7,5 % ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 7,4 % pour le milieu urbain et de 8,2 % pour le milieu rural. C'est également en milieu rural que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés. En effet, la proportion de chef de ménage de plus de 64 ans est de 6,0 % pour l'ensemble de la région, 5,0 % pour le milieu urbain et 12,2 % pour le milieu rural. Les chefs de ménages sont des adultes âgés en moyenne de 40,2 ans. De plus, la moitié des chefs de ménage a plus de 38 ans (tableau

11.2).

Tableau 11.3 : Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Mas.	Fém.	T.	Mas.	Fém.	T.	Mas.	Fém.	T.
10-14	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	1,1	1,1	1,1	1,3	1,5	1,4	1,1	1,2	1,1
20-24	6,3	5,6	6,2	6,9	6,1	6,8	6,4	5,7	6,3
25-29	15,4	11,0	14,8	14,2	7,0	13,4	15,3	10,5	14,6
30-34	18,9	12,2	18,0	15,0	6,8	14,1	18,4	11,7	17,5
35-39	15,8	12,4	15,3	12,8	8,9	12,4	15,4	12,0	14,9
40-44	12,7	14,2	12,9	10,9	10,7	10,9	12,5	13,8	12,7
45-49	9,5	11,3	9,7	8,5	10,5	8,8	9,3	11,2	9,6
50-54	7,3	9,3	7,6	7,1	10,9	7,6	7,3	9,5	7,6
55-59	4,9	7,0	5,2	6,4	9,3	6,7	5,1	7,3	5,4
60-64	3,4	6,2	3,8	5,3	8,4	5,6	3,6	6,4	4,0
65-69	2,0	3,8	2,2	4,0	5,6	4,2	2,3	4,0	2,5
70-74	1,3	2,8	1,5	3,2	6,4	3,6	1,5	3,2	1,8
75-80	0,6	1,2	0,7	1,9	2,8	2,0	0,8	1,4	0,8
80 et +	0,5	1,5	0,6	2,1	4,7	2,4	0,7	1,9	0,9
ND	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	39,2	43,6	39,8	42,5	48,9	43,2	39,6	44,1	40,2
Age Médian	36,0	42,0	37,0	39,0	48,0	40,0	37,0	42,0	38,0

Conclusion

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région du Centre, 35 3941 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 4,9 personnes. Cette taille est en dessous de la moyenne nationale (5,9). En milieu rural, la taille moyenne est de 5,5 et de 4,8 en milieu urbain. Les ménages urbains représentent 87,1 % de l'ensemble.

Les femmes chefs de ménage représentent 13,4 % de l'ensemble ; en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en proportion plus importantes qu'en milieu rural.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Introduction

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

Type d'habitat : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

Unité d'habitation : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1 - TYPE D'HABITAT

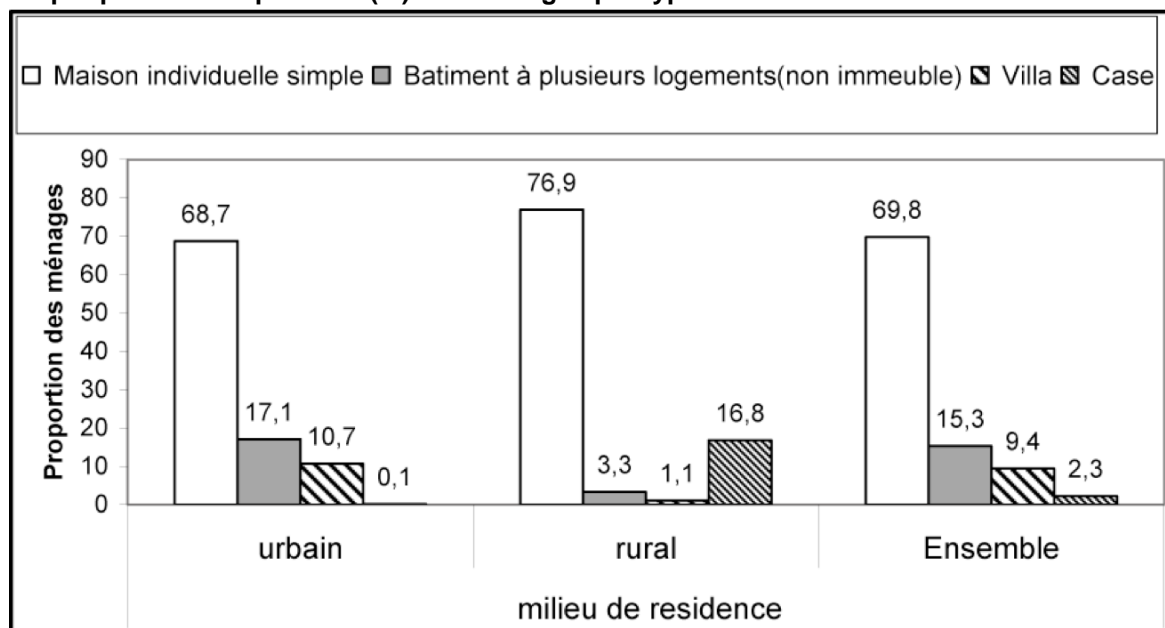
Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence.

12.1.1 – Les données globales

Le type d'habitat dominant de la région du Centre est « maison individuelle simple », il représente 69,8 % de l'habitation. Cette catégorie d'habitation est plus importante en milieu rural (76,9 %) qu'en milieu urbain (68,7 %). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par les Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) (15,3 %), suivi des Villas (9,4 %). En définitive, 94,5 % des habitations du Centre appartiennent à l'une de ces trois catégories. En zone rurale 3,3 % des ménages habitent dans des Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) contre 17,1 % en milieu urbain. Quant aux Villas, Ils sont également plus représentés en milieu urbain (10,7 %) qu'en milieu rural (1,1 %).

Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence

Type habitat	milieu de résidence		
	urbain	rural	Total
Maison individuelle simple	68,7	76,9	69,8
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	17,1	3,3	15,3
Villa	10,7	1,1	9,4
Case	0,1	16,8	2,3
Immeuble à appartements	0,8	0,2	0,7
Autres	0,5	0,6	0,5
ND	2,2	1,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat

12.1.2 – Type d'habitat par commune

Dans la commune de Komsilga, la proportion de maisons individuelles (88,7 %) est plus élevée que dans les autres communes. Cette proportion est respectivement de 83,4 % et 81,6 % dans la commune de Saaba et de Tanghin Dassouri. A Ouagadougou ce type d'habitat représente 68,7 %.

Pour ce qui est des bâtiments à plusieurs logements et des villas, leur proportion est plus importante dans la commune de Ouagadougou. Les cases sont plus représentées dans les communes de Komki-Ipala et de Koubri que dans les autres.

Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province

Type habitat	Ouaga dougou	Komki Ipala	Komsilga	Koubri	Pabré	Saaba	Tanghin Dassouri	Total
Maison individuelle simple	68,7	61,3	88,7	56,7	67,5	83,4	81,6	69,8
Bâtiments à plusieurs logements (non immeuble)	17,1	0,4	2,0	4,2	5,1	2,7	5,2	15,3
Villa	10,7	0,5	1,1	0,4	0,4	2,4	0,5	9,4
Case	0,1	35,8	6,2	36,0	25,1	9,8	11,5	2,3
Immeuble à appartements	0,8	0,1	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2	0,7
Autres	0,5	0,2	0,3	1,5	1,1	0,7	0,3	0,5
ND	2,2	1,7	1,3	1,2	0,7	0,8	0,8	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.2 - MODE D'ECLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

12.2.1 – Les données globales

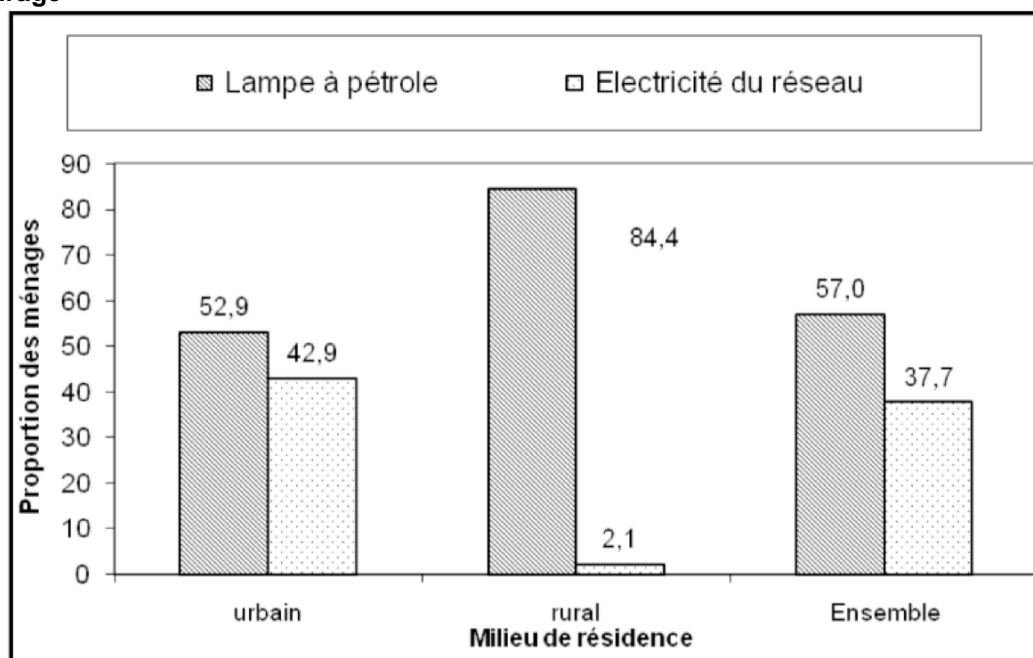
Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le Tableau 12.2 montre que dans le Centre, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (57,0 %) et concerne 52,9 % des ménages du milieu urbain et 84,4 % des ménages du milieu rural. L'électricité du réseau est utilisée par 37,7 % des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (42,9 %) qu'en milieu rural (2,1 %). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

Mode principal éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Lampe à pétrole	52,9	84,4	57,0
Electricité du réseau	42,9	2,1	37,7
Lampe torche	0,6	8,2	1,6
Electricité personnelle (Groupe, panneau ...)	1,0	0,6	1,0
Autres	1,1	3,2	1,3
ND	1,4	1,0	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage



12.2.2 – Le mode d'éclairage par commune

La lampe à pétrole comme mode d'éclairage est plus fréquent dans les communes rurales de Komsilga et de Tanghin Dassouri (environ 90 %).

L'électricité du réseau représente 42,9 % à Ouagadougou, 4,9 % à Saaba et 3,8 % à Koubri (Tableau 12. 4).

Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la commune

Mode d'éclairage	Ouaga dougou	Komki Ipala	Komsilga	Koubri	Pabré	Saaba	Tanghin Dassouri	Total
Lampe à pétrole	52,9	79,0	90,1	75,4	76,6	84,2	90,5	57,0
Electricité du réseau	42,9		0,1	3,8	0,6	4,9	1,6	37,7
Lampe torche	0,6	14,6	5,9	15,2	12,8	5,9	3,4	1,6
Electricité personnelle	1,0	0,4	0,8	0,2	0,3	1,0	0,4	1,0
Bougie	0,5		0,3	0,2	0,1	0,5	0,0	0,5
Lampe à gaz	0,3	0,0	0,2	0,1	0,3	0,2	0,3	0,3
Bois/paille	0,0	3,0	0,5	2,6	6,9	1,4	1,9	0,3
Lampe à huile	0,2	1,2	0,6	0,8	0,8	0,4	0,5	0,2
Autres	0,1	0,4	0,3	0,7	1,0	0,6	0,4	0,2
ND	1,4	1,5	1,3	1,0	0,5	0,8	0,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence.

12.3.1 – Données globales

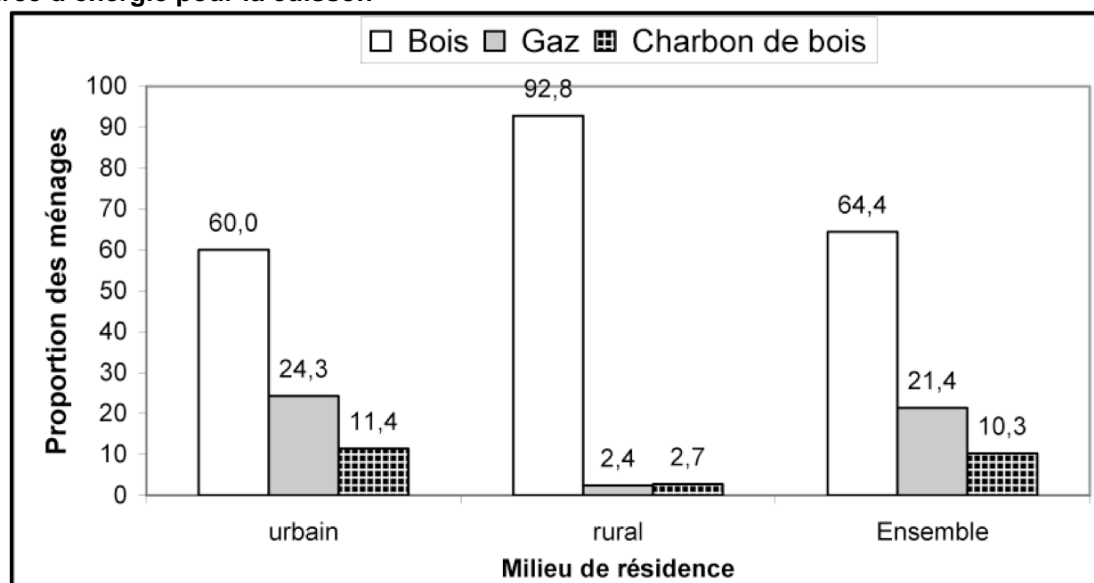
Plus de 6 ménages sur 10 (64,4 %) utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Certains l'utilisent dans de foyers améliorés (8,5 %) et d'autres dans des foyers simples (55,9 %). Viennent ensuite l'utilisation du gaz (21,4 % des ménages) et du charbon de bois (10,3 % des ménages).

Il existe de grandes disparités en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 90,3 % des ménages utilisent les foyers simples contre 50,6 % en milieu urbain. S'agissant des foyers améliorés leur usage est près de quatre fois plus répandu en milieu urbain (9,4 %) qu'en milieu rural (2,5 %). Le charbon de bois et le gaz sont également plus utilisés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les proportions sont respectivement de 11,4 % et 24,3 % pour le milieu urbain et de 2,7 % et 2,4 % en milieu rural. Le graphique 12.3 montre la disparité des sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence.

Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Energie pour cuisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Bois (foyer simple)	50,6	90,3	55,9
Gaz	24,3	2,4	21,4
Charbon de bois	11,4	2,7	10,3
Bois (foyer amélioré)	9,4	2,5	8,5
Electricité	0,9	0,0	0,8
Pétrole	0,6	0,7	0,6
Autres	1,6	0,9	1,5
ND	1,2	0,4	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson



12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les communes

Les foyers simples sont par la moitié des ménages à Ouagadougou alors qu'elle concerne la quasi-totalité (97,5 %) des ménages de Komki-Ipala.

En revanche, le foyer amélioré, le charbon de bois et le gaz sont plus utilisés à Ouagadougou qu'à ailleurs. (Tableau 12.6).

Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon les communes

Energie pour la cuisson	Ouaga dougou	Komki Ipala	Komsilga	Koubri	Pabré	Saaba	Tanghin Dassouri	Total
Bois(foyer simple)	50,6	97,5	87,3	93,8	94,4	83,6	94,3	55,9
Gaz	24,3	0,9	1,8	1,2	0,8	6,0	1,7	21,4
Charbon de bois	11,4	0,3	2,9	2,8	2,9	4,4	1,5	10,3
Bois (foyer amélioré)	9,4	0,5	4,3	0,9	1,3	3,5	1,5	8,5
Electricité	0,9		0,0	0,0		0,0	0,1	0,8
Pétrole	0,6	0,2	1,9	0,2	0,1	0,4	0,3	0,6
Autres	1,6	0,1	1,2	0,6	0,2	1,8	0,3	1,5
ND	1,2	0,5	0,6	0,5	0,3	0,3	0,4	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.

12.4.1 – Données globales

La borne fontaine est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson de des ménages (43,8 %). Les ménages qui s'approvisionnent au robinet sont de 32,8 % contre 17,6 % des ménages qui ont accès à l'eau des forages.

En milieu urbain près de la moitié (48,3 %) des ménages utilisent l'eau de la fontaine et 37,4% les robinets. L'eau de forage concerne 11,6 %.

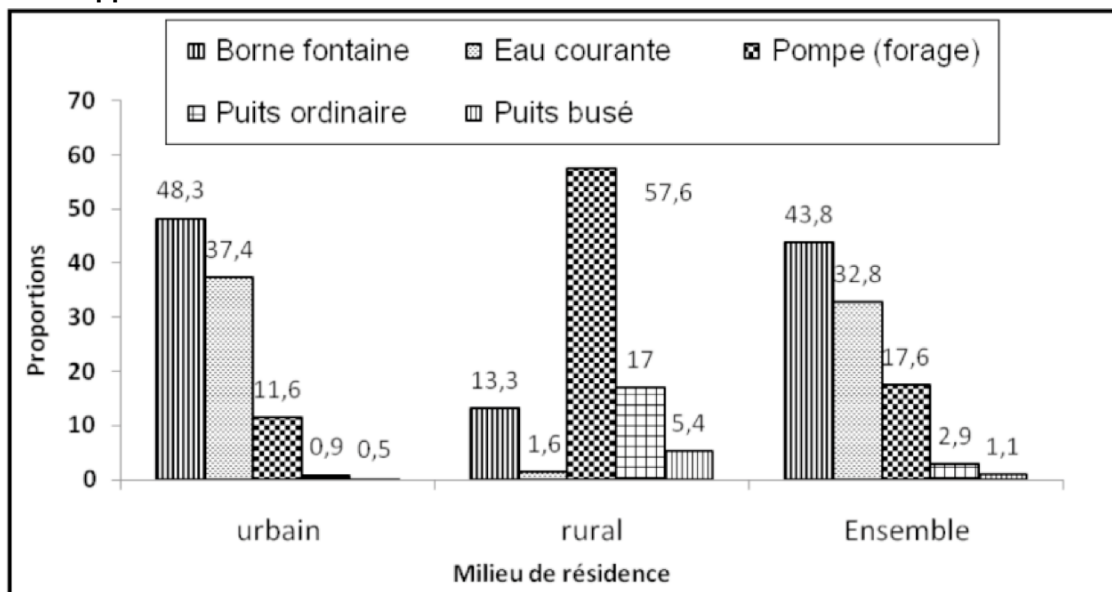
En revanche, plus de la moitié (57,6 %) des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de forage, 17,0 % en eau de puits busés contre seulement 1,6 % qui ont accès à l'eau courante, 13,3 % à l'eau de forage et 5,4 % au puits ordinaire.

En considérant l'eau potable (l'eau de forage, bornes fontaines, eau courante, puits busé) on note que 95,3 % des ménages dans la région, 97,8 % en milieu urbain et 77,9 % en milieu rural ont accès à celle-ci. L'illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Approvisionnement en eau	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Borne fontaine	48,3	13,3	43,8
Eau courante	37,4	1,6	32,8
Pompe (forage)	11,6	57,6	17,6
Puits ordinaire	0,9	17,0	2,9
Puits busé	0,5	5,4	1,1
Rivière marigot, barrage	0,1	4,4	0,6
Autres	0,2	0,1	0,2
ND	1,0	0,5	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson



12.4.2 – Source d’approvisionnement en eau de boisson dans les communes

Les forages sont plus représentés à Ouagadougou (48,3 %), 0 Saaba (29,5 %) et à Komsilga (23,7 %). Le robinet est concerné 37,4 % des ménages à Ouagadougou et moins de 3 % dans les autres localités de la région. La proportion des ménages utilisant l’eau des forages est de 11,6 % à Ouagadougou, 25,8 % à Komki-Ipala, 66,5 % à Komsilga ; 59,9 % à Koubri, 74,6 % à,4 % à Tanghin Dassouri.

Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d’approvisionnement en eau de boisson selon les communes

Approvisionnement en eau	Ouaga dougou	Komki Ipala	Komsilga	Koubri	Pabré	Saaba	Tanghin Dassouri	Total
Borne fontaine	48,3	0,1	23,7	2,6	0,8	29,5	0,6	43,8
Eau courante	37,4	0,2	3,0	0,4	0,2	2,9	0,3	32,8
Pompe (forage)	11,6	25,8	66,5	59,9	74,6	59,5	45,4	17,6
Puits ordinaire	0,9	63,4	4,3	11,4	12,5	2,9	40,1	2,9
Puits busé	0,5	9,4	1,5	7,3	5,4	0,8	12,9	1,1
Rivière/marigot/barrage	0,1	0,3	0,1	17,7	6,2	3,6	0,2	0,6
Autres	0,2		0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	0,2
ND	1,0	0,9	0,7	0,7	0,2	0,4	0,4	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.5 - TYPE D’AISANCE

Dans ce sous-chapitre, l’étude porte sur la répartition des unités d’habitation par type d’aisance selon le milieu de résidence.

12.5.1 – Données globales

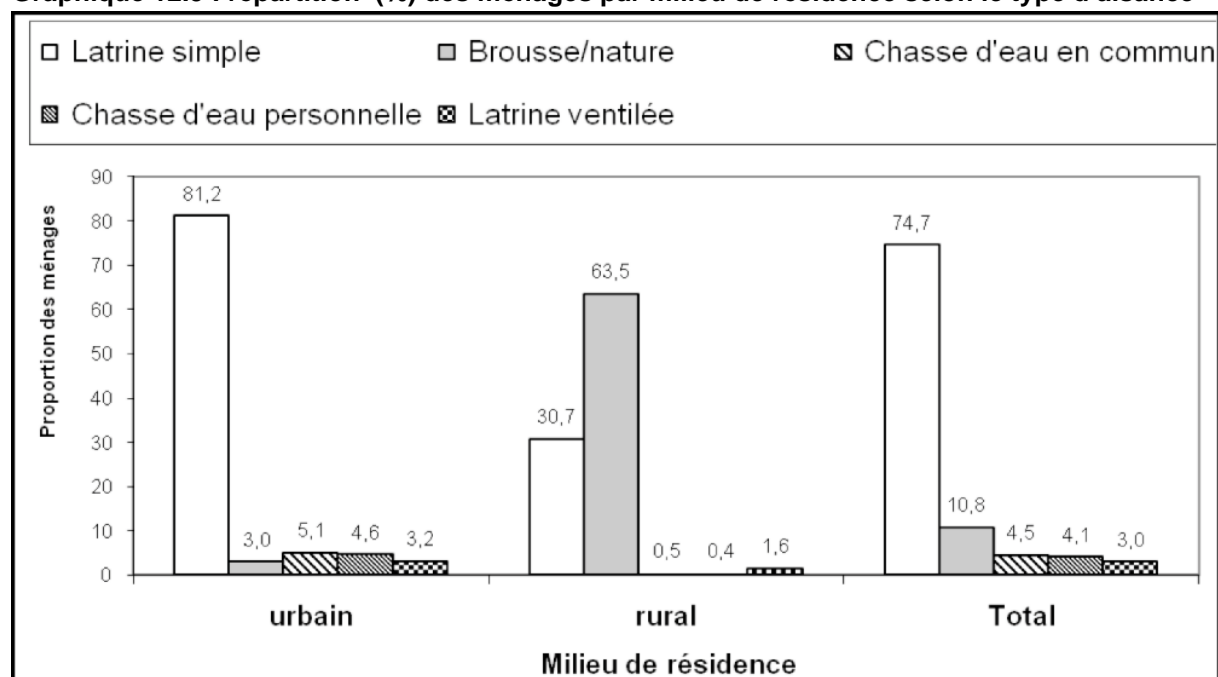
Dans la région, les deux principaux lieux d’aisance sont la latrine simple et la brousse/nature. Près de 75 % des ménages utilisent la latrine simple comme principal lieu d’aisance et 10,8 % utilisent la brousse.

En considérant le milieu de résidence, plus de quatre ménages sur cinq (81,2 %) des ménages urbains utilisent des latrines simples. En milieu rural, plus de 6 ménages sur 10 (63,5 %) utilisent la brousse comme type principal d’aisance ; la latrine simple vient en deuxième position avec 30,7 % des ménages.

Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Latrine simple	81,2	30,7	74,7
Brousse/nature	3,0	63,5	10,8
Chasse d'eau en commun	5,1	0,5	4,5
Chasse d'eau personnelle	4,6	0,4	4,1
Latrine ventilée	3,2	1,6	3,0
Autres	1,5	2,6	1,6
ND	1,4	0,7	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique suivant montre que la brousse et la latrine sont les deux types d'aisances les plus utilisés.

Graphique 12.5 : répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance

12.5.2 - Type d'aisance dans les communes

Dans la commuagadougou plus de la 80 % des ménages utilise des latrines Tandis qu'à Komki-lpala plus de 90 % utilisent la brousse comme principal type d'aisance.

A Komsilga et à Saaba environ la moitié des ménages ont des latrines et 40 % font leurs besoins dans la nature. A Koubri, 8 ménages sur 10 ont la brousse comme lieu d'aisance et 15,8 % des latrines. Un ménage sur dix à Pabré et à Tanghin Dassouri possède des latrines; la proportion de ceux qui font les besoins dans la nature est respectivement de 84,8 % et de 86,5 %.

Tableau 12.10 Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la commune

Type d'aisance	Ouaga dougou	Komki Ipala	Komsilga	Koubri	Pabré	Saaba	Tanghin Dassouri	Total
Latrine simple	81,2	4,9	51,8	15,8	9,6	51,0	11,7	74,7
Brousse/nature	3,0	93,6	40,4	80,2	84,8	39,5	86,5	10,8
Chasse d'eau en commun	5,1	0,2	1,0	0,3	0,3	0,4	0,4	4,5
Chasse d'eau personnelle	4,6		1,3	0,1	0,0	0,3	0,1	4,1
Latrine ventilée	3,2	0,2	0,5	1,3	3,9	3,4	0,3	3,0
Autres	1,5	0,2	4,0	1,7	0,7	4,8	0,5	1,6
ND	1,4	0,9	1,0	0,6	0,7	0,6	0,6	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence.

12.6.1 – Données globales

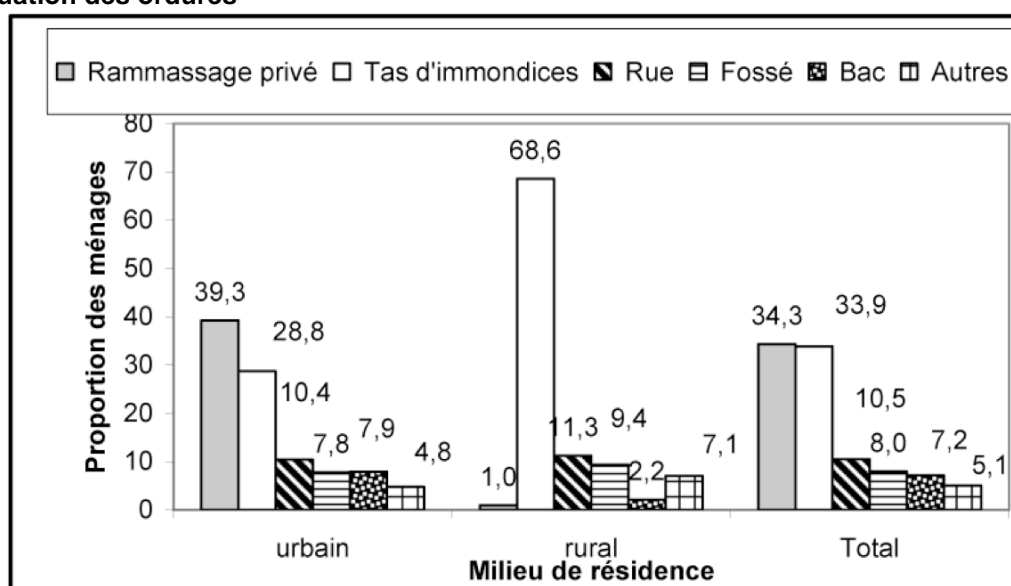
Dans l'ensemble de la région, 34,3 % des ménages sont concernés par le ramassage privé des ordures. Les ménages qui jettent les ordures sur les tas d'immondices sont de 33,9 %, ceux qui évacuent les ordures dans la rue représentent 11,3 % et ceux qui utilisent les fossés et les bacs à ordures respectivement de 8,0 % et de 7,2 % 5,5 %. (Tableau 12.6).

En milieu urbain, le ramassage privé concerne 39,3 % des ménages alors que 28,8 % jettent les ordures sur les tas d'immondices et 10,4 % dans la rue.

En milieu rural, 68,6 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 11,3 % la rue comme mode d'évacuation des ordures. Le ramassage privé et les bacs à ordures sont presque inexistant (respectivement 1 % et 2,2 %).

Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Evacuation des ordures	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Ramassage privé	39,3	1,0	34,3
Tas d'immondices	28,8	68,6	33,9
Rue	10,4	11,3	10,5
Fossé	7,8	9,4	8,0
Bac	7,9	2,2	7,2
Autres	4,8	7,1	5,1
ND	1,1	0,5	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures

12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par commune

Le ramassage privé et les bacs à ordures concernent essentiellement les ménages de Ouagadougou (39,3 %) et (7,9 %). Les tas d'immondices se rencontrent plus à Komki-Ipala (96,0 %). C'est dans les communes de Komki-Ipala et de Pabré que la proportion des ménages qui évacuent les ordures dans la rue est moins élevée (respectivement 0,2 % et 0,8 %).

Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la commune

Evacuation des ordures	Ouaga dougou	Komki Ipala	Komsilga	Koubri	Pabré	Saaba	Tanghin Dassouri	Total
Ramassage privé	39,3	1,0	1,0	0,6	0,3	2,0	0,5	34,3
Tas d'immondices	28,8	96,0	60,9	59,5	75,9	61,8	80,7	33,9
Rue	10,4	0,2	13,2	15,0	0,8	15,2	10,3	10,5
Fossé	7,8	1,6	14,4	13,9	4,9	9,5	4,1	8,0
Bac	7,9	0,2	2,7	1,5	0,2	3,8	1,7	7,2
Autres	4,8	0,2	7,0	9,0	17,7	7,4	2,4	5,1
ND	1,1	0,8	0,7	0,5	0,3	0,3	0,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence.

12.7.1 – Données globales

Au niveau régional, la rue (57,2 %) et la cour (40,9 %) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées. (Graphique 12.7).

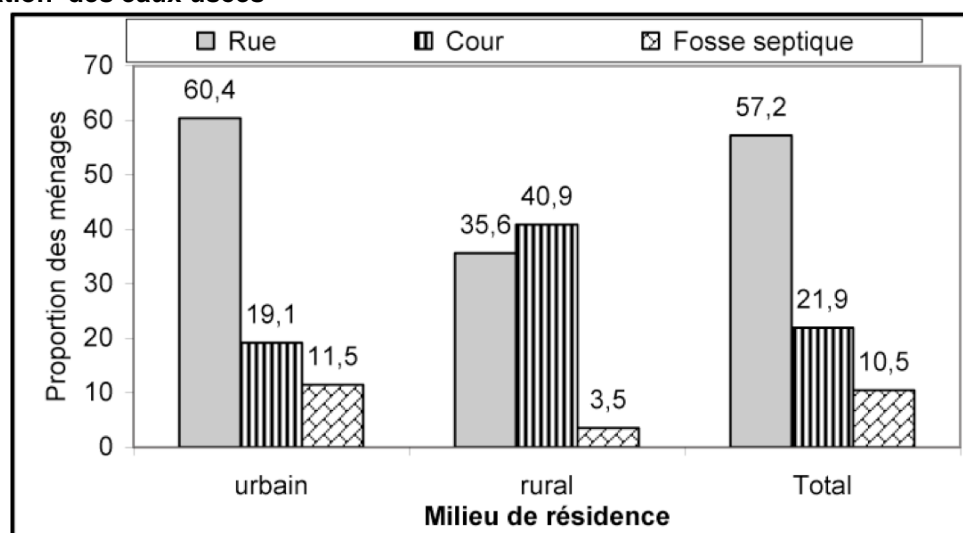
Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la cour ou de la rue pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 60,4 % des ménages utilisent la rue et 19,4 % la cour

pour évacuer les eaux usées. En milieu rural, ces proportions sont de 40,9 % pour la cour et 35,6 % pour la rue. (Tableau 12.17).

Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Evacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Rue	60,4	35,6	57,2
Cour	19,1	40,9	21,9
Fosse septique	11,5	3,5	10,5
Puits	2,1	1,0	2,0
Caniveau	1,2	0,3	1,1
Autres	2,6	16,9	4,5
ND	3,0	1,8	2,9
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées



12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les communes

Les ménages qui évacuent les eaux usées dans la rue représentent 60,4 % à Ouagadougou; 52,4 % à Saaba ; 40,2 % à Komsilga ; 35,8 % à Koubri, 32,2 % à Tanghin Dassouri, et 6,3 % à ié es à Tanghin Dassouri et près de 4 ménages sur 5 à Komki-Ipala. Les fosses septiques sont utilisées à Ouagadougou par un ménage sur dix à Ouagadougou.

Tableau 12.14 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la commune

Evacuation des eaux usées	Ouagadougou	Komki Ipala	Komsilga	Koubri	Pabré	Saaba	Tanghin Dassouri	Total
Rue	60,4	6,3	40,2	35,8	12,3	52,4	32,2	57,2
Cour	19,1	79,7	38,5	32,1	36,5	31,2	50,6	21,9
Fosse	11,5	0,8	6,0	4,5	1,6	2,5	2,7	10,5
Puits	2,1	5,4	0,4	0,5	0,3	1,0	0,8	2,0
Caniveau	1,2		0,1	0,3	0,0	0,5	0,4	1,1
Autres	2,6	5,8	12,9	24,5	48,0	11,1	11,6	4,5
ND	3,0	2,0	1,9	2,4	1,3	1,3	1,7	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.8 – BIENS D'EQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des unités d'habitation par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence.

12.8.1 – Données globales

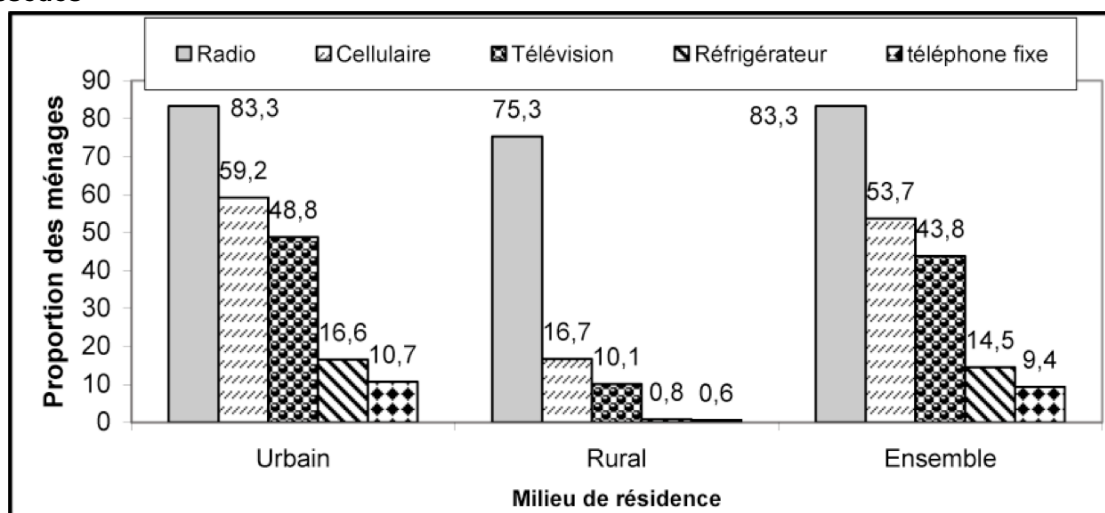
Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (83,3 %). Viennent ensuite le téléphone cellulaire (53,7 %) et la télévision (43,8 %) (Tableau 12.8).

En milieu urbain 83,3 % des ménages ont au moins une radio, cette proportion est de 75,3 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 48,8 % de l'ensemble alors que 10,1 % des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en ville: 59,2 % des ménages en possèdent au moins un, pendant que seuls 16,7 % des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	84,1	75,3	83,3
Cellulaire	58,9	16,7	53,7
Télévision	48,6	10,1	43,8
Réfrigérateur	16,5	0,8	14,5
téléphone fixe	10,6	0,6	9,4
Ordinateur	4,1	0,2	3,6
Internet	0,8	0,0	0,7

Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés



12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les communes

La proportion des ménages disposant de postes radio est au moins égale à 70 % dans chacune des communes, elle atteint 84,1 % à Ouagadougou. La proportion des ménages possédant au moins une télévision est de 48,6 % à ouagadougou, 17,5 % à Saaba, et de 13,8 % à Koubri. Les ménages disposant de téléphone fixe, de téfrigérateur, d'ordinateur ou de connexion internet se rencontrent essentiellement à Ouagadougou. (Tableau 12.16)

Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province

Communes	Radio	Cellulaire	Télévision	Téléphone fixe	Réfrigérateur	Ordinateur	Connexion internet
	84,1	58,9	48,6	10,6	16,5	4,1	0,8
Komki Ipala	70,0	6,6	2,5	0,3	0,2	-	-
Komsilga	79,6	21,2	13,8	0,4	0,3	-	-
Koubri	76,5	10,7	5,2	0,3	0,7	0,2	0,1
Pabré	65,4	7,4	4,0	0,1	0,3	-	-
Saaba	76,4	28,3	17,5	1,2	2,3	0,6	0,1
Tanghin	74,4	10,2	6,3	0,5	0,4	0,0	-
Total	83,3	53,7	43,8	9,4	14,5	3,6	0,7

12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence.

12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble, 75,4 % des ménages possèdent au moins une bicyclette alors que 53,6 % de ceux-ci ont une mobylette, 8,6 % des ménages possèdent au moins une voiture et 4,9 % une charrette. (Tableau 12.9)

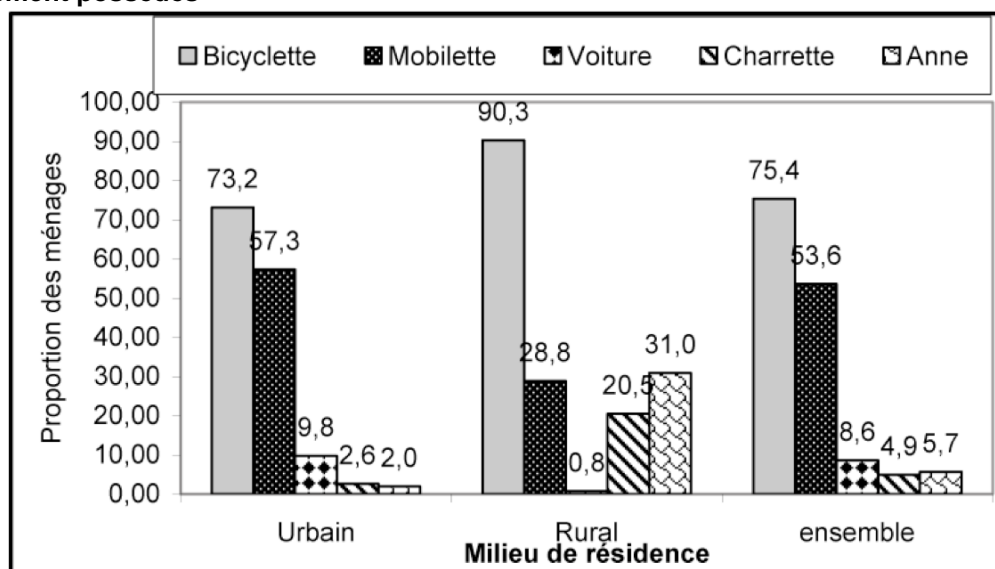
Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (73,3 % en milieu urbain et 90,3 % en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté est la mobylette (57,3 % en milieu urbain et 28,8 % en milieu rural).

Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 9,8 % en ville et 0,8 % en milieu rural. En milieu rural 20,5 % des ménages ont au moins une charrette ; cette proportion n'est que de 2,6 % en milieu urbain.

Tableau 12. 17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	ensemble
Bicyclette	72,8	90,3	75,4
Mobylette	57,0	28,8	53,6
Voiture	9,7	0,8	8,6
Charrette	2,6	20,5	4,9
Anne	2,0	31,0	5,7
Pirogue	0,1	0,3	0,1
Chameau	0,0	0,1	0,0
Cheval	0,1	0,2	0,1

Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés



12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les communes

Le Tableau 12.18 montre que dans la commune rurale de Koubri on dénombre plus de ménages qui possèdent au moins une bicyclette 92,8 % que dans les autres. Par ailleurs, les ménages de la commune de Ouagadougou viennent en première position par rapport à la

possession des mobylette (57,0 %) et des voitures (9,7 %). A Pabré, il ya plus de ménages qui ont des charrettes (37,1 %).

Tableau 12.18 : Répartition (%) des ménages par commune selon les biens possédés

Communes	Bicyclette	Mobylette	Voiture	Pirogue	Charette	Chameau	Cheval	Ane
Ouagadougou	72,8	57,0	9,7	0,1	2,6	0,0	0,1	2,0
Komki Ipala	86,1	23,0	0,3	0,0	11,6	0,0	0,2	28,7
Komsilga	90,9	29,9	0,4	0,0	10,0	0,1	0,1	18,3
Koubri	92,8	26,4	0,7	0,8	35,8	0,2	0,2	48,6
Pabré	90,6	23,7	0,2	0,9	37,1	0,1	0,3	53,2
Saaba	88,9	35,4	1,8	0,3	26,5	0,1	0,2	34,2
Tanghin Dassouri	90,5	26,4	0,4	-	8,9	0,0	0,2	18,4
Total	75,4	53,6	8,6	0,1	4,9	0,0	0,1	5,7

Conclusion

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de la moitié (69,8 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples et 15,3 % dans des Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble). Cette tendance est aussi observée en milieu urbain ; tandis qu'en milieu rural, les cases remplacent les bâtiments à plusieurs logements à la deuxième position. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (57,0 %). Cette proportion atteint 84,4 % en milieu rural. L'électricité du réseau (37,7 %) est essentiellement en milieu urbain (49,2 % contre 2,1 % en milieu rural).

Dans l'ensemble, 97,1 % des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 89,5 % en milieu rural et 98,2 % en milieu urbain. Les ménages qui ont l'eau courante sont essentiellement en ville.

Plus de 7 ménages sur 10 (74,7 %) utilisent la latrine simple et 10,8 % la brousse/nature comme principal type d'aisance. La plupart des ménages (33,9 %) jettent les ordures sur les tas d'immondices

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 83,3 % d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement un ménage sur deux possède un téléphone cellulaire (53,7 %) et 43,8 % une télévision. S'agissant des moyens de déplacement, 75,4 % des ménages possèdent au moins une bicyclette et 53,6 %) une mobylette.

CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION

Introduction

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région du Centre.

I – METHODE DES PROJECTIONS

Les projections 2007-2050 du Burkina se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région du Centre sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

II – RESULTATS DES PROJECTIONS

Age	2 007			2008		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	26 561	28 484	55 045	28 184	30 781	58 965
1	25 382	26 525	51 907	26 470	28 142	54 612
2	25 222	26 215	51 437	25 976	26 735	52 711
3	24 826	25 765	50 591	26 022	26 664	52 686
4	24 376	25 255	49 631	25 702	26 317	52 019
5	23 905	24 723	48 628	25 281	25 854	51 135
6	23 452	24 193	47 645	24 859	25 363	50 222
7	22 975	23 652	46 627	24 391	24 833	49 224
8	22 494	23 108	45 602	23 888	24 273	48 161
9	22 010	22 558	44 568	23 362	23 688	47 050
10	21 547	22 033	43 580	22 869	23 133	46 002
11	21 083	21 507	42 590	22 389	22 587	44 976
12	20 620	20 987	41 607	21 900	22 048	43 948
13	20 158	20 475	40 633	21 402	21 512	42 914
14	19 691	19 963	39 654	20 879	20 978	41 857
15	19 064	20 156	39 220	20 016	21 883	41 899
16	18 664	22 077	40 741	19 597	23 445	43 042
17	19 150	22 946	42 096	20 283	23 141	43 424
18	19 839	23 103	42 942	20 778	22 798	43 576
19	20 218	23 500	43 718	21 362	23 612	44 974
20	20 468	22 991	43 459	21 893	24 110	46 003
21	20 377	22 361	42 738	21 595	23 739	45 334
22	20 192	21 410	41 602	21 199	23 087	44 286
23	20 303	20 480	40 783	21 262	22 051	43 313
24	20 052	19 639	39 691	20 498	20 519	41 017
25	19 732	18 851	38 583	19 799	19 400	39 199
26	19 218	17 845	37 063	19 564	18 432	37 996
27	18 221	16 804	35 025	18 753	17 444	36 197
28	17 610	15 809	33 419	17 908	16 433	34 341
29	16 795	14 747	31 542	17 306	15 528	32 834
30	16 026	13 796	29 822	16 962	14 947	31 909
31	14 949	12 643	27 592	15 764	13 685	29 449
32	14 256	11 779	26 035	14 920	12 584	27 504
33	13 553	11 050	24 603	14 411	12 011	26 422
34	12 688	10 146	22 834	13 353	10 821	24 174
35	11 830	9 580	21 410	12 146	9 900	22 046
36	11 188	9 043	20 231	11 557	9 401	20 958
37	10 584	8 693	19 277	10 860	8 895	19 755
38	10 026	8 358	18 384	10 217	8 420	18 637
39	9 323	8 028	17 351	9 680	8 336	18 016
40	8 822	7 679	16 501	9 310	8 198	17 508

Age	2 007			2008		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
41	8 421	7 420	15 841	8 752	7 792	16 544
42	8 115	7 087	15 202	8 435	7 479	15 914
43	7 394	6 704	14 098	7 993	7 456	15 449
44	6 925	6 042	12 967	7 376	6 535	13 911
45	6 653	5 798	12 451	6 824	5 919	12 743
46	6 320	5 369	11 689	6 621	5 648	12 269
47	5 970	5 028	10 998	6 209	5 229	11 438
48	5 705	4 789	10 494	5 780	4 765	10 545
49	5 414	4 642	10 056	5 618	4 797	10 415
50	4 991	4 228	9 219	5 299	4 578	9 877
51	4 761	4 041	8 802	4 917	4 277	9 194
52	4 560	3 813	8 373	4 689	4 026	8 715
53	4 148	3 559	7 707	4 538	4 119	8 657
54	3 720	3 009	6 729	3 988	3 378	7 366
55	3 608	2 960	6 568	3 611	2 948	6 559
56	3 391	2 798	6 189	3 479	2 877	6 356
57	3 213	2 655	5 868	3 284	2 734	6 018
58	3 059	2 620	5 679	2 978	2 459	5 437
59	2 981	2 707	5 688	2 981	2 622	5 603
60	2 712	2 513	5 225	2 877	2 706	5 583
61	2 508	2 370	4 878	2 640	2 515	5 155
62	2 318	2 238	4 556	2 431	2 354	4 785
63	2 047	2 047	4 094	2 284	2 422	4 706
64	1 756	1 668	3 424	1 902	1 953	3 855
65	1 711	1 616	3 327	1 700	1 607	3 307
66	1 568	1 524	3 092	1 597	1 541	3 138
67	1 443	1 432	2 875	1 482	1 461	2 943
68	1 355	1 445	2 800	1 309	1 333	2 642
69	1 315	1 480	2 795	1 308	1 420	2 728
70	1 167	1 347	2 514	1 247	1 435	2 682
71	1 088	1 257	2 345	1 130	1 310	2 440
72	990	1 170	2 160	1 011	1 203	2 214
73	831	986	1 817	938	1 192	2 130
74	672	761	1 433	749	923	1 672
75	612	714	1 326	607	701	1 308
76	550	662	1 212	554	654	1 208
77	500	623	1 123	504	607	1 111
78	455	636	1 091	444	590	1 034
79	410	603	1 013	420	593	1 013
80 et +	2 451	4 516	6 967	2 483	4 524	7 007
Total	895 258	885 834	1 781 092	937 556	928 410	1 865 966

Age	2 009			2 010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	29 229	31 864	61 093	30 252	32 941	63 193
1	28 121	30 459	58 580	29 152	31 520	60 672
2	27 081	28 372	55 453	28 759	30 709	59 468
3	26 780	27 183	53 963	27 899	28 847	56 746
4	26 918	27 223	54 141	27 678	27 742	55 420
5	26 633	26 925	53 558	27 869	27 841	55 710
6	26 262	26 504	52 766	27 638	27 591	55 229
7	25 828	26 018	51 846	27 258	27 174	54 432
8	25 333	25 469	50 802	26 801	26 668	53 469
9	24 786	24 868	49 654	26 262	26 081	52 343
10	24 251	24 276	48 527	25 703	25 471	51 174
11	23 743	23 702	47 445	25 151	24 861	50 012
12	23 236	23 143	46 379	24 615	24 270	48 885
13	22 709	22 582	45 291	24 071	23 695	47 766
14	22 151	22 028	44 179	23 479	23 116	46 595
15	21 211	22 978	44 189	22 484	24 112	46 596
16	20 561	25 431	45 992	21 772	26 679	48 451
17	21 281	24 559	45 840	22 312	26 629	48 941
18	21 995	22 978	44 973	23 061	24 380	47 441
19	22 360	23 283	45 643	23 664	23 459	47 123
20	23 123	24 214	47 337	24 192	23 865	48 057
21	23 099	24 882	47 981	24 392	24 975	49 367
22	22 466	24 499	46 965	24 032	25 669	49 701
23	22 313	23 765	46 078	23 647	25 206	48 853
24	21 460	22 081	43 541	22 521	23 788	46 309
25	20 227	20 260	40 487	21 175	21 794	42 969
26	19 612	18 958	38 570	20 022	19 791	39 813
27	19 080	18 008	37 088	19 105	18 519	37 624
28	18 423	17 051	35 474	18 731	17 597	36 328
29	17 586	16 136	33 722	18 085	16 735	34 820
30	17 465	15 730	33 195	17 737	16 335	34 072
31	16 683	14 818	31 501	17 170	15 587	32 757
32	15 726	13 613	29 339	16 638	14 736	31 374
33	15 074	12 826	27 900	15 887	13 871	29 758
34	14 192	11 762	25 954	14 839	12 554	27 393
35	12 780	10 554	23 334	13 583	11 468	25 051
36	11 861	9 715	21 576	12 473	10 350	22 823
37	11 212	9 241	20 453	11 498	9 546	21 044
38	10 479	8 614	19 093	10 814	8 945	19 759
39	9 858	8 396	18 254	10 105	8 586	18 691
40	9 661	8 509	18 170	9 833	8 565	18 398

Age	2 009			2 010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
41	9 231	8 315	17 546	9 576	8 627	18 203
42	8 760	7 850	16 610	9 237	8 374	17 611
43	8 303	7 865	16 168	8 619	8 252	16 871
44	7 973	7 266	15 239	8 276	7 659	15 935
45	7 265	6 397	13 662	7 849	7 111	14 960
46	6 786	5 758	12 544	7 224	6 223	13 447
47	6 505	5 495	12 000	6 658	5 605	12 263
48	6 012	4 954	10 966	6 291	5 203	11 494
49	5 687	4 769	10 456	5 909	4 955	10 864
50	5 493	4 730	10 223	5 554	4 699	10 253
51	5 219	4 630	9 849	5 410	4 779	10 189
52	4 843	4 262	9 105	5 140	4 612	9 752
53	4 666	4 348	9 014	4 815	4 598	9 413
54	4 363	3 907	8 270	4 483	4 122	8 605
55	3 871	3 311	7 182	4 235	3 832	8 067
56	3 481	2 862	6 343	3 731	3 218	6 949
57	3 368	2 808	6 176	3 366	2 794	6 160
58	3 041	2 529	5 570	3 117	2 599	5 716
59	2 897	2 460	5 357	2 958	2 531	5 489
60	2 874	2 622	5 496	2 790	2 456	5 246
61	2 801	2 706	5 507	2 794	2 619	5 413
62	2 554	2 497	5 051	2 709	2 690	5 399
63	2 393	2 547	4 940	2 515	2 701	5 216
64	2 123	2 316	4 439	2 220	2 429	4 649
65	1 840	1 889	3 729	2 055	2 237	4 292
66	1 586	1 532	3 118	1 719	1 806	3 525
67	1 511	1 479	2 990	1 500	1 468	2 968
68	1 343	1 362	2 705	1 368	1 376	2 744
69	1 260	1 307	2 567	1 294	1 337	2 631
70	1 239	1 377	2 616	1 190	1 265	2 455
71	1 210	1 397	2 607	1 197	1 336	2 533
72	1 051	1 255	2 306	1 126	1 339	2 465
73	958	1 229	2 187	996	1 280	2 276
74	844	1 121	1 965	860	1 148	2 008
75	675	855	1 530	763	1 040	1 803
76	547	641	1 188	614	786	1 400
77	508	597	1 105	501	585	1 086
78	447	575	1 022	449	567	1 016
79	409	548	957	414	535	949
80 et +	2 521	4 517	7 038	2 539	4 462	7 001
Total	981 307	972 362	1 953 669	1 026 420	1 017 523	2 043 943

Age	2 011			2 012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	31 194	33 946	65 140	32 203	35 038	67 241
1	30 179	32 603	62 782	31 131	33 619	64 750
2	29 788	31 767	61 555	30 823	32 862	63 685
3	29 604	31 221	60 825	30 642	32 288	62 930
4	28 808	29 432	58 240	30 547	31 849	62 396
5	28 631	28 363	56 994	29 776	30 088	59 864
6	28 890	28 517	57 407	29 652	29 040	58 692
7	28 658	28 276	56 934	29 929	29 213	59 142
8	28 255	27 844	56 099	29 679	28 961	58 640
9	27 754	27 297	55 051	29 231	28 492	57 723
10	27 207	26 701	53 908	28 727	27 937	56 664
11	26 633	26 074	52 707	28 164	27 324	55 488
12	26 050	25 445	51 495	27 558	26 681	54 239
13	25 472	24 838	50 310	26 936	26 034	52 970
14	24 863	24 241	49 104	26 291	25 404	51 695
15	23 822	25 288	49 110	25 208	26 510	51 718
16	23 063	27 978	51 041	24 419	29 324	53 743
17	23 611	27 922	51 533	24 997	29 275	54 272
18	24 161	26 423	50 584	25 559	27 704	53 263
19	24 797	24 885	49 682	25 967	26 968	52 935
20	25 591	24 035	49 626	26 806	25 488	52 294
21	25 508	24 607	50 115	26 979	24 775	51 754
22	25 370	25 749	51 119	26 525	25 360	51 885
23	25 297	26 396	51 693	26 706	26 473	53 179
24	23 866	25 221	49 087	25 541	26 405	51 946
25	22 217	23 471	45 688	23 551	24 880	48 431
26	20 955	21 283	42 238	21 987	22 917	44 904
27	19 498	19 327	38 825	20 406	20 783	41 189
28	18 737	18 091	36 828	19 113	18 881	37 994
29	18 376	17 267	35 643	18 369	17 747	36 116
30	18 227	16 937	35 164	18 508	17 474	35 982
31	17 423	16 184	33 607	17 898	16 778	34 676
32	17 113	15 496	32 609	17 356	16 083	33 439
33	16 796	15 010	31 806	17 265	15 778	33 043
34	15 632	13 571	29 203	16 526	14 680	31 206
35	14 195	12 238	26 433	14 949	13 226	28 175
36	13 252	11 243	24 495	13 844	11 993	25 837
37	12 090	10 171	22 261	12 840	11 047	23 887
38	11 081	9 237	20 318	11 647	9 840	21 487
39	10 421	8 915	19 336	10 674	9 205	19 879
40	10 069	8 754	18 823	10 379	9 091	19 470

Age	2 011			2 012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
41	9 736	8 681	18 417	9 968	8 873	18 841
42	9 571	8 684	18 255	9 727	8 736	18 463
43	9 084	8 801	17 885	9 411	9 122	18 533
44	8 586	8 030	16 616	9 043	8 565	17 608
45	8 143	7 493	15 636	8 441	7 858	16 299
46	7 800	6 916	14 716	8 085	7 285	15 370
47	7 084	6 055	13 139	7 646	6 727	14 373
48	6 436	5 305	11 741	6 846	5 731	12 577
49	6 182	5 206	11 388	6 322	5 306	11 628
50	5 771	4 882	10 653	6 033	5 129	11 162
51	5 466	4 747	10 213	5 675	4 932	10 607
52	5 321	4 757	10 078	5 374	4 724	10 098
53	5 108	4 973	10 081	5 283	5 129	10 412
54	4 621	4 359	8 980	4 901	4 718	9 619
55	4 343	4 037	8 380	4 478	4 268	8 746
56	4 080	3 720	7 800	4 180	3 919	8 099
57	3 608	3 141	6 749	3 942	3 632	7 574
58	3 112	2 583	5 695	3 339	2 908	6 247
59	3 030	2 601	5 631	3 025	2 583	5 608
60	2 850	2 528	5 378	2 916	2 596	5 512
61	2 713	2 454	5 167	2 768	2 529	5 297
62	2 699	2 599	5 298	2 617	2 430	5 047
63	2 667	2 905	5 572	2 651	2 803	5 454
64	2 333	2 579	4 912	2 473	2 775	5 248
65	2 146	2 343	4 489	2 255	2 486	4 741
66	1 917	2 134	4 051	2 000	2 234	4 234
67	1 624	1 734	3 358	1 815	2 054	3 869
68	1 355	1 366	2 721	1 473	1 619	3 092
69	1 318	1 350	2 668	1 304	1 341	2 645
70	1 225	1 294	2 519	1 246	1 309	2 555
71	1 150	1 227	2 377	1 185	1 258	2 443
72	1 112	1 274	2 386	1 066	1 171	2 237
73	1 068	1 367	2 435	1 051	1 299	2 350
74	896	1 201	2 097	959	1 282	2 241
75	775	1 058	1 833	808	1 107	1 915
76	693	958	1 651	702	968	1 670
77	566	728	1 294	638	885	1 523
78	444	556	1 000	502	696	1 198
79	415	529	944	409	518	927
80 et +	2 557	4 403	6 960	2 575	4 347	6 922
Total	1 072 759	1 063 822	2 136 581	1 120 440	1 111 367	2 231 807

Age	2 013			2 014		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	33 196	36 128	69 324	34 231	37 281	71 512
1	32 148	34 726	66 874	33 145	35 819	68 964
2	31 782	33 890	65 672	32 804	35 001	67 805
3	31 687	33 397	65 084	32 648	34 431	67 079
4	31 594	32 927	64 521	32 648	34 043	66 691
5	31 553	32 550	64 103	32 606	33 629	66 235
6	30 814	30 798	61 612	32 622	33 297	65 919
7	30 691	29 738	60 429	31 867	31 521	63 388
8	30 967	29 911	60 878	31 728	30 431	62 159
9	30 681	29 622	60 303	31 984	30 580	62 564
10	30 236	29 149	59 385	31 707	30 290	61 997
11	29 712	28 582	58 294	31 244	29 800	61 044
12	29 117	27 951	57 068	30 695	29 217	59 912
13	28 471	27 284	55 755	30 057	28 568	58 625
14	27 779	26 615	54 394	29 339	27 880	57 219
15	26 641	27 769	54 410	28 133	29 076	57 209
16	25 826	30 723	56 549	27 278	32 155	59 433
17	26 453	30 673	57 126	27 963	32 116	60 079
18	27 047	29 034	56 081	28 609	30 409	59 018
19	27 461	28 263	55 724	29 051	29 606	58 657
20	28 062	27 613	55 675	29 669	28 926	58 595
21	28 254	26 268	54 522	29 569	28 447	58 016
22	28 057	25 527	53 584	29 375	27 050	56 425
23	27 913	26 064	53 977	29 526	26 223	55 749
24	26 961	26 471	53 432	28 177	26 050	54 227
25	25 209	26 040	51 249	26 611	26 095	52 706
26	23 309	24 286	47 595	24 954	25 409	50 363
27	21 410	22 374	43 784	22 696	23 699	46 395
28	20 004	20 298	40 302	20 982	21 842	42 824
29	18 730	18 517	37 247	19 598	19 900	39 498
30	18 487	17 952	36 439	18 839	18 723	37 562
31	18 163	17 304	35 467	18 127	17 772	35 899
32	17 820	16 668	34 488	18 071	17 181	35 252
33	17 498	16 371	33 869	17 960	16 960	34 920
34	16 979	15 427	32 406	17 197	16 002	33 199
35	15 803	14 306	30 109	16 225	15 027	31 252
36	14 578	12 962	27 540	15 401	14 011	29 412
37	13 409	11 780	25 189	14 113	12 723	26 836
38	12 370	10 686	23 056	12 911	11 391	24 302
39	11 219	9 802	21 021	11 910	10 641	22 551

Age	2 013			2 014		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
40	10 628	9 384	20 012	11 162	9 989	21 151
41	10 270	9 210	19 480	10 508	9 502	20 010
42	9 953	8 926	18 879	10 250	9 262	19 512
43	9 555	9 174	18 729	9 774	9 368	19 142
44	9 362	8 875	18 237	9 500	8 921	18 421
45	8 889	8 376	17 265	9 197	8 675	17 872
46	8 380	7 637	16 017	8 819	8 136	16 955
47	7 925	7 084	15 009	8 206	7 421	15 627
48	7 388	6 365	13 753	7 648	6 700	14 348
49	6 722	5 733	12 455	7 251	6 366	13 617
50	6 166	5 224	11 390	6 555	5 643	12 198
51	5 930	5 181	11 111	6 057	5 272	11 329
52	5 578	4 908	10 486	5 825	5 152	10 977
53	5 330	5 088	10 418	5 534	5 287	10 821
54	5 066	4 860	9 926	5 109	4 821	9 930
55	4 747	4 618	9 365	4 905	4 758	9 663
56	4 309	4 140	8 449	4 566	4 481	9 047
57	4 037	3 823	7 860	4 159	4 039	8 198
58	3 644	3 362	7 006	3 729	3 536	7 265
59	3 241	2 912	6 153	3 540	3 366	6 906
60	2 908	2 580	5 488	3 119	2 909	6 028
61	2 833	2 596	5 429	2 822	2 577	5 399
62	2 672	2 509	5 181	2 734	2 575	5 309
63	2 570	2 625	5 195	2 626	2 708	5 334
64	2 456	2 676	5 132	2 374	2 501	4 875
65	2 393	2 677	5 070	2 369	2 574	4 943
66	2 099	2 370	4 469	2 225	2 550	4 775
67	1 891	2 144	4 035	1 984	2 274	4 258
68	1 644	1 915	3 559	1 707	1 995	3 702
69	1 419	1 593	3 012	1 582	1 885	3 467
70	1 232	1 299	2 531	1 343	1 549	2 892
71	1 204	1 274	2 478	1 190	1 262	2 452
72	1 100	1 208	2 308	1 117	1 219	2 336
73	1 006	1 188	2 194	1 041	1 230	2 271
74	943	1 213	2 156	901	1 110	2 011
75	866	1 183	2 049	846	1 115	1 961
76	730	1 012	1 742	784	1 086	1 870
77	642	889	1 531	669	930	1 599
78	568	845	1 413	567	845	1 412
79	465	655	1 120	527	795	1 322
80 et +	2 585	4 285	6 870	2 642	4 379	7 021
Total	1 169 437	1 160 062	2 329 499	1 219 733	1 209 985	2 429 718

Age	2 013			2 014		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	33 196	36 128	69 324	34 231	37 281	71 512
1	32 148	34 726	66 874	33 145	35 819	68 964
2	31 782	33 890	65 672	32 804	35 001	67 805
3	31 687	33 397	65 084	32 648	34 431	67 079
4	31 594	32 927	64 521	32 648	34 043	66 691
5	31 553	32 550	64 103	32 606	33 629	66 235
6	30 814	30 798	61 612	32 622	33 297	65 919
7	30 691	29 738	60 429	31 867	31 521	63 388
8	30 967	29 911	60 878	31 728	30 431	62 159
9	30 681	29 622	60 303	31 984	30 580	62 564
10	30 236	29 149	59 385	31 707	30 290	61 997
11	29 712	28 582	58 294	31 244	29 800	61 044
12	29 117	27 951	57 068	30 695	29 217	59 912
13	28 471	27 284	55 755	30 057	28 568	58 625
14	27 779	26 615	54 394	29 339	27 880	57 219
15	26 641	27 769	54 410	28 133	29 076	57 209
16	25 826	30 723	56 549	27 278	32 155	59 433
17	26 453	30 673	57 126	27 963	32 116	60 079
18	27 047	29 034	56 081	28 609	30 409	59 018
19	27 461	28 263	55 724	29 051	29 606	58 657
20	28 062	27 613	55 675	29 669	28 926	58 595
21	28 254	26 268	54 522	29 569	28 447	58 016
22	28 057	25 527	53 584	29 375	27 050	56 425
23	27 913	26 064	53 977	29 526	26 223	55 749
24	26 961	26 471	53 432	28 177	26 050	54 227
25	25 209	26 040	51 249	26 611	26 095	52 706
26	23 309	24 286	47 595	24 954	25 409	50 363
27	21 410	22 374	43 784	22 696	23 699	46 395
28	20 004	20 298	40 302	20 982	21 842	42 824
29	18 730	18 517	37 247	19 598	19 900	39 498
30	18 487	17 952	36 439	18 839	18 723	37 562
31	18 163	17 304	35 467	18 127	17 772	35 899
32	17 820	16 668	34 488	18 071	17 181	35 252
33	17 498	16 371	33 869	17 960	16 960	34 920
34	16 979	15 427	32 406	17 197	16 002	33 199
35	15 803	14 306	30 109	16 225	15 027	31 252
36	14 578	12 962	27 540	15 401	14 011	29 412
37	13 409	11 780	25 189	14 113	12 723	26 836
38	12 370	10 686	23 056	12 911	11 391	24 302
39	11 219	9 802	21 021	11 910	10 641	22 551
40	10 628	9 384	20 012	11 162	9 989	21 151

Age	2 013			2 014		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
41	10 270	9 210	19 480	10 508	9 502	20 010
42	9 953	8 926	18 879	10 250	9 262	19 512
43	9 555	9 174	18 729	9 774	9 368	19 142
44	9 362	8 875	18 237	9 500	8 921	18 421
45	8 889	8 376	17 265	9 197	8 675	17 872
46	8 380	7 637	16 017	8 819	8 136	16 955
47	7 925	7 084	15 009	8 206	7 421	15 627
48	7 388	6 365	13 753	7 648	6 700	14 348
49	6 722	5 733	12 455	7 251	6 366	13 617
50	6 166	5 224	11 390	6 555	5 643	12 198
51	5 930	5 181	11 111	6 057	5 272	11 329
52	5 578	4 908	10 486	5 825	5 152	10 977
53	5 330	5 088	10 418	5 534	5 287	10 821
54	5 066	4 860	9 926	5 109	4 821	9 930
55	4 747	4 618	9 365	4 905	4 758	9 663
56	4 309	4 140	8 449	4 566	4 481	9 047
57	4 037	3 823	7 860	4 159	4 039	8 198
58	3 644	3 362	7 006	3 729	3 536	7 265
59	3 241	2 912	6 153	3 540	3 366	6 906
60	2 908	2 580	5 488	3 119	2 909	6 028
61	2 833	2 596	5 429	2 822	2 577	5 399
62	2 672	2 509	5 181	2 734	2 575	5 309
63	2 570	2 625	5 195	2 626	2 708	5 334
64	2 456	2 676	5 132	2 374	2 501	4 875
65	2 393	2 677	5 070	2 369	2 574	4 943
66	2 099	2 370	4 469	2 225	2 550	4 775
67	1 891	2 144	4 035	1 984	2 274	4 258
68	1 644	1 915	3 559	1 707	1 995	3 702
69	1 419	1 593	3 012	1 582	1 885	3 467
70	1 232	1 299	2 531	1 343	1 549	2 892
71	1 204	1 274	2 478	1 190	1 262	2 452
72	1 100	1 208	2 308	1 117	1 219	2 336
73	1 006	1 188	2 194	1 041	1 230	2 271
74	943	1 213	2 156	901	1 110	2 011
75	866	1 183	2 049	846	1 115	1 961
76	730	1 012	1 742	784	1 086	1 870
77	642	889	1 531	669	930	1 599
78	568	845	1 413	567	845	1 412
79	465	655	1 120	527	795	1 322
80 et +	2 585	4 285	6 870	2 642	4 379	7 021
Total	1 169 437	1 160 062	2 329 499	1 219 733	1 209 985	2 429 718

Age	2 015			2 016		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	35 198	38 366	73 564	36 210	39 512	75 722
1	34 192	36 969	71 161	35 165	38 051	73 216
2	33 807	36 094	69 901	34 861	37 245	72 106
3	33 679	35 543	69 222	34 686	36 635	71 321
4	33 613	35 078	68 691	34 650	36 191	70 841
5	33 667	34 750	68 417	34 640	35 784	70 424
6	33 681	34 375	68 056	34 749	35 500	70 249
7	33 706	34 057	67 763	34 770	35 136	69 906
8	32 917	32 233	65 150	34 787	34 806	69 593
9	32 742	31 091	63 833	33 944	32 914	66 858
10	33 025	31 249	64 274	33 784	31 752	65 536
11	32 735	30 951	63 686	34 070	31 907	65 977
12	32 251	30 448	62 699	33 762	31 600	65 362
13	31 657	29 844	61 501	33 235	31 077	64 312
14	30 951	29 174	60 125	32 572	30 455	63 027
15	29 695	30 436	60 131	31 307	31 824	63 131
16	28 786	33 638	62 424	30 366	35 182	65 548
17	29 517	33 595	63 112	31 130	35 121	66 251
18	30 229	31 821	62 050	31 896	33 265	65 161
19	30 722	30 990	61 712	32 451	32 411	64 862
20	31 380	30 281	61 661	33 176	31 680	64 856
21	31 258	29 777	61 035	33 060	31 159	64 219
22	30 736	29 276	60 012	32 494	30 627	63 121
23	30 903	27 775	58 678	32 331	30 042	62 373
24	29 802	26 197	55 999	31 190	27 733	58 923
25	27 807	25 669	53 476	29 415	25 802	55 217
26	26 342	25 448	51 790	27 517	25 020	52 537
27	24 306	24 782	49 088	25 655	24 809	50 464
28	22 242	23 122	45 364	23 823	24 168	47 991
29	20 555	21 402	41 957	21 789	22 644	44 433
30	19 707	20 108	39 815	20 663	21 614	42 277
31	18 464	18 525	36 989	19 314	19 886	39 200
32	18 025	17 638	35 663	18 352	18 375	36 727
33	18 201	17 472	35 673	18 141	17 927	36 068
34	17 640	16 569	34 209	17 869	17 060	34 929
35	16 428	15 576	32 004	16 844	16 122	32 966
36	15 808	14 710	30 518	15 993	15 241	31 234
37	14 910	13 745	28 655	15 291	14 422	29 713
38	13 586	12 295	25 881	14 347	13 278	27 625
39	12 425	11 335	23 760	13 069	12 228	25 297
40	11 846	10 836	22 682	12 355	11 535	23 890

Age	2 015			2 016		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
41	11 033	10 109	21 142	11 705	10 961	22 666
42	10 481	9 547	20 028	11 000	10 156	21 156
43	10 059	9 717	19 776	10 282	10 010	20 292
44	9 712	9 107	18 819	9 989	9 437	19 426
45	9 327	8 713	18 040	9 528	8 890	18 418
46	9 119	8 424	17 543	9 240	8 458	17 698
47	8 634	7 904	16 538	8 922	8 177	17 099
48	7 918	7 016	14 934	8 326	7 469	15 795
49	7 500	6 693	14 193	7 762	7 008	14 770
50	7 068	6 263	13 331	7 306	6 582	13 888
51	6 436	5 695	12 131	6 939	6 317	13 256
52	5 944	5 241	11 185	6 318	5 659	11 977
53	5 775	5 547	11 322	5 891	5 638	11 529
54	5 301	5 007	10 308	5 531	5 249	10 780
55	4 943	4 714	9 657	5 125	4 896	10 021
56	4 712	4 611	9 323	4 744	4 568	9 312
57	4 405	4 367	8 772	4 547	4 492	9 039
58	3 838	3 736	7 574	4 065	4 037	8 102
59	3 618	3 536	7 154	3 722	3 732	7 454
60	3 406	3 360	6 766	3 474	3 526	7 000
61	3 027	2 907	5 934	3 302	3 357	6 659
62	2 719	2 555	5 274	2 919	2 883	5 802
63	2 681	2 778	5 459	2 665	2 755	5 420
64	2 426	2 583	5 009	2 479	2 649	5 128
65	2 291	2 405	4 696	2 341	2 489	4 830
66	2 202	2 449	4 651	2 128	2 287	4 415
67	2 101	2 449	4 550	2 075	2 346	4 421
68	1 792	2 116	3 908	1 899	2 278	4 177
69	1 645	1 958	3 603	1 724	2 079	3 803
70	1 498	1 833	3 331	1 551	1 899	3 450
71	1 297	1 512	2 809	1 451	1 786	3 237
72	1 102	1 207	2 309	1 205	1 451	2 656
73	1 057	1 242	2 299	1 040	1 230	2 270
74	935	1 153	2 088	948	1 161	2 109
75	809	1 020	1 829	842	1 063	1 905
76	765	1 019	1 784	729	930	1 659
77	721	999	1 720	697	931	1 628
78	591	885	1 476	635	951	1 586
79	523	786	1 309	547	828	1 375
80 et +	2 750	4 606	7 356	2 837	4 795	7 632
Total	1 271 302	1 261 009	2 532 311	1 324 153	1 313 150	2 637 303

Age	2 017			2 018		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	37 206	40 651	77 857	38 202	41 794	79 996
1	36 187	39 191	75 378	37 194	40 325	77 519
2	35 836	38 321	74 157	36 858	39 460	76 318
3	35 745	37 784	73 529	36 720	38 858	75 578
4	35 659	37 280	72 939	36 718	38 430	75 148
5	35 680	36 897	72 577	36 694	37 986	74 680
6	35 722	36 531	72 253	36 763	37 642	74 405
7	35 842	36 258	72 100	36 812	37 286	74 098
8	35 857	35 883	71 740	36 929	37 008	73 937
9	35 847	35 513	71 360	36 911	36 586	73 497
10	34 992	33 591	68 583	36 919	36 218	73 137
11	34 822	32 398	67 220	36 038	34 253	70 291
12	35 110	32 554	67 664	35 854	33 032	68 886
13	34 764	32 233	66 997	36 121	33 186	69 307
14	34 169	31 696	65 865	35 714	32 852	68 566
15	32 928	33 202	66 130	34 518	34 527	69 045
16	31 993	36 754	68 747	33 629	38 307	71 936
17	32 822	36 708	69 530	34 563	38 321	72 884
18	33 626	34 759	68 385	35 436	36 306	71 742
19	34 227	33 865	68 092	36 072	35 363	71 435
20	35 034	33 113	68 147	36 941	34 574	71 515
21	34 948	32 576	67 524	36 896	34 028	70 924
22	34 362	32 025	66 387	36 319	33 462	69 781
23	34 176	31 408	65 584	36 138	32 820	68 958
24	32 623	29 979	62 602	34 484	31 321	65 805
25	30 778	27 301	58 079	32 187	29 495	61 682
26	29 111	25 138	54 249	30 453	26 584	57 037
27	26 795	24 378	51 173	28 343	24 479	52 822
28	25 143	24 176	49 319	26 251	23 746	49 997
29	23 338	23 652	46 990	24 624	23 651	48 275
30	21 903	22 853	44 756	23 456	23 858	47 314
31	20 246	21 359	41 605	21 459	22 569	44 028
32	19 191	19 714	38 905	20 113	21 166	41 279
33	18 460	18 666	37 126	19 297	20 012	39 309
34	17 797	17 494	35 291	18 101	18 206	36 307
35	17 054	16 588	33 642	16 976	17 002	33 978
36	16 391	15 762	32 153	16 584	16 213	32 797
37	15 463	14 934	30 397	15 842	15 438	31 280

Age	2 017			2 018		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
38	14 706	13 921	28 627	14 863	14 407	29 270
39	13 797	13 198	26 995	14 135	13 832	27 967
40	12 988	12 439	25 427	13 703	13 416	27 119
41	12 199	11 659	23 858	12 820	12 567	25 387
42	11 667	11 004	22 671	12 151	11 698	23 849
43	10 789	10 641	21 430	11 437	11 522	22 959
44	10 204	9 717	19 921	10 704	10 327	21 031
45	9 796	9 211	19 007	10 001	9 479	19 480
46	9 434	8 624	18 058	9 697	8 930	18 627
47	9 035	8 205	17 240	9 220	8 362	17 582
48	8 599	7 723	16 322	8 701	7 745	16 446
49	8 157	7 454	15 611	8 419	7 700	16 119
50	7 557	6 885	14 442	7 938	7 319	15 257
51	7 164	6 632	13 796	7 408	6 935	14 343
52	6 806	6 275	13 081	7 024	6 583	13 607
53	6 258	6 086	12 344	6 741	6 742	13 483
54	5 637	5 332	10 969	5 988	5 755	11 743
55	5 346	5 130	10 476	5 444	5 207	10 651
56	4 921	4 741	9 662	5 130	4 967	10 097
57	4 573	4 446	9 019	4 740	4 613	9 353
58	4 190	4 149	8 339	4 214	4 105	8 319
59	3 941	4 032	7 973	4 060	4 140	8 200
60	3 573	3 722	7 295	3 783	4 019	7 802
61	3 366	3 518	6 884	3 460	3 710	7 170
62	3 185	3 331	6 516	3 239	3 485	6 724
63	2 864	3 111	5 975	3 123	3 592	6 715
64	2 465	2 622	5 087	2 648	2 967	5 615
65	2 389	2 551	4 940	2 371	2 523	4 894
66	2 174	2 367	4 541	2 222	2 427	4 649
67	2 002	2 188	4 190	2 048	2 270	4 318
68	1 871	2 177	4 048	1 802	2 031	3 833
69	1 822	2 235	4 057	1 794	2 133	3 927
70	1 628	2 014	3 642	1 721	2 169	3 890
71	1 497	1 844	3 341	1 571	1 959	3 530
72	1 347	1 715	3 062	1 389	1 766	3 155
73	1 142	1 483	2 625	1 275	1 752	3 027
74	931	1 152	2 083	1 025	1 396	2 421
75	852	1 071	1 923	837	1 060	1 897
76	760	974	1 734	769	977	1 746
77	665	852	1 517	695	896	1 591
78	614	881	1 495	584	803	1 387
79	589	890	1 479	567	822	1 389
80 et +	2 932	5 000	7 932	3 053	5 241	8 294

Age	2 017			2 018		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total	1 378 279	1 366 387	2 744 666	1 433 643	1 420 713	2 854 356

Age	2 019			2 020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	39 172	42 926	82 098	40 132	44 061	84 193
1	38 195	41 473	79 668	39 173	42 613	81 786
2	37 868	40 594	78 462	38 871	41 751	80 622
3	37 746	40 001	77 747	38 755	41 143	79 898
4	37 695	39 504	77 199	38 725	40 658	79 383
5	37 757	39 141	76 898	38 734	40 222	78 956
6	37 778	38 734	76 512	38 843	39 893	78 736
7	37 857	38 403	76 260	38 872	39 501	78 373
8	37 900	38 034	75 934	38 946	39 156	78 102
9	37 988	37 712	75 700	38 959	38 747	77 706
10	37 993	37 294	75 287	39 069	38 427	77 496
11	37 997	36 914	74 911	39 069	37 994	77 063
12	37 079	34 907	71 986	39 062	37 605	76 667
13	36 859	33 656	70 515	38 092	35 554	73 646
14	37 079	33 806	70 885	37 812	34 272	72 084
15	36 055	35 766	71 821	37 415	36 787	74 202
16	35 231	39 814	75 045	36 781	41 220	78 001
17	36 307	39 926	76 233	38 020	41 476	79 496
18	37 298	37 890	75 188	39 162	39 461	78 623
19	37 998	36 921	74 919	39 983	38 519	78 502
20	38 919	36 092	75 011	40 988	37 669	78 657
21	38 899	35 516	74 415	40 975	37 058	78 033
22	38 342	34 935	73 277	40 419	36 448	76 867
23	38 197	34 278	72 475	40 324	35 775	76 099
24	36 467	32 718	69 185	38 547	34 156	72 703
25	34 028	30 805	64 833	35 987	32 167	68 154
26	31 844	28 711	60 555	33 665	29 975	63 640
27	29 647	25 883	55 530	30 997	27 943	58 940
28	27 769	23 839	51 608	29 036	25 198	54 234
29	25 703	23 222	48 925	27 189	23 305	50 494
30	24 745	23 844	48 589	25 824	23 403	49 227
31	22 979	23 552	46 531	24 237	23 533	47 770
32	21 311	22 355	43 666	22 821	23 320	46 141
33	20 217	21 478	41 695	21 420	22 677	44 097
34	18 917	19 516	38 433	19 817	20 933	40 750
35	17 258	17 687	34 945	18 032	18 954	36 986
36	16 497	16 609	33 106	16 767	17 272	34 039
37	16 019	15 874	31 893	15 924	16 255	32 179

Age	2 019			2 020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
38	15 220	14 890	30 110	15 383	15 303	30 686
39	14 277	14 307	28 584	14 614	14 779	29 393
40	14 032	14 050	28 082	14 165	14 530	28 695
41	13 524	13 548	27 072	13 839	14 183	28 022
42	12 769	12 603	25 372	13 458	13 584	27 042
43	11 904	12 245	24 149	12 503	13 187	25 690
44	11 340	11 178	22 518	11 800	11 873	23 673
45	10 486	10 069	20 555	11 107	10 896	22 003
46	9 892	9 188	19 080	10 369	9 754	20 123
47	9 471	8 659	18 130	9 657	8 904	18 561
48	8 876	7 890	16 766	9 112	8 166	17 278
49	8 516	7 720	16 236	8 681	7 864	16 545
50	8 188	7 560	15 748	8 279	7 572	15 851
51	7 782	7 370	15 152	8 019	7 608	15 627
52	7 259	6 878	14 137	7 618	7 309	14 927
53	6 952	7 068	14 020	7 179	7 386	14 565
54	6 448	6 376	12 824	6 646	6 681	13 327
55	5 781	5 619	11 400	6 224	6 228	12 452
56	5 221	5 039	10 260	5 544	5 436	10 980
57	4 938	4 833	9 771	5 024	4 904	9 928
58	4 369	4 259	8 628	4 548	4 461	9 009
59	4 077	4 094	8 171	4 226	4 250	8 476
60	3 892	4 124	8 016	3 908	4 073	7 981
61	3 663	4 010	7 673	3 768	4 110	7 878
62	3 331	3 674	7 005	3 524	3 969	7 493
63	3 174	3 756	6 930	3 259	3 958	7 217
64	2 888	3 427	6 315	2 931	3 573	6 504
65	2 551	2 860	5 411	2 779	3 300	6 079
66	2 200	2 398	4 598	2 366	2 723	5 089
67	2 089	2 324	4 413	2 071	2 297	4 368
68	1 847	2 108	3 955	1 884	2 158	4 042
69	1 728	1 985	3 713	1 772	2 069	3 841
70	1 692	2 063	3 755	1 628	1 921	3 549
71	1 662	2 109	3 771	1 629	1 999	3 628
72	1 456	1 876	3 332	1 541	2 020	3 561
73	1 312	1 797	3 109	1 376	1 912	3 288
74	1 146	1 648	2 794	1 178	1 684	2 862
75	925	1 294	2 219	1 034	1 525	2 559
76	753	971	1 724	838	1 189	2 027
77	702	899	1 601	688	889	1 577
78	615	853	1 468	618	855	1 473
79	540	747	1 287	570	797	1 367
80 et +	3 134	5 379	8 513	3 175	5 419	8 594

Age	2 019			2 020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total	1 490 232	1 476 075	2 966 307	1 547 976	1 532 399	3 080 375

CONCLUSION GENERALE

Le Centre est une région où se développent les activités du secteur secondaire et tertiaire notamment dans la capitale Ouagadougou. Sa situation géographique et ses atouts d'abriter la capitale politique font d'elle une région de convergence des populations venant aussi bien des autres régions du pays que des pays frontaliers. Ainsi, 36 % des résidents de la région n'y sont pas nés. Par contre, des natifs du Centre, vont vers d'autres horizons au Burkina ou à l'étranger en particulier en Côte d'Ivoire.

Représentant 12,3 % de la population totale du pays, cette région a une population en majorité jeune. Les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet 55 personnes sur 100 savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Dans le domaine des activités économiques, on note que près de trois personnes de 15 ans ou plus sur quatre (57,2 %) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 20,1 % dans les activités agro-pastorales, à 34,4 % dans le commerce et à 19,2 % dans l'artisanat.

On a dénombré dans la région, 35 3941 ménages dont 13,4 % sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 4,9 personnes. Plus de la moitié (69,8 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples. A défaut d'électricité, plus de 5 ménages sur 10 utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 6 ménages sur 10. Cependant, les ménages ont un assez bon accès à l'eau potable, de sorte que 97,1 % des ménages s'en servent comme eau de boisson.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, jette leurs ordures sur des tas d'immondices ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la cour ou dans la rue

L'accès à l'information est assuré pour la plupart des ménages qui disposent de la radio, et par la télévision pour certains (43,8 %).

Le téléphone portable est présent dans la région surtout en milieu urbain où plus 50 % des ménages sur en possèdent. Mais cette présence est relativement faible en milieu rural (16,7 %).

BIBLIOGRAPHIE

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.

Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.

Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.

INSD, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.

Kobiané J.F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané J.F., 2007, *analyse bioGraphique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77

MEBA, 2007, *Annuaire statistiques de l'enseignement de base 2006-2007*, version détaillée, volume I, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MESSRS, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

Ministère de la santé, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

Nantchouang R., 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.

Ngwé E., 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)

Ouédraogo D., Piché V., 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

Pallo F.J.P et al., 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

Traoré F., 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.

USAID, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

Wakam J., 2007, cours de population scolaire, IFORD, 39p.

Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S., 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

Younoussi Z., Piché V., 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

Zagré A., 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe

Commune	Masculin	Féminin	Total
OUAGADOUGOU	745616	730223	1475839
KOMKI IPALA	9582	10980	20562
KOMSILGA	26573	26535	53108
KOUBRI	21645	22283	43928
PABRE	13168	14728	27896
SAABA	25224	25661	50885
TANGHIN DASSOURI	25202	29970	55172
TOTAL	867010	860380	1727390

Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	19453	18810	38263	4054	3905	7959	23507	22715	46222
1	17382	16570	33952	3629	3600	7229	21011	20170	41181
2	19982	18742	38724	4700	4509	9209	24682	23251	47933
3	19178	18084	37262	4476	4394	8870	23654	22478	46132
4	17245	17051	34296	4242	4163	8405	21487	21214	42701
5	16361	16339	32700	3881	3878	7759	20242	20217	40459
6	18771	18623	37394	4149	4176	8325	22920	22799	45719
7	17679	17881	35560	4284	4258	8542	21963	22139	44102
8	16716	17114	33830	3675	3564	7239	20391	20678	41069
9	15071	15977	31048	3926	3770	7696	18997	19747	38744
10	16291	17294	33585	3863	3679	7542	20154	20973	41127
11	13235	14169	27404	3232	2928	6160	16467	17097	33564
12	15000	17266	32266	3431	3202	6633	18431	20468	38899
13	14458	17030	31488	3248	2937	6185	17706	19967	37673
14	13906	17575	31481	2917	2593	5510	16823	20168	36991
15	15036	18954	33990	3118	2663	5781	18154	21617	39771
16	16224	21574	37798	2699	2359	5058	18923	23933	42856
17	16383	21714	38097	2548	2511	5059	18931	24225	43156
18	17885	22208	40093	2240	2291	4531	20125	24499	44624
19	17307	21298	38605	2054	2446	4500	19361	23744	43105
20	20357	22940	43297	2292	2984	5276	22649	25924	48573
21	17066	18181	35247	1755	2165	3920	18821	20346	39167
22	19243	19800	39043	1824	2335	4159	21067	22135	43202
23	18009	17327	35336	1715	2044	3759	19724	19371	39095
24	17849	17231	35080	1559	1947	3506	19408	19178	38586
25	20421	18770	39191	2065	2533	4598	22486	21303	43789
26	19121	17309	36430	1674	1898	3572	20795	19207	40002
27	16506	14709	31215	1563	1850	3413	18069	16559	34628
28	15489	13557	29046	1526	1822	3348	17015	15379	32394

Tableau A2 (suite)

29	12124	10885	23009	1272	1424	2696	13396	12309	25705
30	19406	15350	34756	1997	2287	4284	21403	17637	39040
31	12258	10038	22296	1274	1411	2685	13532	11449	24981
32	13710	10585	24295	1348	1423	2771	15058	12008	27066
33	10011	8210	18221	1077	1315	2392	11088	9525	20613
34	9954	7857	17811	1081	1059	2140	11035	8916	19951
35	14000	10202	24202	1631	1796	3427	15631	11998	27629
36	11062	8754	19816	1093	1231	2324	12155	9985	22140
37	8451	6698	15149	950	1064	2014	9401	7762	17163
38	7785	6581	14366	958	1240	2198	8743	7821	16564
39	6598	5936	12534	859	927	1786	7457	6863	14320
40	12239	9270	21509	1417	1905	3322	13656	11175	24831
41	6070	5198	11268	773	932	1705	6843	6130	12973
42	6950	6037	12987	903	1004	1907	7853	7041	14894
43	5685	5112	10797	770	1028	1798	6455	6140	12595
44	5429	4573	10002	740	782	1522	6169	5355	11524
45	7375	5908	13283	874	1268	2142	8249	7176	15425
46	6080	4852	10932	814	1061	1875	6894	5913	12807
47	4782	3731	8513	670	854	1524	5452	4585	10037
48	4430	3311	7741	643	938	1581	5073	4249	9322
49	3750	2985	6735	580	669	1249	4330	3654	7984
50	6821	5414	12235	945	1601	2546	7766	7015	14781
51	3411	2602	6013	495	579	1074	3906	3181	7087
52	3728	2744	6472	453	622	1075	4181	3366	7547
53	3222	2302	5524	550	668	1218	3772	2970	6742
54	3013	2254	5267	542	621	1163	3555	2875	6430
55	3582	2778	6360	528	815	1343	4110	3593	7703
56	3204	2465	5669	583	728	1311	3787	3193	6980
57	2457	1829	4286	501	551	1052	2958	2380	5338
58	2272	1699	3971	581	682	1263	2853	2381	5234
59	2098	1486	3584	464	420	884	2562	1906	4468
60	3430	3573	7003	715	1255	1970	4145	4828	8973
61	1730	1434	3164	464	416	880	2194	1850	4044
62	1510	1339	2849	346	406	752	1856	1745	3601
63	1400	1170	2570	332	353	685	1732	1523	3255
64	1397	1174	2571	356	317	673	1753	1491	3244
65	1550	1667	3217	422	604	1026	1972	2271	4243
66	1427	1281	2708	445	485	930	1872	1766	3638
67	1018	880	1898	304	334	638	1322	1214	2536
68	774	792	1566	294	369	663	1068	1161	2229
69	798	646	1444	212	207	419	1010	853	1863
70	1551	2269	3820	512	947	1459	2063	3216	5279
71	693	574	1267	265	254	519	958	828	1786
72	559	588	1147	219	252	471	778	840	1618
73	457	407	864	183	166	349	640	573	1213
74	434	471	905	194	158	352	628	629	1257
75	525	797	1322	202	364	566	727	1161	1888
76	498	604	1102	271	300	571	769	904	1673
77	225	252	477	103	109	212	328	361	689
78	241	300	541	144	178	322	385	478	863
79	209	210	419	101	93	194	310	303	613
80	438	1074	1512	193	419	612	631	1493	2124

Tableau A2 (suite et fin)

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
81	166	195	361	129	114	243	295	309	604
82	136	228	364	60	72	132	196	300	496
83	90	152	242	57	67	124	147	219	366
84	106	162	268	74	64	138	180	226	406
85	122	301	423	79	128	207	201	429	630
86	110	218	328	85	113	198	195	331	526
87	44	127	171	35	47	82	79	174	253
88	41	80	121	20	45	65	61	125	186
89	45	88	133	15	29	44	60	117	177
90	138	335	473	64	144	208	202	479	681
91	28	48	76	11	19	30	39	67	106
92	24	62	86	16	17	33	40	79	119
93	23	20	43	13	17	30	36	37	73
94	16	26	42	11	11	22	27	37	64
95	29	86	115	10	19	29	39	105	144
96	13	31	44	11	9	20	24	40	64
97	7	17	24	3	3	6	10	20	30
98	91	429	520	58	113	171	149	542	691
ND	3942	4373	8315	661	831	1492	4603	5204	9807
Total	745616	730223	1475839	121394	130157	251551	867010	860380	1727390

Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	114341	109828	224169	93240	89257	182497	21101	20571	41672
5 - 9	104513	105580	210093	84598	85934	170532	19915	19646	39561
10- 14	89581	98673	188254	72890	83334	156224	16691	15339	32030
15-19	95494	118018	213512	82835	105748	188583	12659	12270	24929
20-24	101669	106954	208623	92524	95479	188003	9145	11475	20620
25-29	91761	84757	176518	83661	75230	158891	8100	9527	17627
30-34	72116	59535	131651	65339	52040	117379	6777	7495	14272
35-39	53387	44429	97816	47896	38171	86067	5491	6258	11749
40-44	40976	35841	76817	36373	30190	66563	4603	5651	10254
45-49	29998	25577	55575	26417	20787	47204	3581	4790	8371
50-54	23180	19407	42587	20195	15316	35511	2985	4091	7076
55-59	16270	13453	29723	13613	10257	23870	2657	3196	5853
60-64	11680	11437	23117	9467	8690	18157	2213	2747	4960
65-69	7244	7265	14509	5567	5266	10833	1677	1999	3676
70-74	5067	6086	11153	3694	4309	8003	1373	1777	3150
75-79	2519	3207	5726	1698	2163	3861	821	1044	1865
80-84	1449	2547	3996	936	1811	2747	513	736	1249
85 et +	1162	2582	3744	731	1868	2599	431	714	1145
ND	4603	5204	9807	3942	4373	8315	661	831	1492
Total	867010	860380	1727390	745616	730223	1475839	121394	130157	251551

Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence

Milieu de résidence	Religion	Effectifs
Urbain	Animiste	5418
	Musulman	847209
	Catholique	514743
	Protestant	91465
	Autre	15462
	Sans religion	1542
	Total	1475839
Rural	Animiste	7775
	Musulman	118932
	Catholique	110291
	Protestant	12947
	Autre	1425
	Sans religion	181
	Total	251551
Total	Animiste	13193
	Musulman	966141
	Catholique	625034
	Protestant	104412
	Autre	16887
	Sans religion	1723
	Total	1727390

Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Langue principale	Effectifs
Urbain	Mooré	1057313
	Français)	118628
	Dioula (Bambara)	62887
	Bissa	19078
	Fulfuldé (peul)	14236
	Autre	64493
	ND	28265
	Total	1364900
Rural	Mooré	212989
	Français)	1040
	Dioula (Bambara)	380
	Bissa	293
	Fulfuldé (peul)	7523
	Autre	1283
	ND	3646
	Total	227154
Total	Mooré	1270302
	Français)	119668
	Dioula (Bambara)	63267
	Bissa	19371
	Fulfuldé (peul)	21759
	Autre	65776
	ND	31911
	Total	1592054

Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Principale nationalité	Effectifs
Urbain	Burkina Faso	1448270
	Togo	6221
	Nigeria	3563
	Mali	2972
	Bénin	2249
	Niger	1422
	Autre	7820
	ND	3322
	Total	1475839
Rural	Burkina Faso	250851
	Togo	35
	Nigeria	3
	Mali	11
	Bénin	104
	Niger	31
	Autre	174
	ND	342
	Total	251551
Total	Burkina Faso	1699121
	Togo	6256
	Nigeria	3566
	Mali	2983
	Bénin	2353
	Niger	1453
	Autre	7994
	ND	3664
	Total	1727390

Tableau A7 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âges	Sexe	Etat matrimonial					Total
		Célibataire	marié (é)	veuf (ve)	Divorcé/séparé (é)	Union libre	
12-19	Masculin	63391	45349	759	545	2967	113011
	Féminin	47825	54185	7931	1170	569	111680
	Total	111216	99534	8690	1715	3536	224691
20-29	Masculin	75381	53769	969	646	3566	134331
	Féminin	57175	63188	9268	1463	656	131750
	Total	132556	116957	10237	2109	4222	266081
30-39	Masculin	45387	32088	565	376	2094	80510
	Féminin	33748	37665	5715	840	368	78336
	Total	79135	69753	6280	1216	2462	158846
40-49	Masculin	25457	18670	331	230	1160	45848
	Féminin	19078	21995	3332	479	216	45100
	Total	44535	40665	3663	709	1376	90948
50-59	Masculin	13840	10250	180	115	664	25049
	Féminin	10093	12050	1852	283	132	24410
	Total	23933	22300	2032	398	796	49459
60-69	Masculin	7063	5179	97	57	315	12711
	Féminin	5301	6334	1006	150	59	12850
	Total	12364	11513	1103	207	374	25561
70-79	Masculin	3140	2343	41	28	129	5681
	Féminin	2214	2914	520	68	25	5741
	Total	5354	5257	561	96	154	11422
80-89	Masculin	1027	773	17	9	57	1883
	Féminin	742	952	165	24	8	1891
	Total	1769	1725	182	33	65	3774
90-98	Masculin	380	290	6	5	15	696
	Féminin	263	356	48	11	1	679
	Total	643	646	54	16	16	1375
ND	Masculin	1891	1392	18	13	84	3398
	Féminin	1425	1657	258	31	11	3382
	Total	3316	3049	276	44	95	6780
Total	Masculin	236957	170103	2983	2024	11051	423118
	Féminin	177864	201296	30095	4519	2045	415819
	Total	414821	371399	33078	6543	13096	838937

Tableau A.8 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'occupation	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	320099	149207	469306	62761	55397	118158	382860	204604	587464
Chômeur	7983	2866	10849	292	204	496	8275	3070	11345
En quête du 1er emploi	35899	18336	54235	1170	528	1698	37069	18864	55933
Retraité	11696	1653	13349	190	32	222	11886	1685	13571
Occupé au foyer	3798	201532	205330	540	18379	18919	4338	219911	224249
Elève ou étudiant	210719	198638	409357	24124	21329	45453	234843	219967	454810
Rentier	1705	744	2449	115	48	163	1820	792	2612
Autres inactifs	56535	63617	120152	10440	12838	23278	66975	76455	143430
Total	648434	636593	1285027	99632	108755	208387	748066	745348	1493414

Tableau A.9 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	32 575	30 498	63 073	8 428	6 605	15 033	41 003	37 103	78 106
20-24	57 337	29 475	86 812	7 814	6 908	14 722	65 151	36 383	101 534
25-29	67 335	28 245	95 580	7 688	6 324	14 012	75 023	34 569	109 592
30-34	60 533	22 671	83 204	6 580	5 442	12 022	67 113	28 113	95 226
35-39	45 351	17 163	62 514	5 354	4 674	10 028	50 705	21 837	72 542
40-44	34 292	13 735	48 027	4 479	4 340	8 819	38 771	18 075	56 846
45-49	24 397	9 060	33 457	3 476	3 643	7 119	27 873	12 703	40 576
50-54	17 745	5 977	23 722	2 906	3 173	6 079	20 651	9 150	29 801
55-59	9 604	3 310	12 914	2 532	2 388	4 920	12 136	5 698	17 834
60-64	5 167	1 958	7 125	2 033	1 856	3 889	7 200	3 814	11 014
65-69	2 190	930	3 120	1 488	1 231	2 719	3 678	2 161	5 839
70-74	1 137	580	1 717	1 108	934	2 042	2 245	1 514	3 759
75 et +	817	463	1 280	1 118	847	1 965	1 935	1 310	3 245
Total	358 480	164 065	522 545	55 004	48 365	103 369	413 484	212	625 914

Tableau A.10 : Répartition de la population occupée par occupation principale

Grands groupes d'occupation	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	995	337	1 332
Intellectuels, scientifiques	12 754	3 207	15 961
Professions intermédiaires	19 051	9 844	28 895
Cadres subalternes administratifs	14 231	9 014	23 245
Personnel de service	115 370	74 189	189 559
Agriculteurs, élevage, pêche	57 794	45 832	103 626
Artisanats, ouvriers	90 017	16 305	106 322
Conducteurs d'installations	579	57	636
Ouvriers et employés non qual.	18 449	16 786	35 235
Autres matières et professions	21 940	5 837	27 777
Sans profession, profession non	9 102	4 103	13 205
Total	360 282	185 511	545 793

Tableau A. 11 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Grands groupes d'occupation	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	984	319	1 303	11	18	29
Intellectuels, scientifiques	12 501	3 161	15 662	253	46	299
Professions intermédiaires	18 389	9 622	28 011	662	222	884
Cadres subalternes administratifs	13 868	8 888	22 756	363	126	489
Personnel de service	109 448	68 983	178 431	5 922	5 206	11 128
Agriculteurs, élevage, pêche	22 128	8 798	30 926	35 666	37 034	72 700
Artisanats, ouvriers	85 371	15 061	100 432	4 646	1 244	5 890
Conducteurs d'installations	544	43	587	35	14	49
Ouvriers et employés non qual.	17 291	16 484	33 775	1 158	302	1 460
Autres matières et professions	21 199	5 682	26 881	741	155	896
Sans profession, profession non préc.	8 731	3 849	12 580	371	254	625
Total	310 454	140 451	450 905	49 828	44 621	94 449

Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Employeur	10 150	2 708	12 858	773	163	936	10 923	2 871	13 794
Indépendant	144 068	64 755	208 823	30 402	11 411	41 813	174 470	76	250 636
Salarié employé	109 057	50 100	159 157	3 871	930	4 801	112 928	51	163 958
Apprenti	20 554	5 411	25 965	900	165	1 065	21 454	5 576	27 030
Aide familial	10 056	9 710	19 766	11 609	29 746	41 355	21 665	39	61 121
Autres	2 772	1 065	3 837	1 380	1 353	2 733	4 152	2 418	6 570
ND	13 797	7 141	20 938	893	853	1 746	14 690	7 994	22 684
Total	310 454	140 890	451 344	49 828	44 621	94 449	360 282	185 511	545 793

Tableau A13 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province

Type du Handicap	Sexe	Effectifs
Handicap membre supérieur	Masculin	1048
	Féminin	855
	Total	1903
Handicap membre inférieur	Masculin	3786
	Féminin	2814
	Total	6600
Déficiência mentale	Masculin	1567
	Féminin	1396
	Total	2963
Aveugle	Masculin	1023
	Féminin	954
	Total	1977
Sourd/muet	Masculin	939
	Féminin	877
	Total	1816
Autres	Masculin	1808
	Féminin	1449
	Total	3257
Total	Masculin	10171
	Féminin	8345
	Total	18516

Tableau A14 : Répartition de la population par commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe

Communes	Possession d'un acte de naissance					
	Oui			Non		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Ouagadougou	734 432	11 184	745 616	711 899	18 324	730 223
Komki Ipala	7 730	1 852	9 582	6 931	4 049	10 980
Komsilga	24 535	2 038	26 573	22 826	3 709	26 535
Koubri	17 478	4 167	21 645	16 090	6 193	22 283
Pabré	11 068	2 100	13 168	10 560	4 168	14 728
Saaba	23 691	1 533	25 224	23 076	2 585	25 661
Tanghin Dassouri	22 275	2 927	25 202	22 306	7 664	29 970
Total	841 253	25 757	867 010	813 867	46 513	860 380

Tableau A15 : Répartition de la population par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	93 240	89 257	182 497	21 101	20 571	41 672	114 341	109 828	224 169
5-9	84 598	85 934	170 532	19 915	19 646	39 561	104 513	105 580	210 093
10-14	72 890	83 334	156 224	16 691	15 339	32 030	89 581	98 673	188 254
15-19	82 835	105 748	188 583	12 659	12 270	24 929	95 494	118 018	213 512
20-24	92 524	95 479	188 003	9 145	11 475	20 620	101 669	106 954	208 623
25-29	83 661	75 230	158 891	8 100	9 527	17 627	91 761	84 757	176 518
30-34	65 339	52 040	117 379	6 777	7 495	14 272	72 116	59 535	131 651
35-39	47 896	38 171	86 067	5 491	6 258	11 749	53 387	44 429	97 816
40-44	36 373	30 190	66 563	4 603	5 651	10 254	40 976	35 841	76 817
45-49	26 417	20 787	47 204	3 581	4 790	8 371	29 998	25 577	55 575
50-54	20 195	15 316	35 511	2 985	4 091	7 076	23 180	19 407	42 587
55-59	13 613	10 257	23 870	2 657	3 196	5 853	16 270	13 453	29 723
60-64	9 467	8 690	18 157	2 213	2 747	4 960	11 680	11 437	23 117
65-69	5 567	5 266	10 833	1 677	1 999	3 676	7 244	7 265	14 509
70-74	3 694	4 309	8 003	1 373	1 777	3 150	5 067	6 086	11 153
75-79	1 698	2 163	3 861	821	1 044	1 865	2 519	3 207	5 726
80-84	936	1 811	2 747	513	736	1 249	1 449	2 547	3 996
85 et +	731	1 868	2 599	431	714	1 145	1 162	2 582	3 744
ND	3 942	4 373	8 315	661	831	1 492	4 603	5 204	9 807
Total	745 616	730 223	1 475 839	121 394	130 157	251 551	867 010	860 380	1 727 390